mini-loto TIRAGE: VENDREDI le 30 juin 1972

62021 20 gagnants de $5,000.

2021 160 gagnants de $500.

021 1620 gagnants de $100.

Entrevue exclusive d'Yvon Charbonneau

"Le rôle d'un congrès est de tracer la voie aux membres"

-page 8

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 2 au 8 juillet

Météo: Généralement ensoleillé

DERNIERE EDITION

2 JUILLET 1972 VOL 4 NO 27

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢ PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

Pour justifier un NON à CABANO

OTTAWA TRIPOTE LES CHIFFRES

JEAN MARCHAND à Cabano

Photo Géracimo

-page 2

DOSSIER

-pages 15 à 18

Pour justifier un NON à CABANO

Ottawa tripote les chiffres

par Jacques Keable

Ottawa tripote les chiffres, viole sa propre parole et est prêt à prendre tous les moyens pour établir sa preuve que le projet de cartonnerie de Cabano ne tient pas debout, cédant ainsi aux pressions indécentes et évidentes qu'exerce sur lui le trust du papier. Cabano, qui était confiant la semaine dernière, à juste titre, s'est grossièrement fait tromper, il y a quelques jours.

L'entente

M. Roger Morasse, directeur général de la Société populaire des pâtes et papiers du Québec (SPPQ) parle de la dernière rencontre des parties à Ottawa comme d'un **"chiard".**

M. Morasse rappelle - confirmant ainsi les propos tenus par Pierre De Bané, il y a huit jours, à l'intention de Québec-Presse - qu'une **entente formelle** était intervenue, il y a quinze jours, entre toues les parties intéressées, **y compris les fonctionnaires fédéraux de Jean Marchand, dirigés par un M. McQuendry.**

Selon l'entente intervenue, les parties convenaient des données de base (coût de production, de transport, prix de vente, etc...) qui seraient fournies à l'ordinateur, lequel en tirerait les conséquences en termes de rentabilité ou de non-rentabilité de la cartonnerie.

Cette entente était capitale. Mardi dernier, la rencontre eut lieu, devant le fameux ordinateur, à Ottawa. On plaça dans l'ordinateur les données sur lesquelles tous s'étaient entendus, **y compris les fédéraux.**

Profit: $4 millions

L'ordinateur digéra les données et annonça, à la grande joie des promoteurs, et devant la mine déconfite des fédéraux, que le projet tel que présenté amènerait des **bénéfices de $4,400,000, au cours de la période des cinq premières années.**

Tripotage

Les fédéraux n'acceptèrent pas ce résultat, rapporte M. Morasse. Violant l'entente qu'ils s'étaient eux-mêmes, engagés à respecter, ils modifièrent les données de base et remirent l'ordinateur en marche, avec de nouveaux éléments. Résultat, à la fin de ce premier tripotage: déficit de $1,700,000 en un an. Non satisfaits de ce résultat pas assez pessimiste à leurs yeux, les fédéraux modifièrent encore les données et en arrivèrent cette fois à un beau déficit de plus de $4 millions! Cette fois, ils étaient satisfaits: ils laissèrent entendre que, devant ces chiffres, ils se devaient de présenter un rapport **"négatif"** au ministre Marchand!...

A quelles conditions?

Chez les promoteurs, c'est la déception et la fureur. **"Depuis un an,** déclare M. Morasse, **nous tentons d'obtenir, par écrit, d'Ottawa, les conditions à partir desquelles nous aurions une subvention. Dans tous les autres cas, ces conditions sont connues bien vite. Dans notre cas, malgré un an de recherches, nous ignorons encore à quelles conditions nous aurons la subvention. Comme ils n'écrivent rien, ça change à chaque réunion.**

"Ca ne tient pas debout. Ils ne veulent pas, c'est flagrant!"

Le maire Michaud de Cabano écoeuré

"On est tout seuls - Le PQ, la SSJB, les syndicats, c'est tous des c..."

"Les unions ouvrières, les chefs surtout: le PQ, Parizeau, l'UCC, les producteurs de bois, les souscripteurs, les SSJB, qu'est-ce qu'ils font? Les as-tu entendus parler?..."

Le maire de Cabano, M. Guy Michaud, est déchaîné. Il parle d'une colère engendrée chez lui par six ans de travail qui semblent aujourd'hui vouloir se solder par un échec, à cause des politiciens et du système dans lequel ils naviguent.

Le PQ

"Je vais probablement faire une conférence de presse mardi ou mercredi à Québec. Ce sera peut-être pas très favorable au PQ, qui sont une gang de c... Personne nous supporte.

"Moi, j'ai rien à perdre, je vais tout dire. Le PQ, c'est de vieille souche libérale. L'année passée, Lévesque et Parizeau sont venus nous faire sur la tête. L'attitude de Parizeau, ça rentre tout droit dans mes idées qu'il conseille encore Bourassa, de temps en temps. J'en suis sûr. C'est lui qui conseille le CRD de l'est, et le CRD pense comme Parizeau, au sujet de la cartonnerie. Si ce parti-là est un parti pour la population, on va le voir, mais moi j'y crois pas!

"Les Canadiens français sont flambés. Il n'y aura rien qui va changer tant que les Québécois se réveilleront pas. On pourra brûler quelques ponts, ça changera rien. Il va falloir que la population se regroupe, prenne conscience de notre exploitation économique, par les grosses compagnies.

"Bertrand est venu nous dire, aux dernières élections: la cartonnerie, c'est pas sûr à 100%, c'est sûr à 150% Alors moi j'ai voté pour l'Union nationale, en 1970, pour le bien de la population. Moi, je me fais fourrer une fois seulement. La politique, je crèverai avant d'en faire!

Photo Géracimo

GUY MICHAUD, maire de Cabano

"La population, est-ce qu'elle embarque, ou pas? Les SSJB, ça fait 100 ans qu'ils gueulent qu'on est exploité mais maintenant, qu'est-ce qu'ils font?..."

Les syndicats

"Les unions - les chefs surtout, qui sont bien payés - qu'est-ce qu'ils font? Ce qu'on veut, c'est une entreprise qui appartiendra à la population. Les unions veulent pas ça? Le Front commun s'est fait enfoncer en trois jours! Nous autres, on est quelques-uns seulement, ils vont finir par nous avoir. Parce que si Cabano réussit, ça va faire un exemple. Ca, ils le veulent pas. On se fait charrier, avec des tapes dans le dos. Mais là, c'est fini, les tapes dans le dos! Les derniers chiffres publiés disent qu'il y a 19% d'assistés sociaux, dans l'est. Et ça coûte $30 millions en assistance par année."

La lettre

"Depuis trois semaines, les moyens d'information sont contre nous. La lettre, par exemple, que Le Devoir a publiée. Et Radio-Canada. Il n'y a pas eu de commentaires, là-dessus. Ryan, c'est un c... Là, on est bloqué partout.

"Cette lettre-là, elle était claire. La lettre dit que Cabano ne serait pas rentable, mais elle parle aussi d'une nouvelle machine à Fundy Forest Products, qui est probablement dans les patentes à Irving et Fraser. Je me rappelle, il y a à peu près 5 ans, un ingénieur m'a dit, parce qu'on avait fait exproprier la seigneurie Fraser, détenue à 38% par Irving: là, vous vous attaquez à la plus petite des compagnies de pâtes et papiers, mais les dix grands frères vont se liguer pour te donner des coups de pied au cul. Cette phrase-là, je l'ai jamais oubliée."

Le trust

"Lundi passé, la veille de notre rencontre à Ottawa, il y a six représentants des compagnies de papier qui sont allés voir le sous-ministre Love, qui les a reçus."

- Et le sous-ministre Lavigne?

"Pas moyen de le voir. Il boit son scotch tranquillement, probablement fourni par les compagnies!"

Guy Saint-Pierre

"Il y a à peu près trois semaines, quand on a rencontré le ministre Saint-Pierre, à 32, il nous a dit: amenez-moi des contrats fermes! On lui en a apporte. On en a. Ca n'a rien changé... On se fait bercer... Saint-Pierre, c'est le vice-président d'Acres, puis c'est bien proche des compagnies de papier. C'est clair."

cette semaine

- Parizeau: Lettre ouverte à Claude Castonguay — page 5
- NPD-Québec: La question nationale et R. Laliberté — page 20
- Le lion-mâle et les femmes-brebis — page 23
- Ce que l'ONF a coupé dans "Duplessis..." — page 26
- L'application d'une vieille loi tue le commerce dans les Laurentides — page 34

Bourassa au secours de Murray Hill

L'Assemblée nationale doit se prononcer définitivement cette semaine sur le bill 23 qui, dans sa rédaction actuelle, privera la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) de plusieurs millions de dollars qui iront enrichir la compagnie privée Murray Hill. Le bill 23 privera en effet la Commission de la priorité qu'elle détient, depuis plus de 20 ans, d'organiser des transports spéciaux, fort rentables, sur l'Ile de Montréal.

La CTCUM escompte retirer des profits de l'ordre d'un million de dollars par année de l'organisation de tels transports d'ici 1976, ce qui permettrait d'effacer une partie du déficit annuel de la Commission et, aussi, de ne hausser ni le prix des billets ni le montant que les municipalités de l'Ile de Montréal doivent verser pour payer le déficit du transport en commun.

Il ne faut pas oublier que la CTCUM possède, en dehors des heures de pointe, plus de 600 autobus remisés dans ses garages. C'est du matériel roulant qui dort. N'oublions pas que Murray Hill s'est bâti un empire qui s'étendra bientôt à Québec grâce à la complicité du gouvernement Bourassa, en oeuvrant illégalement le plus souvent.

Le bill 23 a été combattu farouchement par divers groupes dont le Conseil ouvrier du transport de Montréal et, en Chambre, par le parti Québécois. On verra cette semaine si les efforts de tous ces groupes pourront empêher le gouvernement Bourassa, dans les dernières heures de la session, de passer encore un "Québec" aux contribuables.

A cause des subventions

Insécurité d'emploi

Le Conseil de développement social (CDS) est menacé de disparaître, faute de fonds. La Campagne des Fédérations a décidé de laisser tomber cet organisme, parce qu'il sera remplacé sous peu par un CRSSS, ou plus clairement une organisation gouvernementale prévue par la loi 65: un Conseil régional de la santé et des services sociaux.

Les employés syndiqués de sept groupements, dont le CDS, dont aussi le Centre de planning familial du Québec, également menacé de disparition, dont encore l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal (ACEF), dont la subvention québécoise vient d'être coupée, les employés syndiqués, donc, réclament une révision des positions de la Campagne des fédérations.

Les syndiqués notent enfin que les activités "politisantes" des organismes privés sont plus facilement victimes des coupures dans les subventions.

"Nous exigeons donc que la Grande campagne s'ouvre les yeux et appuie ces organismes," disent les syndiqués. Si l'Etat veut coordonner les dispensateurs de services, les organismes privés, le CDS en l'occurence, veut coordonner les utilisateurs des services en question, c'est-à-dire les citoyens, ce qui n'est pas moins important, concluent-ils.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur de l'information: Gérald Godin

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Jacques Keable, Jules Le Blanc, Robert Lévesque, Michel Servant, Michelle Simard.

Rédaction: 381-8684.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Paul de Grandmont, Michel Joubert, 381-1385.

Distribution et abonnements: Jean-Yves Saint-Pierre, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal, 331-9721.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

La nouvelle loi 53

Le gouvernement nous force encore à négocier avec le fusil dans le dos

-Le Front commun

(V.B.) "L'attitude du gouvernement à l'égard de la loi 53 nous fait comprendre qu'il ne veut pas, en dépit de ses déclarations officielles, d'une convention négociée", **a déclaré Yvon Charbonneau, président de la CEQ et porte-parole du front commun CEQ-FTQ-CSN en apprenant que la loi du ministre Cournoyer avait été approuvée par l'Assemblée nationale, vendredi dernier, et ce en dépit d'une vigoureuse opposition du parti Québécois.** "La loi 53 empire même la situation sur quelques aspects, **a rechéri M. Charbonneau,** notamment en accordant un pouvoir discrétionnaire beaucoup plus grand au ministre en ce qui regarde la possibilité, le moment et la forme d'émission du décret."

Aussi inique que le bill 19

Le Congrès de la CEQ a d'ailleurs adopté une résolution condamnant sévèrement cette loi, aussi inique, selon lui, que le bill 19. Voici le texte de cette résolution: **"Nous estimons que la loi 53 est de même acabit que la loi 19. Nous devons nous y opposer avec autant de vigueur. La loi 53 donne un pouvoir apparemment nouveau au gouvernement, pouvoir qu'il avait déjà. Tout de même, la loi 53 permet de concrétiser les offres déjà faites par les représentants du gouvernement sur la sécurité d'emploi et contestées par les partenaires. Le gouvernement a suspendu les négociations à la table centrale. S'il veut les reprendre, il devra nous le dire rapidement et faire en sorte que ses positions à la table sectorielle soient conformes à ses politiques à la table centrale.**

Ces négociations à la table centrale devront se dérouler rapidement pour permettre une rentrée scolaire selon des conditions de travail précises. Nous reconnaissons que certaines tables sectorielles ont fonctionné ces derniers temps et nous devrions leur permettre de continuer.

La Commission des négociations de la CEQ a, par ailleurs, résolu que toute décision ayant trait à la lecture des négociations devrait être laissée à la Commission des négociations.

En dépit des adoucissements apportés au pojet de loi initial à la suite d'une bataille serrée menée par le parti Québécois jeudi, la loi 53 ne satisfait donc ni les centrales syndicales, qui représentent les 210,000 travailleurs impliqués dans ce conflit, ni le parti Québécois, qui a enregistré sa dissidence.

Les observateurs s'accordent quand même à dire que la loi 53 telle qu'amendée constitue une victoire considérable sur le plan stratégique pour le parti Québécois. Rappelons enfin que cette loi 53 vient remplacer le bill 19 votés par le gouvernement le 21 avril pour mettre fin à la grève dans les services publics.

Pas de pavillon du Québec à TdH

Le pavillon du Québec ne sera pas ouvert au public de Terre des Hommes cet été. Et ce, malgré qu'il soit fin prêt, dans peu de temps; malgré que des équipes de partout au Québec y aient travaillé depuis décembre dernier et malgré que le Québec ait ajouté $5 millions à sa contribution à TdH récemment.

Pourquoi sera-t-il fermé? Nul ne connaît la raison, puisqu'elle court dans les couloirs secrets de l'hôtel de ville de Montréal. Officiellement, c'est parce que l'Ile Notre-Dame sera fermée. Ce à quoi les gens du pavillon répondent: le pavillon est entouré d'eau, un service d'ordre minimum pourrait empêcher que les visiteurs débordent sur le reste de l'Ile.

Il aurait été question du pavillon scandinave, mais il a été promis aux "groupes ethniques". Il aurait été question du pavillon d'Air Canada, mais il est trop petit.

En d'autres termes, c'est la politique des "bois dans les roues". Le maire Drapeau veut-il essayer de faire au pavillon du Québec le même coup qu'aux Fêtes de la St-Jean? La question est posée. Les organisateurs du pavillon doivent dévoiler tout le dossier dès cette semaine.

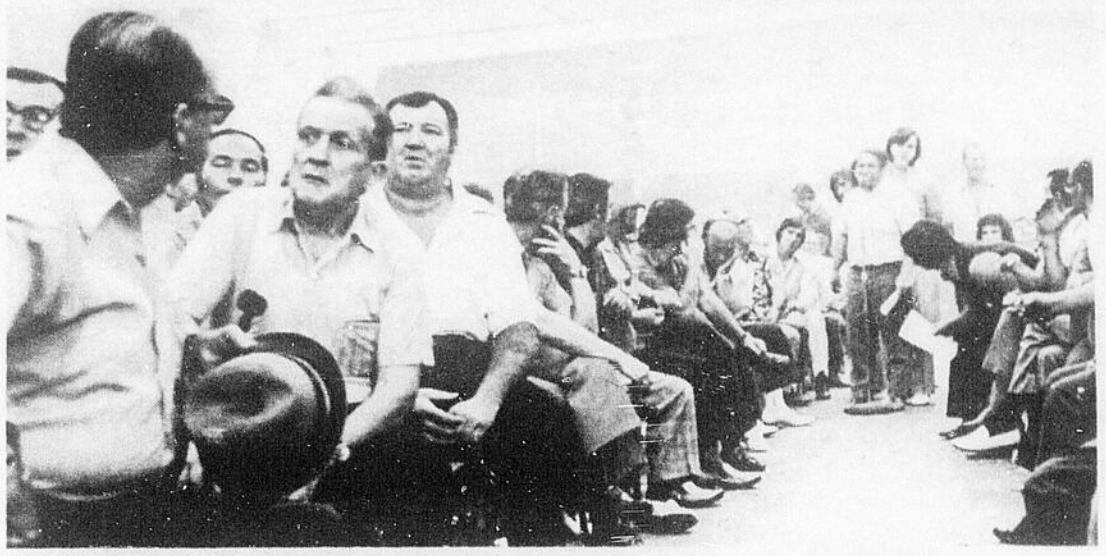

LES DEBARDEURS de Montréal en assemblée générale vendredi

Ottawa interviendra mardi

Débardeurs: une grève perdue

(L.F.) - Tout indique que le gouvernement d'Ottawa va casser cette semaine, par une loi spéciale, la grève des 3,500 débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, qui dure depuis le 16 mai.

Réunis en assemblée générale vendredi, les débardeurs ont refusé de retourner au travail et, malgré des pourparlers de dernière heure en fin de semaine, il semble bien que c'est la matraque législative qui mettra fin à ce long conflit. Les membres du Syndicat international des débardeurs (FTQ) n'auront donc rien gagné dans cette bataille, et plusieurs syndiqués, parmi les plus combatifs et les plus "radicaux", n'ont pas manqué de le souligner vendredi, à Montréal.

Le porte-parole du groupe de militants, Yves Dufour, a lu un long texte d'une dizaine de pages qui dit essentiellement ceci: **"L'exécutif du syndicat a fait preuve de mauvaise administration, d'incompétence et même de malhonnêteté en entraînant les membres dans un vrai cul-de-sac. A l'origine du conflit, il y a le démembrement des équipes de travail sur les quais et ce démembrement, auquel l'exécutif s'oppose maintenant, il l'a lui-même accepté et inclus dans la convention collective signée à la fin de mars! L'exécutif ne sait pas négocier et il s'est fait fourrer par les patrons avec une convention pourrie mais légale."**

Le conflit NPD-Québec/Canada

E. Boudreau quitte l'exécutif provincial

par Jacques Keable

"J'ai démissionné de l'Exécutif et du Conseil du NPD-Québec. Je ne sais pas encore, de façon certaine, si les divergences entre nous et le NPD-Canada sont des divergences de fond ou de formulation. Le NPD-Canada a demandé de nous rencontrer. L'exécutif a refusé. Comme syndicaliste habitué aux négociations, je ne puis pas admettre qu'on ait refusé une telle rencontre."

Cette déclaration est d'Emile Boudreau, membre du Conseil du NPD-Québec et secrétaire de l'exécutif du parti.

Dans une entrevue accordé à QUEBEC-PRESSE, M. Boudreau note qu'il y a deux raisons à sa démission. La principale est celle qu'il soulève dans sa déclaration: le NPD-Québec n'avait pas de raison valable de refuser de rencontrer le NPD-Canada, pour discuter du programme. Une rencontre n'engage à rien au départ. A cet égard, M. Boudreau note de plus, avec insistance, qu'il est **en accord** avec le contenu du programme pour l'essentiel, quitte à trouver des formulations nouvelles pour certains passages.

Une deuxième raison qui a amené M. Boudreau à remettre sa démission comme officier du parti (et non comme membre: il se présentera peut-être sous la bannière du parti à la prochaine élection), c'est ce sentiment désagréable d'être considéré comme un représentant de l'establishment syndical, par les autres membres de la direction.

A cet égard, il signale qu'il trouve curieux qu'on fasse fi aussi aisément de son passé de militant politique, syndical, de ses nombreuses activités sociales: **"J'en ai plus oublié, en politique, qu'ils pourront jamais en apprendre!..."** déclare-t-il avec ironie au sujet de ses ex-collègues de l'exécutif. **"Je faisais de la politique alors que toute cette gang-là avait encore la couche aux fesses".**

L'ALCAN et les fonctionnaires

2 points faibles à la CSN

par Louis Fournier

La **Confédération des syndicats nationaux (CSN)** n'a pas encore perdu deux groupes de travailleurs qui sont parmi les "maillons faibles" de la centrale, soit les quelque 30,000 membres du **Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ)** et les 4'800 ouvriers de l'aluminium de la grosse compagnie ALCAN à Arvida, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, les événements des derniers jours indiquent que ces deux groupes Branlent très sérieusement dans le manche. Malgré tout, si jamais la désaffiliation est finalement votée, il n'est pas question dans les deux cas d'un ralliement à la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)** formée par les dissidents de la CSN.

Après un débat orageux qui a duré plus de 10 heures, le Conseil provincial du syndicat des fonctionnaires à décidé vendredi, par 95 voix contre 52, de recommander le retrait de la CSN. Toutefois, la décision doit être prise par les membres du SFPQ au cours d'un référendum qui aura lieu au plus tard le 30 novembre.

Un référendum, semblable, tenu il y a environ un an, avait donné une majorité favorable au maintien de l'affiliation à la CSN.

L'ALCAN

Du côté des travailleurs de l'aluminium d'Arvida, le référendum sur la désaffiliation a eu lieu jeudi et vendredi mais la majorité exprimée en faveur du retrait de la CSN n'est pas suffisante, selon la constitution même du syndicat. Sur 4,768 membres ayant droit de vote, 2,272 ont opté pour le retrait et 1,200 ont décidé de rester fidèles à la CSN.

1,296 syndiqués n'ont dor pas voté, ce qui fait que la majorité absolue n'est pas atteinte, condition sine qua non de la désaffiliation.

Victoriaville

Dans la région des Bois-Francs, la lutte qui oppose les partisans de la CSN à ceux de la CSD passe par un nouvel épisode. Le Conseil central de Victoriaville (6,000 membres) s'est scindé en deux nouveaux Conseils régionaux. Victoriaville étant considérée comme l'un des rares bastions des dissidents, en raison de la force des syndicats du vêtement làbas (2,200 membres), l'assemblée spéciale du Conseil central, mercredi dernier, a donné une majorité de voix aux scissionnistes. Selon des témoignagnes venant de la CSN, cette assemblée, convoquée illégalement, s'est déroulée de façon anti-démocratique.

Enfin, dans un communiqué émis hier, un porte-parole de la CSD, Yvon Valcin, déclare que les cas de fonctionnaires et des ouvriers de l'ALCAN "indiquent clairement jusqu'à quel point le cancer est avancé à la CSN. C'est une question de délai et de temps pas trop éloigné: cette centrale tombera en morceaux.

billet

Le capitalisme et les mouches

Il y a quelque bonheur à être une mouche: voleter, bourdonner, bouffer du sucre, dans un monde entièrement irréel et séparé, le monde des mouches, un monde sans la moindre communication avec le nôtre et qui ne peut en recevoir le moindre message ni la moindre vérité.

La stratégie capitaliste, dans l'univers capitaliste, vise à ce que les mouches continuent à ne se rendre compte de rien, et que les secrets de leurs malheurs présents et futurs ne leur soient pas divulgués.

C'est la stratégie capitaliste. Elle se comprend. Le régime n'est pas montrable. La vérité, connue, le détruirait en six mois. Il y a, dans le capitalisme, dans ce régime de la folie lâchée non seulement ce que nous en voyons actuellement, l'absurdité d'ici, le chômage nord-américain, l'esclavage de peuples lointains, la guerre du Vietnam, l'affolante dévastation de l'univers physique, mais aussi l'éventualité certaine de l'épuisement moral et matériel qu'auront précipité, avant un demi-siècle, les millions de décisions des hommes d'affaires, dont l'immense activité sans but ni loi relève d'une simple obsession: celle de l'objet à fabriquer et à vendre à tout prix.

Rappelons ici un article paru dans **Le Nouvel observateur** *du 10 au 16 avril, au sujet de M. Sicco Mansholt, président de la Commission de Bruxelles et "eurocrate numéro un", qui dit crûment:* **"Pour que l'humanité survive, il faut que le capitalisme meure".** *M. Mansholt s'appuie sur des études faites au Massachussetts Institute of Technology, et il soutient, avec les chercheurs du M.I.T., que le capitalisme, qu'il soit privé ou d'Etat, l'économie fondée sur le profit, sur le rendement, sur la nécessité de produire toujours davantage, entraînent "un gaspillage effroyable de ressources minérales irremplaçables, un saccage de l'environnement et une destruction de processus naturels indispensables à la préservation de la vie". Il faut, selon lui, tout au contraire, une "économie rigoureusement planifiée" et la distribution gratuite des biens de première nécessité.*

Sans doute ne faut-il rien entendre, ne faut-il rien savoir. Le silence. Le bruit pour assurer le silence. C'est la stratégie capitaliste. Elle se comprend.

Mais ce qui se comprend moins bien, ce sont les interventions d'un certain nombre de crétins, qui n'appartiennent pourtant pas nécessairement au monde des affaires, mais qui n'en sonnent pas moins l'alarme parce que la CSN, ici, entend lever un coin du voile. On fera donc beaucoup d'efforts pour empêcher que les mouches sachent. Les questions les plus redoutables se posent à l'homme, mais il ne faut pas qu'on les discute.

Or, tant qu'il ne s'agissait que de politique et d'intérêts, on pouvait encore comprendre l'aveuglement volontaire, la censure idéologique, les préjugés, la cupidité et la bêtise. Seulement, aujourd'hui, nous en savons davantage: il ne s'agit pas uniquement des intérêts, ni même de la justice; l'enjeu est d'un autre ordre: il s'agit de la vie terrestre; il s'agit de savoir si l'homme survivra. Les politicailleurs de tout acabit, du monde politique ou d'ailleurs, ne devraient plus avoir grand'chose à dire là-dedans. Ni les "bandits", pour parler comme Michel.

Pierre Vadeboncoeur.

point de vue

L'inquiétude des boss

Ce texte fut prononcé par Louis Laberge, président de la FTQ, au congrès du conseil provincial des charpentiers-menuisiers, à Amos, jeudi soir.

Pourquoi le pouvoir en place, les boss, nos notables, s'inquiètent-ils tant de voir le syndicalisme et particulièrement la FTQ, dénoncer les injustices du système? Et demandons-nous aussi si nous avons raison de faire cette critique et de la faire durement.

Le système dans lequel nous vivons est, à mon avis, essentiellement violent à l'endroit des travailleurs et des pauvres. Il l'est autant sur le plan social que judiciaire et économique. Le nombre de personnes qui vivent au seuil de la pauvreté est assez élevé pour nous convaincre de la violence du système sur le plan social.

Quelques exemples

Que dire maintenant du domaine judiciaire? Prenons quelques exemples récents. A Louiseville, on condamne des pères de famille qui ont violé des petites filles de 13 ans à $400 et $600 d'amende, alors qu'on a condamné, au cours du conflit dans le secteur public, des jeunes filles, des mères de famille et même une grand-mère, des travailleurs enfin, à des peine de 6 mois de prison et $5,000 d'amende. On impose à des syndicats, au cours du même conflit, des amendes de $50,000, alors que des compagnies de papier qui polluent nos richesses naturelles se voient imposer, elles, des amendes de $75 à $150. Dans le cas du Bill 38, une loi que vous connaissez bien, le ministre de la justice a refusé de poursuivre 30 entrepeneurs qui n'avaient pas respecté la loi, sous le prétexte que ces entrepreneurs risquaient la faillite s'ils étaient condamnés.

Un système judiciaire aussi injuste envers les travailleurs nous montre bien quels germes de violence renferme le système actuel. Sans mentionner l'action de plus en plus répressive des forces policières!

Violence du système sur le plan économique

J'aimerais toutefois, aujourd'hui, m'attacher à montrer la violence du système sur le plan économique, parce que c'est une dimension qui nous affecte plus directement, nous les travailleurs.

Le chômage n'a jamais été aussi élevé; les usines ferment les unes après les autres; les travailleurs sont toujours les victimes impuissantes des compagnies de finance; la sécurité au travail est loin d'être assurée.

Dans ce régime, les travailleurs sont réduits à un rôle de machine à faire des profits et à produire toujours davantage sans avoir un mot à dire sur ce qu'ils fabriqunt.

Pouvons-nous accepter, nous les travailleurs, un tel régime qui nous écrase sans en condamner les injustices?

Pouvons-nous fermer les yeux sur le chômage, la pauvreté, les fermetures d'usines, les accidents de travail, les subventions à des compagnies qui fermeront tantôt leurs portes parce que le gouvernement, dans le système actuel, ne prend même pas les moyens pour les contrôler, pour les empêcher de polluer notre environnement, les obliger à développer de nouveaux produits si ceux qu'ils produisent aujourd'hui ne sont plus rentables? Actuellement, nous donnons nos richesses naturelles aux grosses corporations internationales et nous n'avons pas le courage politique de contrôler et planifier notre économie.

Nous ne pouvons plus le tolérer

Cette violence d'un système, due à la collusion des pouvoirs politique, judiciaire et économique, que nous avons tant de fois dénoncée, nous avons maintenant décidé de la combattre. Le régime qui permet autant d'injustice, autant de frustration, nous ne pouvons plus le tolérer, et il faut le changer dans ses fondements mêmes. C'est ce que nous avons conclu au dernier congrès de la FTQ et c'est dans ce sens que nous avons décidé d'orienter notre action.

Cette option fondamentale pour un changement de régime économique et politique est nécessairement une orientation politique, une option pour la politisation de nos membres. Il ne faut pas avoir peur des mots et d'appeler les choses par leur nom.

Encore faut-il préciser et clairement indiquer en quel sens la FTQ envisage cette action politique dans une société comme le Québec.

Le plaisir démagogique des politiciens sans vision, c'est de caricaturer cette action politique en essayant de faire croire aux gens que nous voulons prendre le pouvoir politique. Je tiens à le réaffirmer, le syndicalisme n'est pas un parti politique et sa fonction, dans une société, n'est pas d'exercer le pouvoir politique. Notre devoir, comme syndicalistes, c'est de défendre les intérêts économiques de nos membres, mais aussi, et cet aspect est très important, forcer la société politique à corriger toutes les situations, qu'elles soient de nature sociale ou économique, qui nuisent aux intérêts concrets de nos membres. En ce sens, nous avons toujours fait de l'action politique. Aujourd'hui, la nature des problèmes de notre société, s'étant considérablement modifiée, nous amène à orienter cette action d'une manière différente, c'est-à-dire plus globale.

Une responsabilité de 24 heures sur 24

La responsabilité du mouvement syndical n'est pas de défendre les intérêts et de protéger le travailleur pour les 8 heures par jour qu'il passe à son emploi, il faut au contraire défendre ses intérêts 24 heures sur 24, comme consommateur, comme dans ses besoins de logement, de nourriture, d'éducation, de loisir, en un seul mot, comme citoyen.

Autrefois, le mouvement syndical s'est battu pour des changements sociaux bien précis, comme l'assurance-chômage, l'assurance-santé, un système de compensation pour les accidentés du travail, etc... Aujourd'hui, nous nous rendons compte que ces réformes sociales réalisées par le pouvoir politique traditionnel nous coûtent fort cher parce qu'il faut en payer le tribut à une classe privilégiée. C'est le cas des médecins lors de l'instauration du régime d'assurance-santé. Les études que nous avons menées, nos réflexions et surtout la constatation de la gangrène de plus en plus évidente sur le plan économique nous amènent à conclure que c'est l'organisation fondamentale de la société qu'il faut contester i.e. amener un changement de régime.

Ce que le mouvement syndical espère au fond c'est qu'on pourra un jour modifier à ce point le régime politique qu'il sera possible, et comme citoyen, et comme syndicaliste, de défendre nos droits sans vivre continuellement dans un climat d'affrontement. Ce que nous désirons profondément c'est de pouvoir vivre décemment dans la paix et la justice.

Louis Laberge

Parizeau en liberté

Marius ou lettre ouverte à M. Castonguay

C'est entendu. . .pour éviter votre démission, le Cabinet du Québec a changé d'attitude à l'égard du gouvernement fédéral. A tour de rôle, chacun des ministres y va de son couplet anti-fédéral, anti-gouvernement d'Ottawa ou simplement anti-Trudeau. Certains des ministres n'ont qu'à continuer d'envoyer les giclées que depuis assez longtemps ils avaient de la difficulté à retenir. C'est le cas, par exemple, des ministres du Travail et des Communications: la politique de la main-d'oeuvre et les discussions sur le contrôle des ondes sont des thèmes en or. Il suffit de peser sur le bouton, cela vient comme l'eau des essuie-glaces.

D'autres ministres commencent à connaître assez leurs dossiers pour découvrir ce que la plupart des journalistes savent depuis longtemps. Le ministre de l'Agriculture, par exemple, avec le thème de la politique du prix des grains de provende, dispose d'un bon filon qu'il pourra utiliser à volonté.

Les conversions tardives

Et puis, il y a des épisodes amusants, des espèces de conversions tardives. C'est ainsi que, par exemple, on apprend par la Chambre des Communes (Ottawa) que M. Bourassa aurait écrit une lettre à M. Trudeau au sujet du projet de construction d'un gigantesque complexe pétrochimique à Sarnia. Le premier ministre du Québec n'est pas content. On le comprend. Il y a près de deux ans que l'on dénonce les conséquences de la politique nationale de l'Energie qui a établi le long de la vallée de l'Outaouais une frontière étanche pour certains produits pétroliers venant du Québec. On a dénoncé de même la politique du ministère de l'Expansion Economique régionale, jouant systématiquement dans le même sens. Et on a même décrit le système qui veut qu'un producteur du Québec puisse avoir des subventions pour la construction d'une usine pétrochimique à la condition de limiter par entente ses ventes en Ontario (le cas de la Société Italienne de Résines est probablement le plus scandaleux exemple de cette politique).

Pas de réaction à Québec. Le cas Caloil qui sert de test à toute cette cause tombe dans l'indifférence et devant la Cour suprême.

Coucou!

Puis tout à coup un an plus tard: Coucou! Le gouvernement se réveille, le dommage est fait. Le complexe pétrochimique qui aurait pu s'inscrire dans le prolongement de la raffinerie de Golden Eagle à Saint-Romuald, est disparu. Sarnia reçoit une nouvelle expansion. Nous, on n'est pas content. . .mais alors pas du tout. Comme disait Marius à ses amis: "retenez-moi ou je vais faire un malheur!"

Pagnol-roi

Les ministres, les uns après les autres, se transforment en Marius. Pagnol-roi!

Est-ce que cela vous amuse vraiment, M. Castonguay? Est-ce vraiment ce genre de cirque qui va vous retenir dans le Cabinet?

Vous avez connu, comme moi, depuis dix ans, des ministres sérieux. Vous savez comme moi qu'ils ont été peu nombreux. Vous savez aussi à quel point il leur a été difficile de faire aboutir les projets les plus solides, les mieux étudiés.

Sans doute, pendant quelques années, devant un Lester Pearson trop habitué aux compromis diplomatiques, il a été possible de faire des trouées assez spectaculaires. Vous avez participé vous-mêmes à l'une des plus brillantes de ces opérations: la Régie des Rentes.

Quand nous étions fédéralistes

Nous croyions à cette époque que se constituait petit à petit au Québec une société qui ne ressemblerait à aucune autre. Nous étions encore fédéralistes. Construire le Québec dans le Canada ne nous apparaissait pas encore comme une contradiction dans les termes.

Et, pourtant, nous avions tort.

Nous étions en train de défaire le Canada, de le détruire. M. Trudeau l'a compris avant bien d'autres hommes politiques québécois, mais pas avant la majorité de l'opinion anglophone. D'où une bonne part de son succès.

Reconstruire le Canada

Il devait - il doit encore - arrêter le gouvernement du Québec; le remettre à sa place - qui de son point de vue ne peut être que petite. En fait, M. Trudeau doit reconstruire le Canada. C'est aussi attirant, aussi emballant comme objectif, pour un Canadien, que de vouloir construire le Québec peut l'être pour un Québécois.

Suivons alors la logique de la démarche de M. Trudeau. Il doit écraser M. Bourassa. Gentiment, sans le heurter, mais il doit l'écraser. Il faut, enfin, après dix ans d'"aventures", un gouvernement à Québec qui, n'ayant plus beaucoup d'argent pour de nouveaux programmes, accepte par priorité ceux qui sont financés en tout ou en partie par le gouvernement fédéral. Il faut que ce dernier, par ses subventions aux citoyens et aux groupes, redevienne tous les jours présent et actifs. Il faut, n. . .de. . .D, que l'on sente que quelqu'un mène!

L'administration provinciale

Vous savez à quel point le budget du Québec est maintenant le décalque du gouvernement fédéral. Vous savez à quel point ce budget québécois n'a plus les moyens de l'originalité. Nous ne sommes plus bien loin de "l'administration provinciale."

On peut essayer de donner le change avec la Baie James, mais on ne s'illusionne pas quant aux rapports qui nécessairement unissent un gouvernement et ses citoyens. L'originalité des projets, les nouvelles initiatives, les programmes qui préparent la société et l'économie de demain, tout cela est maintenant fédéral.

L'obstacle

Il ne reste, pour que M. Trudeau aboutisse vraiment dans ses desseins à l'égard du Cabinet de Québec, qu'un seul obstacle: vous.

A quelques mois des élections fédérales, il ne peut se permettre votre démission. Elle alimenterait l'élan du parti Québécois et serait considérée par le Canada anglais non pas comme votre échec mais comme celui de l'unité nationale dont le Premier ministre canadien s'est fait le champion.

Question de balistique

Alors il faut vous ménager. Ce n'est pas facile. Vous êtes un peu comme un navire qu'on veut neutraliser sans le couler. Il faut donc, en termes d'artillerie, vous encadrer sans vous toucher. Cela demande une certaine dextérité. Vous menacez de démissionner sur les allocations familiales? On vous offre assez pour éviter une démission imminente, mais pas assez pour vous satisfaire. Vous finissez pas vous tromper de moment pour présenter votre démission? On rétorque par le coup du budget Turner qui débalance la politique de sécurité du revenu que vous aviez préparée. Vous protestez?

Dans certaines de vos protestations, se glissent cependant des allusions d'ordre administratif, dont nous savons tous les deux à quel point elles peuvent être importantes, mais qui sont difficiles à expliquer. M. Trudeau en profite et vous vous retrouvez affublé de "chiures de mouches."

Vous en avez assez? Mais regardez les Marius qui vous entourent. Pour vous faire plaisir, ne crient-ils pas à qui mieux mieux? Ce n'est pas encore le rugissement du lion. C'est tout de même quelque chose. Vous demandiez qu'on change d'attitude à l'égard du fédéral. On l'a fait. On crie.

Fédéraliste convaincu, vous devriez être premier ministre. Ecoeuré du fédéralisme, vous devriez démissionner. Mais, à la fois écoeuré et ministre, combien de temps pensez-vous tenir encore, encadré comme vous l'êtes par l'artillerie fédérale? Croyez-vous vraiment que l'on répond aux attaques par des rodomontades?

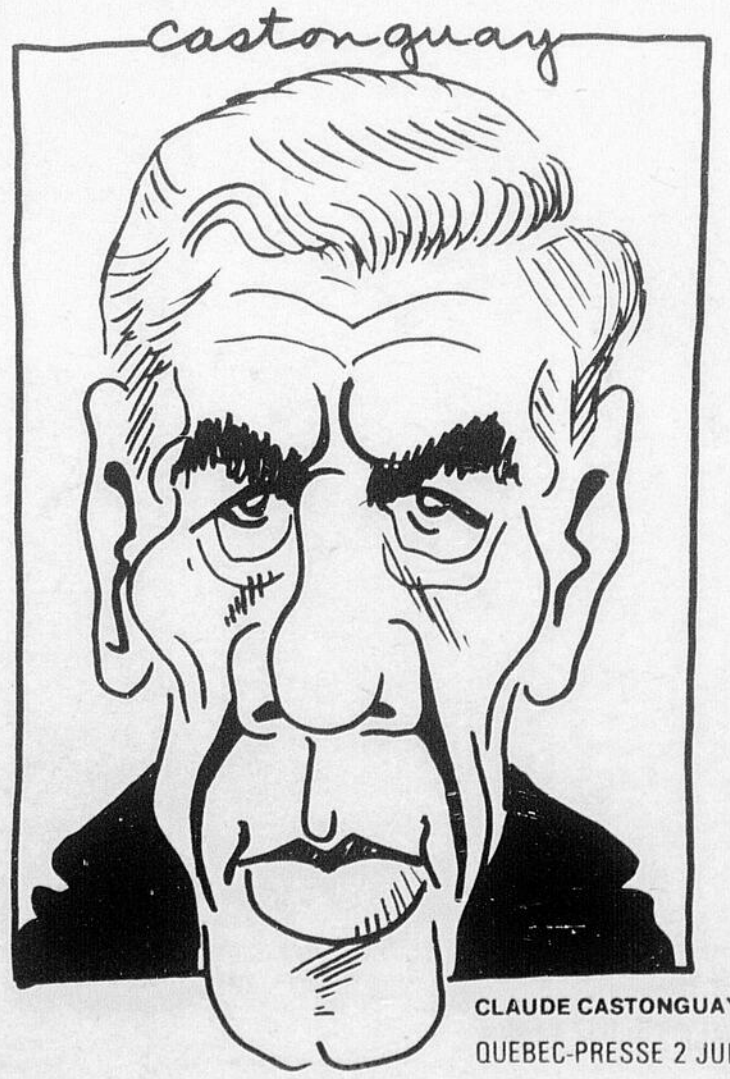

CLAUDE CASTONGUAY, vu par Dupras

Le nouveau visage de la

par Jules LeBlanc

C'est un magistral plongeon dans la voie socio-politique que la Corporation des enseignants du Québec a accompli au cours de son 22e congrès annuel qui a pris fin vendredi soir à Sainte-Adèle, dans les Laurentides.

Plus sûre d'elle-même, plus consciente de sa force, plus convaincue que jamais de la justesse des orientations qu'elle prend, devenue plus calme et plus audacieuse, complètement débarrassée des complexes qu'elle entretenait à l'égard des deux autres grandes centrales syndicales du Québec (CSN-FTQ), la CEQ s'est révélée sous un nouveau visage au cours de ces assises qui ont duré 5 jours.

Son récent stage de 15 jours à la prison d'Orsainville — **"Quand le président de la CEQ est en prison, c'est toute la CEQ qui est en prison"**, soulignait un délégué — semble lui avoir conféré une combativité qu'on ne lui connaissait guère depuis qu'une autre loi (la loi 25 de 1967) avait brutalement interrompu un mouvement de grève générale dans ses rangs.

Un pas de géant

C'est d'ailleurs quelques semaines seulement après l'adoption de cette loi, il y a 5 ans, que la CEQ avait pour la première fois esquissé quelques pas craintifs vers une action socio-politique. Depuis lors, chaque année, elle approfondit cette poussée à un rythme estomaquant, progressant à double enjambée tant par le nombre des décisions de caractère socio-politique qu'elle prend que par la nature de ces décisions.

Cette fois-ci, c'est un véritable pas de géant que la centrale a franchi par rapport au congrès de l'an dernier. L'engagement socio-politique a influencé tous les sujets abordés, revêtant une multitude de formes et couvrant une kyrielle de secteurs.

Parmi les traits les plus marquants de ce nouveau visage, mentionnons:

- o une analyse de l'école en termes de lutte de classes;
- o un rapprochement très net avec l'ensemble des travailleurs québécois;
- o une brisure tellement profonde, qu'elle paraît irréparable, avec le régime Bourassa et tout ce qui relève directement ou indirectement du système en place;
- o une préoccupation nouvelle pour des problèmes importants mais auxquels les enseignants n'ont jamais semblé s'intéresser jusqu'ici, sans doute parce qu'ils ne les touchent guère en tant qu'enseignants.

Un large consensus

Malgré un tel menu, ce congrès fut l'un des plus ternes auxquels on ait assisté depuis au moins 5 ans, voire même 10 ans. Malgré l'importance et la nouveauté des enjeux, aucun débat vraiment serré n'a donné du piquant à ces assises, du moins lors des séances plénières; peu d'interventions retentissantes sont venues délecter les 615 délégués officiels et les 235 autres personnes qui ont assisté au "festin" à un titre ou un autre.

Au regard de la fébrilité du congrès de l'an dernier où les délégués ont été sans cesse tenus en haleine par une faction de militants socio-politiques agressifs qui, apparaissant pour la première fois comme un mouvement organisé, provoquaient continuellement de sérieuses remises en question, ce congrès-ci est resté d'un calme déconcertant.

Une espèce de congrès du large consensus que même l'élection de 6 nouveaux membres (sur un total de 11) au conseil d'administration, dont le président, n'a pas réussi à écorcher un tant soit peu. Un consensus tellement évident et généralisé que d'aucuns se demandent s'il n'est pas superficiel.

Le manifeste

Et c'est dans l'un des hôtels les plus huppés des Laurentides, le Chantecler, que les délégués ont étudié et adopté le manifeste "L'école au service de la classe dominante" où la CEQ, pour la première fois dans ses décisions officielles, parle ouvertement de la lutte des classes.

Par comparaison, l'an dernier, un autre document dénonçant le syndicalisme d'affaire traitait carrément de l'exploitation de l'homme par le système capitaliste et n'hésitait pas à évoquer la lutte des classes, de la domination des travailleurs par les possédants, etc. Mais, le congrès n'avait pas fait sien le **"Livre blanc sur l'action socio-politique"**, se contentant d'en adopter les recommandations (d'ailleurs démunies de tout le vocabulaire.)

Comme prévu, le manifeste sur **"L'école au service de la classe dominante"** est le fait saillant de ce congrès. Aussi, Québec-Presse lui accorde-t-il ici une importance particulière (voir page suivante).

"Le monde ordinaire"

Un deuxième trait marquant de ces assises est le rapprochement très net des enseignants francophones à l'emploi des commissions scolaires et de quelques CEGEP avec l'ensemble des autres travailleurs québécois. Les enseignants se perçoivent comme du "monde ordinaire".

Dans plusieurs décisions, on mentionne la nécessité ou l'opportunité (selon les cas) d'agir de concert avec les autres centrales syndicales. Dans d'autres, on associe aux enseignants l'ensemble des travailleurs d'une région ou d'une école pour des actions à entreprendre conjointement; par exemple, les comités d'action politique dans chaque école.

S'il n'est pas question dans un avenir rapproché d'une fusion CEQ-CSN-FTQ, il n'en reste pas moins que le congrès a demandé **"qu'une étude soit entreprise dans les plus brefs délais afin d'analyser la possibilité d'une intégration des forces syndicales"**.

Plus encore, la CEQ préconise la formation d'un **"comité politique permanent inter-centrales formé de représentants des bureaux de direction"**, ainsi que la mise sur pied d'un **"secrétariat permanent inter-centrales"**, ce qui, selon le président Yvon Charbonneau, pourrait devenir une espèce de superstructure englobant les diverses centrales, y compris celle des producteurs agricoles (l'ex-UCC).

Le congrès demande aussi la formation, au niveau régional, de comités politiques permanents inter-centrales et inter-syndicats. Il demande encore que les enseignants et leurs syndicats participent dans chaque région à la formation des **"fronts de travailleurs"**. Sans compter l'établissement de **"contacts permanents avec les organismes populaires travaillant au progrès social et à la solidarité des travailleurs dans chaque région du Québec"**.

Rupture totale

Pour ce qui est de la rupture totale de la CEQ avec le gouvernement, le congrès a endossé les résolutions qui lui étaient présentées en ce domaine: retrait de toute participation à des organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux et spécification claire que les syndiqués qui siègent au sein de ces organismes le font à titre personnel et ne représente aucunement la CEQ.

Les délégués sont allés plus loin dans cette voie: le congrès incite fortement les membres et les employés de la CEQ à ne pas participer aux organismes consultatifs du gouvernement, du ministère de l'Education, des commissions scolaires, des écoles; **"à éviter ce genre de collaboration inopportune et contraire à l'intérêt des travailleurs"**.

La CEQ entend en outre **"favoriser l'élection de ses membres ou de tout citoyen dont les idées sont compatibles avec notre mouvement et qui offrent des garanties valables de représentation de la classe laborieuse à des postes au sein d'organismes publics"**: commissions scolaires et conseils d'administration des universités, de CEGEP, d'hôpitaux.

Autre phénomène qui incarne bien cette rupture, c'est l'attitude du congrès face au droit de grève. Dans l'esprit d'une décision, il est clairement sous-entendu que les travailleurs utilisent la grève chaque fois qu'ils le jugeront nécessaire pour la défense de leurs droits, et ce, quelles que soient les stipulations des lois à cet égard.

"On vient de s'accorder le droit de grève, a expliqué le président de la CEQ, de façon à l'utiliser quand on voudra. Les lois, ça regarde le gouvernement; que celui-ci y mette ce qu'il veut, c'est son problème". Personne n'a contesté cette interprétation que Yvon Charbonneau a donné d'une décision.

De plus en plus politique

Parmi les secteurs tout à fait nouveaux qu'aborde, au passage certaines décisions, signalons: l'impérialisme américain, **"la servitude des gouvernements face aux grands** cartels financiers", le chômage qui est décrit comme **"un problème permanent du système capitaliste"**, les droits des travailleurs à l'emploi des autres prises multi-nationales, les sérieuses lacunes de la loi du salaire minimum et de la loi des accidents du travail, etc.

L'omniprésence (ou presque) de l'orientation socio-politique de la CEQ dans ce congrès est bien réflétée par cette décision stipulant que la CEQ est **"acculée à resituer ses combats dans le cadre d'une stratégie de plus en plus politique, et ce, dans tous ses champs d'activités"**. Et par cette autre décision qui, dans le domaine de la formation syndicale, accorde la priorité à la formation socio-politique.

MICHELINE S I C O T T E, réélue 2e vice-présidente par acclamation.

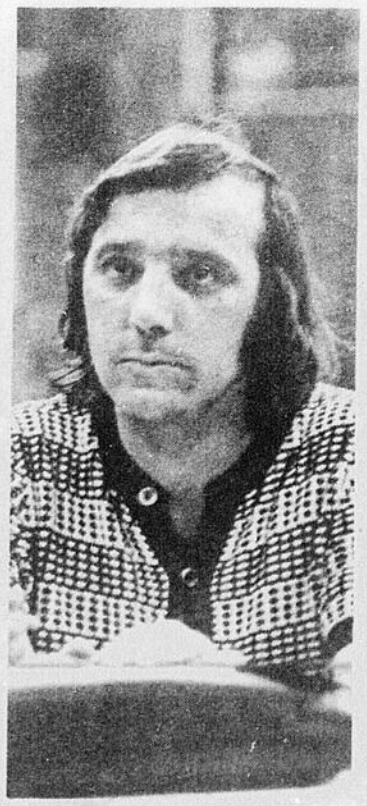

PAUL-EMILE THELLAND, réélu 4e vice-président par acclamation.

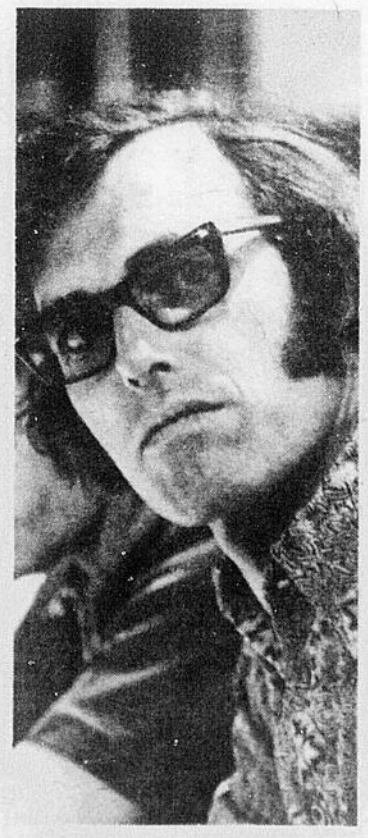

LOUIS-MARIE SAVARD, élu au poste de trésorier.

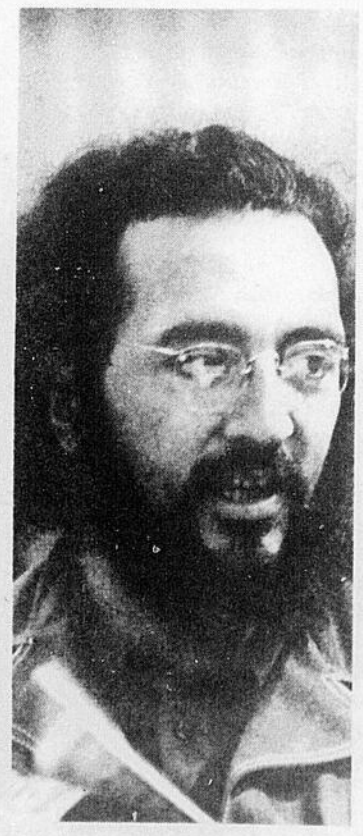

GASTON SANCHEZ, élu 2e conseiller par acclamation.

BERTRAND BERGER, élu au poste de 4e conseiller.

ANDRE MARCOUX. Ce candidat des militants socio-politique est venu très près (16 votes sur un total de 500) de décrocher un poste.

Corporation des enseignants

Refusant de répéter l'histoire du 21e congrès, le 22e congrès de la CEQ a fait sien, jeudi, le manifeste dénonçant "L'école au service de la classe dominante".

Et à maints égards, le congrès est même allé plus loin que le manifeste lui-même. Et les résolutions adoptées le furent par de confortables majorités, à deux exceptions près. Et sans même susciter un débat excitant, ou du moins, serré.

Et sans même qu'il y ait, sauf sur 2 points comme il y avait à la CEQ depuis quelques années, des dissidences de la part de délégués qui tenaient à ce que l'on inscrive officiellement et nommément leur refus de se rallier à la majorité sur telle ou telle décision.

Premier rejeton

Le congrès de l'an dernier avait adopté, en les diluant un peu, l'ensemble des recommandations du "Livre blanc sur l'action socio-politique" **qui dénonçait le syndicalisme d'affaires et préconisait l'élaboration d'un projet global ainsi que la formation d'un réseau de militants (socio-politiques) dans la centrale. Il avait cependant refusé d'adopter le Livre blanc comme tel, se contentant de le considérer comme un document de travail.**

Cette fois, le premier rejeton de ce fameux Livre blanc, "l'école au service de la classe dominante" **a été adopté dans son contenu aussi bien que dans ses recommandations.**

Le congrès est cependant venu à un cheveu de refuser de se prononcer sur le document et ses recommandations. Un bout de phrase très ambigu a semé la confusion dans le congrès et amorcé une bataille de procédures que l'autorité du président des débats a évité de se prolonger. Le congrès s'est finalement penché sur le contenu du manifeste et ses recommandations mais non sans que les délégations de 8 des 50 syndicats de la CEQ n'enregistrent leur dissidence. (Trois délégués ont fait de même à propos de l'autogestion.)

Une seule hésitation

Une fois cette question réglée, les choses ont tourné rondement. La dénonciation de l'école comme un rouage de l'exploitation de la classe des travailleurs par la classe dominante et comme un instrument servant à véhiculer l'idéologie capitaliste et à perpétuer ce système a été adoptée sans difficulté particulière.

La formation de comités d'action politique dans chaque école regroupant tout le personnel de même que les parents et les étudiants; la transformation des formes de contrôle du rendement des étudiants (examens, bulletins, etc.); l'implantation de l'autogestion dans les écoles et à tous les paliers du système scolaire; l'institution d'une vaste enquête (avec des chercheurs et des animateurs) en vue de poursuivre l'analyse du rôle de l'école et de l'enseignant dans la société capitaliste: voilà quelques-unes des principales décisions qui ont été prises.

UNE INTERVENTION au 22e congrès de la CEQ

L'objectif des enseignants pour l'année qui vient

Une critique profonde et totale de l'école

Etant donné leur caractère tout à fait nouveau dans l'histoire du syndicalisme enseignant au Québec ainsi que leur importance exceptionnelle, QUEBEC-PRESSE publie le texte intégral des décisions du congrès de la CEQ portant sur le manifeste "L'école au service de la classe dominante":

1- Que la CEQ distribue à tous ses membres le manifeste "L'école au service de la classe dominante" et qu'elle leur en facilite l'analyse.

2- Qu'avant toute divulgation du document **"l'école au service de la classe dominante",** l'équipe socio-politique s'engage à corriger certaines erreurs de faits qui lui seront indiquées par les syndicats avant le 30 septembre 1972.

3- Que la CEQ constate et saisisse toutes les occasions de dénoncer et démontrer la transmission de l'idéologie capitaliste par l'école, qu'à cette fin, elle fasse sien le dossier de **"L'école au service de la classe dominante"** et s'engage à le faire connaître à tous ses membres à la base afin que ces derniers puissent exprimer leur opinion.

4- Que la CEQ dénonce et combatte la collaboration active de l'école au maintien de l'exploitation de la classe des travailleurs.

(...)

Démocratisation?

5- Que la CEQ prenne les mesures nécessaires pour démasquer la pseudo-démocratisation de l'école et l'existence de deux systèmes d'éducation au Québec, l'un privé pour les privilégiés, l'autre public pour le monde "ordinaire".

Que la CEQ dénonce et prenne les mesures nécessaires pour que cesse le versement de subventions aux institutions privées d'enseignement.

Que, parallèlement, la CEQ entreprenne une campagne publicitaire d'information sur l'injustice sociale que constitue ce régime de subventions.

Perpétuer le système

6- Que la CEQ, dans ses prises de position concernant l'école, combatte toute décision, méthode, programme ou initiative pédagogique servant à perpétuer le système capitaliste.

7- Que la CEQ entreprenne l'inventaire critique des expériences pédagogiques faites sous l'initiative des enseignants et diffuse les informations recueillies.

8- Que la CEQ incite ses membres à la mise sur pied, dans leur milieu de travail, de comités d'action politique enseignants-étudiants-personnel de bureau-personnel d'entretien-parents.

9- Que la CEQ mette à la disposition des comités d'action politique des moyens techniques de communication permettant aux militants d'échanger leurs recherches et leurs expériences d'action en vue de favoriser concrètement le développement du réseau de militants.

Système de notes

10- Que la CEQ mette en marche une analyse très sérieuse du système de notes, bulletins, dossiers cumulatifs, tests, règlements, etc., avec les étudiants et/ou les parents s'il y a lieu, afin de vérifier comment ils favorisent la classe dominante et font accepter à la classe dominée sa domination.

11- Que la CEQ travaille avec les parents et les étudiants à la transformation des formes de contrôle imposées par le ministère de l'Education (bulletins, dossiers cumulatifs, examens, etc.), selon les résultats de l'analyse prévue à la recommandation 10.

Que la CEQ fasse la recommandation au CPI (Comité pédagogique interdisciplinaire) de travailler dans le même sens.

12- Que la CEQ encourage les syndicats locaux à profiter des journées d'étude et de planification pour faire prendre conscience aux enseignants du rôle de l'école et de leur rôle dans le système capitaliste. Qu'à cette fin, la CEQ fournisse aux syndicats locaux les documents requis.

L'autogestion

13- Que la CEQ voit à promouvoir l'autogestion dans les écoles et à tous les paliers du système; qu'à cette fin, la CEQ fournisse tous les moyens techniques nécessaires pour assurer dès maintenant l'autogestion dans un certain nombre d'écoles pilote.

14- Que la CEQ incite les syndicats à lutter contre les divers comités de collaboration au niveau de l'école et de la commission scolaire.

Que la CEQ incite les syndicats et les enseignants à remplacer les comités de type consultatif par des comités auto-gestionnaires enseignants et/ou étudiants et/ou parents au niveau de l'école et de la commission scolaire.

Que la CEQ invite ses syndicats à se retirer de tous ces organismes strictement consultatifs aux niveaux régional et local (école).

Une vaste enquête

15- Que l'analyse du rôle de l'école et de l'enseignant dans la société capitaliste soit poursuivie.

Qu'à cette fin une commission d'enquête — formée d'une équipe de chercheurs et d'une équipe-terrain (d'animateurs) — soit mise sur pied.

Que le travail soit fait avec la collaboration des enseignants à la base et du comité d'action sociale. Que le manifeste **"L'école au service de la classe dominante"** soit utilisé sur le terrain et par les chercheurs, comme instrument de base, pendant toute la durée de l'étude. Qukune diffusion en librairie du rapport soit assurée.

LE SCANDALE DURE...

"Quand les Québécois lisent des nouvelles sur les pays dits "sous-développés", l'Amérique du Sud, ils sont toujours surpris quand ils apprennent que, par exemple, en Uruguay 6% des familles contrôlent 80% des terres cultivables, ou qu'au Guatemala 7% de la population contrôle 90% des terres, ou qu'au Brésil 800 personnes contrôlent 70% des terres"...

Ed. Partis Pris

Il reste 1300 clubs privés de chasse et pêche

occupant 25,000 milles carrés du territoire public québecois l'équivalent du Nouveau-Brunswick.

Il faut s'organiser pour récupérer ces territoires.

Le MACPTC poursuit sa lutte.

Faire parvenir ses fonds et conseils ou opinions à:

Québec:	C.P. 821, Québec 4	667-7203
Montréal:	C.P. 222, Station Delorimier	526-9787

MOUVEMENT POUR L'ABOLITION DES CLUBS PRIVÉS SUR LES TERRITOIRES DE LA COURONNE.

Une entrevue exclusive d'Yvon Charbonneau

"Un congrès doit être en avance sur ses membres mais pour les attirer et non pas les éloigner"

par Jules LeBlanc

"Les délégués à un congrès ont le droit et ils ont même le devoir de prendre des décisions qui marquent une certaine distance par rapport à ce que peuvent penser les membres. Mais ils ont aussi le devoir et la responsabilité de voir si cette distance en est une qui attire ou une qui crée un fossé. Ils se doivent de ne rien brusquer, de respecter le rythme d'évolution des membres, de ceux qui nous accompagnent dans le quotidien."

C'est ce que le président de la Corporation des enseignants du Québc a déclaré à QUEBEC-PRESSE au cours d'une entrevue qu'il accordait quelques minutes après la fin du 22e congrès annuel de la CEQ. Il reprenait ainsi, en le précisant, le message qu'il avait lancé aux congressiste lors de la clôture du congrès, en commentant le débat sur l'indépendance du Québec.

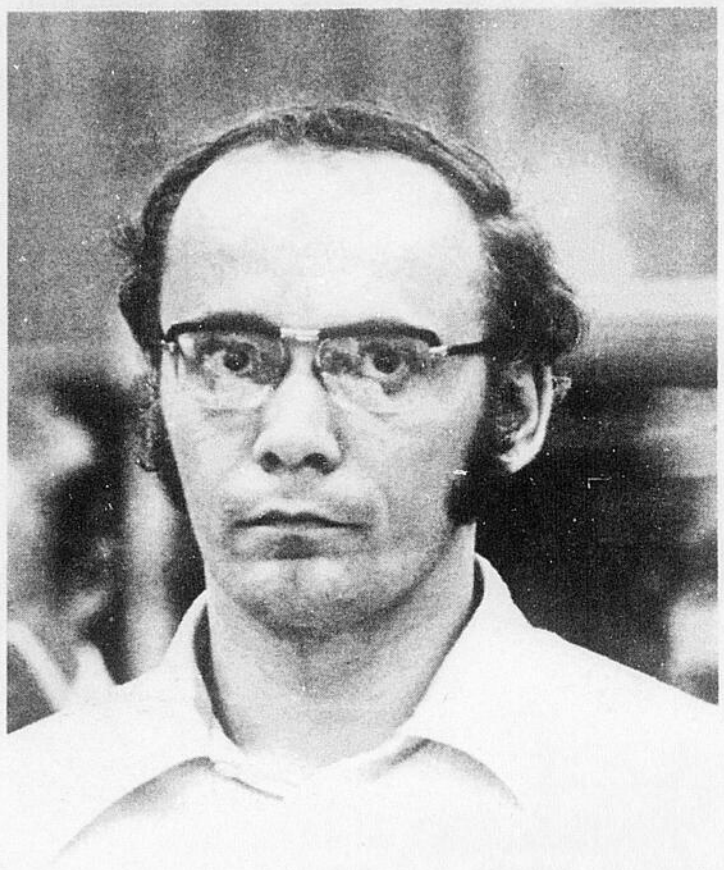

YVON CHARBONNEAU, président réélu de la Corporation des enseignants du Québec.

Photo Michel Elliott

Soulignant que le manifeste **"L'école au service de la classe dominante"** n'est pas arrivé comme un cheveu dans la soupe et qu'il a été étudié dans les syndicats avant le congrès alors que la question de l'indépendance du Québc ne l'avait pas été, Yvon Charbonneau lance **"une mise en garde contre le cogrès qui s'arroge le droit de penser au nom des membres sans leur en avoir parlé avant".**

Lutte quotidienne

Il a également insisté sur la nécessité de la formation socio-politique des membres, qui a été l'une des orientations majeures du congrès. Reprenant certains points de son rapport moral, M. Charbonneau signale qu'il est facile de voter n'importe quoi. **"On peut voter d'aller sur la lune demain matin, mais ça change quoi?"**

Il faut plutôt **"s'ancrer dans le quotidien et s'enraciner dans le milieu de travail"** par une action permanente. Ce n'est pas parce que le congrès se prononce en faveur de l'indépendance du Québec que celle-ci va se faire et que les membres vont adhérer à cette option et travailler à sa réalisation. Il faut plutôt que le congrès fasse en sorte que les délégués puissent ensuite retourner auprès des membres et être en mesure de les sensibiliser à cette question.

"C'est un peu cela une formation socio-économique valable. Si une centrale doit dire à ses membres pour quel grope politique ou pour quel candidat ils doivent voter lors d'une élection c'est qu'il n'y a pas eu au préalable une formation politique profonde et sérieuse.

"Il faut faire en sorte que les dirigeants syndicaux n'aient plus à dire à leurs membres comment ils doivent se comporter face aux pouvoirs scolaire, municpal, provincial et fédéral."

"On se comprend"

A propos du caractère terne des débats au cours du congrès, M. Charbonneau commente: **"Il y a eu l'an dernier des affrontements irréductibles et une approche idéologique des problèmes. Il y avait beaucoup d'intolérance, les groupes cherchant à s'identifier clairement et à s'exclure mutuellement, à se matraquer.**

"L'une des caractéristiques majeures du congrès de cette année, c'est qu'on a appris dans l'action - la grève de la fonction publique, la Crise de mai, l'action au sein du Front commun, etc. on a appris à construire ensemble, à tisser ensemble.

"Pour tous, il s'agissait de marquer des pas sûrs, ensemble. C'est pourquoi, au niveau des discussions et des décisions, les groupes étaient très perméables les uns aux autres. C'est une approche pratique et une attitude d'ouverture (et non d'exclusion mutuelle); c'est une nouvelle capacité de compréhension et d'aller en avant.

"Cela peut paraître moins intéressant, moins spectaculaire, quand il n'y a pas de divisions. Pourtant, n'est-ce pas spectaculaire de voir ainsi des gens travailler ensemble, et se comprendre, et établir des consensus tout au long d'un congrès de 5 jours -- sans jamais se démentir?

"Nous avons appris que, comme un arbre, nous sommes forts par les racines et non pas par le feuillage."

Son mandat

Elu président de la CEQ en 1970 par une majorité de 18 votes, Yvon Charbonneau a été réélu par acclamation cette année. Comment envisage-t-il son mandat?

"Le congrès a retenu les grandes orientations que contenait mon rapport moral, répond-il: **les discussions et les décisions qui ont été prises l'indiquent clairement.**

"En conséquence, il faut enraciner notre action syndicale dans notre milieu de travail au lieu de se disperser dans toutes sortes d'actions-saupoudrages. Entreprendre une lutte permanente et quotidienne, axée sur des objectifs concrets, au lieu de se lancer dans des avantures spectaculaires et sans lendemain, au lieu de mener une lutte épisodique, nerveuse et passagère. Elaborer nos propres points de vue et ensuite les imposer, au lieu de toujours se les laisser imposer par le gouvernement et les autres pouvoirs. Travailler de concert avec l'ensemble des autres travailleurs et bâtir l'école avec les parents, les étudiants et tous ceux qui y travaillent, au lieu de se replier sur soi et d'agir seul.

L'indepéndance du Québec

Le OUI du congrès de la CEQ sera soumis à un référendum

La Corporation des enseignants du Québec est la première centrale syndicale au Québec à se prononcer, lors d'un congrès, en faveur de l'indépendance du Québec. Cette décision, cependant, est celle des délégués au congrès et non celle de la centrale.

La résolution précise, en effet, que cette décision n'engage pas les membres de la CEQ et qu'elle sera soumise à un référendum auprès des 65,000 membres de la centrale avant les prochaines élections. C'est ce référendum qui dira si la CEQ est pour ou contre l'indépendance du Québec.

Auparavant, le congrès a précisé, en songeant plus particulièrement au parti Québécois, que la CEQ conserve sa pleine indépendance vis-à-vis tous pes partis politiques et qu'elle n'en appuie aucun.

C'est peu avant minuit vendredi soir dernier que cette résolution a été adoptée par une très forte majorité — et ce, quelques minutes seulement avant la clôture du congrès. Il ne restait plus dans la salle que 270 des 615 délégués officiels inscrits au congrès, alors que le quorum du congrès était de 227 et que 500 délégués avaient participé à l'élection des dirigeants quelques heures plus tôt.

Les délégués ont éliminé plusieurs autres formulations avant de se rallier à celle que proposait le président Yvon Charbonneau. La question de l'indépendance même n'a pas suscité de discussion, le débat portant plutôt sur l'opportunité d'un référendum et sur le fait que la décision du congrès n'engage pas la centrale.

Il faut noter aussi que les délégués ne se sont pas prononcés en faveur de n'importe quelle sorte de Québec indépendant mais plutôt en faveur d'une indépendance faite par la classe des travailleurs et pour elle.

Lors d'un sondage scientifique effectué en 1968, quelques mois après la fondation du Mouvement souveraineté-association (le MSA devenant plus tard le parti Québécois), pius de 40% des membres de la CEQ étaient favorables à l'indépendance du Québec.

Le congrès a de nouveau réclamé la proclamation de l'unilinguisme français au Québec (le français devenant la seule langue officielle) et le retrait de la loi 63 (sur la langue d'enseignement). Il a renouvelé son adhésion au Mouvement Québec français et il a appuyé le manifeste du MQF.

TEXTE INTÉGRAL DE LA RÉSOLUTION

Voici le texte intégral de la décision relative à l'indépendance du Québec:

"1. Que les délégués au 22e congrès (de la CEQ) reconnaissent que, sur cette question de l'indépendance du Québec, ils ne peuvent engager l'opinion des membres de la CEQ à ce stade-ci.

"2. Que les délégués au 22e congrès (de la CEQ) se prononcent en faveur de l'indépendance du Québec réalisée avec la participation active et critique de la classe laborieuse, pour autant qu'elle se réalise au bénéfice de la classe laborieuse, et en fassent la recommandation aux membres de la CEQ.

"3. Qu'un référendum sur la recommandation des délégués du 22e congrès soit organisé auprès des membres avant les prochaines élections provinciales.

"4. Que le résultat de ce référendum tienne lieu de la politique officielle de la CEQ en cette matière."

Parti politique

Voici le texte de la décision relative aux partis politiques:

"A- Que la CEQ conserve sa pleine indépendance vis-à-vis tous les partis politiques quels qu'ils soient et rejette, pour le moment, la participation à la formation d'un nouveau parti politique.

"B- Que la CEQ ne donne son appui à quelque parti politique que ce soit sans le consentement de la majorité de ses membres."

L'histoire de la Liberté

Déjà 13 titres parus

la femme, l'esclavage,
la liberté de la presse,
les chrétiens devant les révolutions,
les révolutions industrielles,
les conquêtes ouvrières,.

nous en passons.

Cégelec sera-t-elle tuée par son anti syndicalisme?

(L.F.) Le président de la tumultueuse **Société générale de financement (S GF),** Jean Deschamps, a un nouveau dossier sur son bureau. Un dossier sur **Cégelec Industrie,** une filiale de la société mixte qui n'avait donné que très peu d'ennuis, à ce jour, au PDG de la SGF et dont l'avenir apparaissait des plus prometteurs.

M. Deschamps, qu'il nous a été impossible de rejoindre la semaine dernière, a fait venir de la CSN un dossier fouillé d'une trentaine de pages qui porte ce titre sans équivoque: **"Une vague de répression antisyndicale menace l'avenir prometteur de Cégelec Industrie, filiale de la SGF".** Ce document a été préparé, à la suite de la grève qui paralyse l'usine de Laprairie depuis le 10 mai, par le Syndicat national des accessoires électriques, la Fédération de la métallurgie et le Secrétariat d'action politique de la CSN.

Avec les Français

Cégelec Industrie, c'est l'un des plus beaux fleurons de la Société générale de financement, dont le partenaire à 50% dans cette entreprise est la célèbre **Compagnie générale d'Electricité de France.** Située dans le secteur de pointe de l'appareillage électrique et fournisseur de l'Hydro-Québec, Cégelec est la seule des quatre entreprises dont la SGF a participé à la création, en 1964, qui ait atteint le seuil de la rentabilité.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la CSN, Marcel Pepin, a réclamé l'intervention personnelle dans le conflit du président Jean Deschamps, également vice-président de Cégelec. Selon M. Pepin, **"la SGF ne doit pas faire supporter aux travailleurs de Cégelec, en grève depuis sept semaines, les pertes qu'elle enregistre dans ses autres filiales".**

Le conflit, selon la C SN, est dû au fait que les cadres supérieurs de Cégelec, d'origine européenne, ont complètement gâché le climat de relations de travail en congédiant trois dirigeants du syndicat, en imposant des dizaines de sanctions en vertu d'un code disciplinaire désuet et en établissant unilatéralement, au mépris de la convention collective existante, une cadence de travail "qui ouvre la voie à tous les abus".

Coup de barre

Selon la CSN, et un vigoureux coup de barre s'impose de la part des administrateurs de la S GF, et notamment de M. Deschamps. **"Sinon, les dirigeants de la société mixte mériteront le qualificatif de piètres gestionnaires que la population québécoise commence à leur attribuer. L'alliance franco-québécoise de la SGF et de la Compagnie générale d'Electricité se fait-elle sur le dos des travailleurs québécois?"**

JEAN DESCHAMPS, de la SGF.

L'hôtel

QUEEN'S

"Le confort d'un grand hôtel à prix populaires"

Le Queen's. Il y a cinq ans, Urbain Boutin prenait en mains un hôtel que beaucoup considéraient comme un établissement de troisième ordre. Depuis, le Queen's a bien changé car le nouveau propriétaire n'a pas ménagé ses efforts pour faire de son hôtel l'endroit de prédilection de l'homo quebecensis moyen. Pas de luxe inutile au Queen's. Mais un excellent service, une athmosphère agréable et cette indéfinissable impression d'être chez soi. C'est la marque de commerce du Queen's: un hôtel dirigé par des Québecois pour des Québecois.

Le Queen's. Dix salles pour réunions ou banquets pouvant abriter de 25 à 400 personnes. A compter de vingt dollars. Trois bars. Deux restaurants. 350 chambres.

Le Queen's. 700, rue Peel, Montréal. (514) 866-2531.

Onontio proteste!

La semaine dernière, les Visages-Pâles de Québec-Presse situaient

LE PARC ONONTIO

à l'Assomption plutôt qu'à l'Ascension...

ONONTIO ne peut accepter qu'on veuille le ramener ainsi aux portes de la grand'ville. Il proteste avec véhémence et tient à proclamer hautement que son territoire,

LE VRAI CAMPING

est bien situé à l'Ascension (route 11), dans les Laurentides, au nord de Sainte-Agathe, dans l'air pur du Mont-Tremblant.

C'est un camping pas comme les autres.

Une nature extraordinaire.
Grands emplacements boisés.
Rivière (pas polluée) enroulée autour du domaine. Immense plage de sable fin...

Pour l'esprit et pour le corps:
des activités culturelles et sportives,
saison complète de cinéma (de qualité),
chansonniers, feux de camp,
arts plastiques, pêche, jeux divers,
athlétisme, rencontres avec des champions...

Et pour les petites natures qui craignent la grande nature, eau courante, douches chaudes, lessiveuses automatiques, magasin de camp. Quand même!

Ce soir, cinéma (gratuit):

"Un pays sans bon sens" de Pierre Perrault

Renseignements: 676-8845 (Montréal)
1-819 - 275-5506 (L'Ascension)

AUX AMIS DE QUEBEC-PRESSE
Réduction de $1.00 sur location d'emplacement pour la première journée sur présentation de ce coupon au Parc ONONTIO

lecteurs

La CSD: pas de démocratie

Depuis le coup de barre à droite d'une aile de la CSN et la création de la CSD, les 3D ont énoncé l'idéologie de cette nouvelle centrale: il s'agit d'un recul énorme de la part du mouvement syndical.

Depuis toujours on reproche au syndicalisme d'accentuer l'écart entre les travailleurs: au Québec, environ un tiers des travailleurs sont syndiqués. Devant ce phénomène, la seule solution pour le mouvement syndical était de se lancer sur un deuxième front, celui de l'action politique.

Le rôle du syndicalisme est d'aider tous les travailleurs et surtout d'essayer de rejoindre les non-syndiqués. La CSD semble oublier ce fait et oublie aussi qu'en ne s'occupant que de sa propre petite convention, on ne règle absolument rien au sort de l'ensemble des travailleurs.

Les 3D parlent de syndicats démocratiques: pour qui? Pour ceux qui sont à l'intérieur de leurs cadres; mais les autres, qui s'en occupe?

Je crois que les 3D ont une conception très fausse de la démocratie. C'est ce genre de démocratie qu'on retrouve un peu partout dans le monde et surtout en Amérique du Nord, démocratie qui ne s'occupe que d'une minorité de gens.

Je ne comprends pas ce que pensent les travailleurs en adhérant à la CSD: on passe encore à côté du problème. La preuve: tous les deux ou trois ans, on retournera à la négociation, on fera la grève, on recommencera...

Mario Giroux, Montréal

Cessez de rêver, messieurs les commissaires!

Lors des élections du 12 juin, 23% de l'électorat s'est rendu aux urnes...

Certains commissaires prétextent les déménagements du printemps (sic), d'autres blâment directement les citoyens de leur manque de participation.

Messieurs les commissaires, cessez de rêver. L'unique participation que vous permettez et réclamez des citoyens est une croix sur un bulletin de vote qui vous confère tous les pouvoirs. Vous ne les informez ni ne les consultez en aucun autre moment de l'année.

Les citoyens responsables veulent participer à l'administration de leurs commissions scolaires dans des actes décisionnels concrets, et, pour ces mêmes citoyens, le vote électoral tel qu'il est actuellement exercé est le symbole d'une liberté faussement achetée par des politicailleurs de carrière.

A tous les niveaux, le pouvoir décisionnel doit appartenir aux citoyens, surtout quand il s'agit de l'éducation de nos enfants.

Lucien Foisy
Longueuil

Bravo aux évêques québécois!

On ne peut que féliciter l'épiscopat catholique romain canadien-français du Québec pour le magnifique courage dont il a fait preuve, AU MOIS D'AVRIL (19 - 21), à Ottawa.

Bravo à tous les évêques catholiques romains canadiens-français du Québec qui refusent de reconnaître l'existence de la nation québécoise et son droit à disposer d'elle-même.

Chacun sait pourtant que reconnaître à un peuple le droit à l'autodétermination ne signifie pas favoriser son accès à l'indépendance, mais plutôt lui accorder le libre choix de son avenir.

Comme quoi les évêques catholiques romains canadiens-français se comportent encore comme d'excellents réactionnaires et que rien n'a changé, pour eux, au pays du Québec. En 1837, Mgr Lartigue excommuniait les Patriotes. En 1867, les évêques catholiques romains canadiens-français du Québec favorisaient la création de la Confédération. En 1972, l'épiscopat catholique romain canadien-français du Québec se soumet encore devant l'épiscopat catholique romain anglais du Canada.

C'est vrai que leur royaume n'est pas de ce monde, et que les questions d'ordre politique ne les intéressent pas!!! Son éminence le cardinal Maurice Roy n'a-t-il pas quitté Rome, en octobre 1964, en plein concile, pour venir recevoir Sa Majesté Elisabeth II, reine d'Angleterre, du Canada (et du Québec), dans la belle ville de Québec???

Je profite de l'occasion pour rappeler aux catholiques romains canadiens-français de la capitale que dans les années 1950 (1957, je crois) leur évêque, Mgr Maurice Roy, faisait faire des quêtes dans leurs paroisses afin de payer un collège classique, St. Lawrence College (Sainte-Foy), à la "pauvre" minorité anglaise (catholique romaine) de notre région.

Ce qui me fait penser de la majorité catholique romaine canadienne-française et silencieuse du Québec:

Bonasse hier, bonasse aujourd'hui, bonasse demain!

Pierre Landry,
Québec 4

"As-tu deux minutes"

Ci-inclus notre chèque de cent dollars dans le cadre de la campagne de souscription, "As-tu deux minutes".

Souhaitons que votre objectif soit atteint et largement dépassé.

Si Québec-Presse devenait le reflet des différentes tendances à l'intérieur du mouvement vers l'Indépendance du Québec il serait normal que tous les membres cadres du Parti Québécois deviennent des lecteurs assidus de Québec-Presse.

Chacun des comtés du Québec pourrait envisager de souscrire un multiple de quatre parts sociales afin que chacun, au moins, des membres de l'exécutif de comté se tienne au courant... des idées qui circulent et des faits vécus.

Longue vie à Québec-Presse.

Marcel Jacob
Hélène Jacob.

Fonds de soutien Sogefor

Aujourd'hui Mont-Laurier, demain le Québec!

Le Comité de coordination de Sogefor, qui regroupe les travailleurs de l'usine, les producteurs de bois et les organismes populaires de la région de Mont-Laurier, en un front commun, pour chercher ensemble la formule de rechange idéale qui permettrait enfin aux gens de la région, de reprendre en mains, le développement économique de leur région.

Le mandat qu'a reçu le Comité, de la part de la population, lors d'une assemblée publique, était de s'occuper de mettre sur pied, après maintes études, une structure de coopérative, seule façon d'arriver à amasser le capital suffisant pour acheter et faire fonctionner l'usine Dupan.

Pour permettre à tous les gens de la région de participer, il faut d'abord trouver les moyens de sensibiliser toute la population.

En plus de trouver ces moyens efficaces de sensibilisation, il faut être en mesure de se les procurer. C'est pourquoi, le comité de coordination de Sogefor a institué le "FONDS DE SOUTIEN DE SOGEFOR", pour amasser les fonds nécessaires au financement interne du comité.

La deuxième utilité de ce fonds, et peut-être la plus importante, permettrait aussi éventuellement, d'avancer l'argent nécessaire pour défrayer le montant de la part sociale, à de futurs sociétaires qui n'ont pas l'argent ou le crédit nécessaire pour l'obtenir, privant ainsi la future coopérative de membres sains et dynamiques.

Dans la mesure du possible, nous voulons éliminer par ce moyer, dans notre future coopérative, l'écart entre les individus qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas.

La formule de rechange mise de l'avant par le Comité de coordination est une formule sans précédent au Québec et, de ce fait, si elle réussit, pourrait avantageusement être utilisée dans d'autres situations semblables.

Aujourd'hui Mont-Laurier, demain le Québec, témoigne de la volonté populaire de ne pas limiter les efforts de la future coopérative strictement à l'usine Dupan, mais de travailler dans tous les secteurs économiques existants ou en créer d'autres, pour répondre aux besoins financiers des gens de la région.

Il faut que chacun, groupe ou individu, se fasse un devoir de faire parvenir, si modeste soit-elle, sa contribution financière, et cela, le plus tôt possible à l'adresse suivante:

FONDS DE
SOUTIEN SOGEFOR
a/s Denys Charbonneau
Secrétaire-coordonnateur
Comité de coordination
C.P. 30
Mont-Laurier, P.Q.

Oeuvre de vandales ou d'ennemis du parti Québécois?

Nous vivons dans une province démocratique, paraît-il? Où chacun a le droit d'exprimer ses opinions et où la formation de différentes associations est librement acceptée.

Le 10 avril, les membres du parti Québécois du comté Marguerite-Bourgeoys tenaient une assemblée régulière, à l'école Laurier - McDonald, située sur la 80e av. à LaSalle (cette école reçoit une population française et anglaise). A notre entrée dans l'école il y avait quelques jeunes anglais qui faisaient des remarques désobligeantes à la vue de l'affiche du parti Québécois, qui se trouvait à la porte d'entrée. Il est vrai que ce sont des jeunes et qu'ils ne sont pas toujours responsables de leurs actes, mais ces jeunes reçoivent leur éducation d'adultes responsables et leurs agissements sont le reflet d'attitudes de personnes adultes. Ceci serait peut-être plus compréhensible de la part de nos petits "Crazy Kids" de St-Henri, mais une telle attitude de la part de notre bourgeoisie anglo-saxone de l'West de l'île est un peu surprenante. Mais passons, de tels gestes sont sans importance et c'est ce que firent les membres du Parti Québécois à leur entrée dans l'école.

A notre sortie de l'école vers 11 hres du soir nous constatons que les antennes ainsi que les essuie-glaces de nos véhicules (12), avaient tous été arrachés, geste sauvage, qui aurait certainement réjoui lord Durham.

Qui l'a fait? nous n'accusons personne, nous n'avons pas de preuves. Est-ce l'élément anglais? nous ne croyons pas, ils sont trop respectueux des droits démocratiques (la Brink's).

Personnellement, j'habite LaSalle depuis 10 ans et c'est la première fois qu'un tel incident m'arrive, pourtant j'ai déjà participé à plusieurs assemblées. Un tel geste a été posé par des ennemis du parti Québécois, c'est malheureux puisque ce parti rejette toute violence et se sert de moyens démocratiques pour arriver à ses buts. Un vieux dicton dit "que la violence engendre la violence". Il ne faudrait pourtant pas; heureusement que nous sommes cependant encore 5 millions de francophones au Québec.

Un membre du parti Québécois qui demeure encore pacifique.

Jacques David
LaSalle

DERNIER RAPPEL

Fort-Net vous rappelle qu'il est imprudent de ranger vêtements pour l'été avant de les nettoyer à fond.

Nos services de nettoyage sont disponibles *au poids ou à la pièce.*

Fort-net

1781, rue Saint-Denis
(Métro Berri-de Montigny)
845-4516

L'histoire de la Liberté

S'excuse auprès de ses lecteurs des délais dans la livraison de leurs volumes ces dernières semaines.

Par solidarité syndicale nous vous demandons de bien comprendre ces délais

(nous sommes de tout coeur avec les débardeurs)

OFFRE D'EMPLOI

(TEMPS PARTIEL)

à Québec-Presse

AGENTS-LIVREURS demandés pour travail de fin de semaine sur la Rive Sud en banlieue de Montréal.

Pour renseignements: **Guy Ouimet 381-9936**

québec partout

par Virginie Boulanger

Lesage

On ne veut pas d'un nom anglais pour la nouvelle municipalité

Un citoyen de Lesage, municipalité située sur la route 11 à une dizaine de mille au nord de Saint-Jérôme, proteste vigoureusement auprès du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, pour le nom anglais dont il veut coiffer la nouvelle municipalité née de la fusion de Lesage, Shawbridge et Prévost.

"Comme ces villages sont évidement voisins, explique M. Daniel Coulombe dans sa lettre au ministre, **il existe, comme partout ailleurs, des rivalités et des jalousies de vieille date. Lesage, étant le plus populeux, le plus étendu et le mieux centré des trois, sera le siège du nouveau conseil et le centre des services municipaux et d'incendie. Shawbridge, se voyant tout enlever, menaça de refuser la fusion si on éclipsait son nom: le conseil de cette municipalité alléguait que son village était le plus ancien, celui qui fut le premier centre de ski laurentien, celui de la gare, du central téléphonique, etc., etc. Donc, afin d'éviter les heurts** (et pour obtenir l'octroi gouvernemental de $35,000 attaché à cette fusion), les conseillers des trois municipalités acceptèrent Shawbridge comme nom provisoire de la nouvelle municipalité."

EST-CE NORMAL qu'en 1972 l'on donne à un nouveau village à 80% français, au Québec, un nom anglais et, par surcroît, que ce nom ait été ait été approuvé et même suggéré par le représentant du ministère des Affaires municipales du Québec?

M. Coulombe se méfie de ces choses temporaires qui deviennent rapidement définitives.

"Est-ce normal qu'en 1972, demande-t-il au ministre Tessier, **l'on donne à un nouveau village** (80% français), **au Québec, un nom anglais et, par surcroît, que ce nom ait déjà été APPROUVE ET MEME SUGGERE par le représentant du ministère des Affaires municipales du gouvernement québécois? Je dois ajouter ici que la population ne sait pas encore que la fusion fut proposée et acceptée** (je l'ai moi-même appris par hasard), **mais je suis certain que la majorité des citoyens va refuser ce nom . . .et je crains que ça saute! Ne peut-on éviter cela?"**

M. Coulombe ajoute qu'il peut comprendre la situation embarrassante devant laquelle ont été placés les conseillers municipaux, **"mais je n'accepte par le fait que le gouvernement du Québec n'ait pas refusé le nom de Shawbridge même si, comme me le disait le maire de Lesage dernièrement, l'on promet un concours dans le but de trouver un nouveau nom, en janvier 1973** (donc en hiver, au moment où la population sommeille). **On sait ce qui se produit lorsque l'on remet à plus tard!"**

Et, de conclure M. Coulombe, c'est maintenant que l'on doit baptiser cette nouvelle ville et son nom devrait être étranger à celui des anciens villages concernés.

Salomon n'eut pas mieux trouvé.

Iles de la Madeleine

Louis-Philippe Lacroix démissionnerait

Le Radar se réjouit, dans son édition du 23 juin, d'une "information digne de foi" qui lui vient de Québec, selon laquelle Louis-Philippe Lacroix s'apprêterait à quitter son poste de député avant la fin de son mandat.

Le Radar souhaite un bon job à Québec à celui qu'il espère voir devenir l'ex-député des Iles... "Ce serait très bon et pour lui et pour les Madelinots!" commente le rédacteur.

Les grands manitous de Québec ont-ils entendu la prière des Madelinots? Le Radar s'interroge à ce sujet, ayant appris que le whip en chef du parti Libéral se verrait prochainement offrir la présidence de la Commission du salaire minimum.

Mais il n'y a pas que de bonnes nouvelles dans ce 11e numéro du Radar.

On s'inquiète, par ailleurs, aux Iles du vide laissé par le départ des docteurs Saillant et Auger, qui ont quitté définitivement les Iles à la mi-juin et qui ne seront remplacés qu'au mois d'août.

LE RADAR SOUHAITE un bon job à Québec à celui qu'il espère voir devenir l'ex-député des Iles de la Madeleine.

"Les Iles se retrouvent comme au temps de la grande noirceur: un médecin pour 14,000 habitants, c'est-à-dire le même taux de médecins que dans les pays sous-développés...", commente le Radar.

Souhaitons que de nombreux médecins québécois prendront leurs vacances aux Iles!

L'Annonciation

La tension monte

L'exécutif de l'opération Réveil de la région de L'Annonciation (l'ORRA) s'inquiète du retard du rapport sur l'avenir de la base La Macaza. Il s'inquiète du silence du comité interministériel chargé de préparer ce document rappelant que les responsables de ce rapport s'étaient engagés à le rendre public le 25 mai.

"Nous l'attendons et nous sentons monter une tension dans la région, déclare le publiciste de l'ORRA, M. Gilles Robidoux. **Il faut bien se rendre compte que déjà plus de 40% des effectifs de la base se sont partis. Dans ce cas, c'est normal que la population s'inquiète."**

Rappelons qu'une délégation formé des membres du conseil municipal de L'Annonciation et de l'exécutif de l'ORRA ont rencontré les ministres fédéraux à ce sujet la semaine dernière. Rien n'a encore transpiré de cette rencontre, mais l'ORRA affirme que l'avenir d'une bonne partie des Hautes Laurentides se joue actuellement à Ottawa.

L'ORRA n'a toutefois pas perdu espoir. Elle espère la réalisation du projet du ministère des Affaires du Nord de faire de la base de La Macaza un centre de formation et d'éducation des Indiens et des Esquimaux canadiens. **"Ce projet du fédéral serait un des plus rentables pour la région des Hautes Laurentides."**

En attendant, l'ORRA demande son appui à la population: **"La population doit être tout d'un bloc derrière ceux qui déploient des efforts pour qu'on réussisse à conserver ce qui nous est acquis et nous ne devons pas prendre le risque de laisser un triste héritage économique à nos enfants."**

Saint-Hyacinthe

Grand succès de la garderie coopérative

La garderie coopérative de Saint-Hyacinthe, mise sur pied l'hiver dernier par des mères de famille, fonctionne si bien (120 familles s'y sont inscrites) que le conseil d'administration songe à élargir ses services à toute la population de Saint-Hyacinthe. Actuellement seuls les sociétaires y ont droit. Ils doivent, pour devenir membre de la coopérative, verser une part sociale de $5. Mais, de cette façon, ils participent activement aux décisions et à l'orientation de toute la coopérative.

En décidant de s'établir sur une base permanente, la garderie coopérative s'est aussi donné de meilleurs services. Par exemple, les enfants peuvent dorénavant s'ébattre au grand air avec les animateurs, des espaces verts aménagés étant mis à leur disposition tandis que les parents sont délivrés de la nécessité d'accompagner leurs petits, un service de transport étant mis sur pied.

La garderie est ouverte tous les jours, au 875 de la rue Saint-Louis, à Saint-Joseph. Téléphone: 773-3012.

Sept-Iles

Le régime face à ses contradictions

M. Jean Rhéault, responsable de la formation professionnelle au cegep-campus Mingan, nous fait part de nombreux cas de discrimination ou de représailles contre des citoyens qui ne partagent pas les vues des politiciens de Sept-Iles. En voici un cas flagrant.

"Le 5 juin dernier, nous affirme M. Rhéault, **le conseil municipal de Sept-Iles adoptait, sur recommandation de sa commission des loisirs et du sport, une résolution pour l'embauche de M. Fabien Migneault au poste de régisseur des sports de cette ville. M. Migneault avait été chaudement recommandé par le gérant municipal pour sa compétence en ce domaine.**

"A l'assemblée du 19 juin, poursuit M. Rhéault, **le maire Gallienne revient sur sa décision et appose son véto sur la résolution votée 15 jours plus tôt. Il explique sa position devant les conseillers et l'assemblée en s'appuyant sur un article écrit par M. Migneault dans le journal du Front commun, dans lequel l'auteur dénonçait la politique du gouvernement face à l'implantation de la compagnie ITT sur la Côte Nord. Le maire déclare en substance qu'il a toujours été favorable à l'industrie sur la Côte Nord et qu'il ne peut accepter qu'on engage une personne qui s'y oppose. Quatre conseillers se rangent du côté du maire tandis qu'un autre suggère qu'une analyse complète du dossier d'un candidat soit faite à l'avenir avant qu'on décide de son sort. Un autre conseiller s'est opposé à la décision du maire. Il s'agit de M. Porlier, qui croit que la ville ne doit pas engager que les personnes qui ont les mêmes idées que le conseil municipal."**

Ce geste du maire a soulevé l'indignation de nombreuses personnes et notamment du personnel du cegep-campus Mingan, qui tient à dénoncer publiquement l'attitude discriminatoire du maire et de 4 échevins de Sept-Iles qui, après avoir accepté, par résolution unanime lors de la réunion du conseil municipal du 5 juin, l'engagement d'une personne au poste de régisseur des sports, reviennent sur cette décision pour le seul motif d'un article de l'intéressé contestant l'attitude du gouvernement face à l'implantation de la puissante ITT sur la Côte Nord.

"Nous croyons que cet acte porte atteinte à la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont déclaré les porte-parole du personnel du cegep Mingan, et qu'il sape les bases morales du système dans lequel nous vivons."

Et ils invitent toutes les associations et tous les individus soucieux du bien commun à manifester publiquement leur désapprobation.

Emplois disponibles dans l'hôtellerie

Le seul hôtel québécois du centre-ville demande:

- **Téléphonistes bilingues**
- Garçons de table
- Filles de table
- Cuisiniers pour repas sommaires
- Spécialistes d'expérience dans l'entretien (menuiserie, plomberie)

"Se présenter et demander monsieur Henri"

Le Queen's.
700, rue Peel, Montréal.

En 18 mois, le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois a réussi à recueillir $50,000.

Dans la même période, tout ce montant a été utilisé pour notre libération collective.

C'est pourquoi le MDPPQ lance une nouvelle campagne de $50,000.00: le travail qui reste est énorme, et nous comptons sur chaque vrai Québécois.

Je désire recevoir le nouveau dépliant du MDPPQ.
oui ☐ non ☐

Je joins mon "impôt de la liberté" au montant de $. . . . . .

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Ville. . . . . .

Faire parvenir à:

MDPPQ

3459, rue Saint-Hubert
Montréal

travail

Une enquête de la CSN sur toute l'affaire Soma

(G.G.) – C'est une véritable enquête sur l'administration de Soma-Renault que la CSN entreprendra ces jours-ci, par suite de l'annonce par la Régie Renault de sa volonté de rompre le contrat qui la lie avec la Société de montage automobile (Soma), filiale de la Société générale de financement (SGF) qui a incarné au début de la révolution tranquille, les espoirs de la reprise en mains par les Québécois, de l'économie du Québec.

C'est ce qui ressort de la conférence de presse convoquée la semaine dernière par le syndicat des employés de Soma qui, au nombre de 460, risquent de se retrouver dans la rue, si les menaces de la Régie Renault-France, se réalisent.

Déjà, l'économiste de la CSN, M. Kemal Wassef, est au boulot et son enquête devrait permettre de voir un peu plus clair dans toute cette affaire.

De leur côté, les travailleurs de Soma ont dénoncé la Régie Renault pour son comportement. **"C'est nous qui avons fait les plus grands sacrifices pour maintenir Soma en activité, déclarait le président Daniel Palardy. A chaque fois que nous avons négocié, soit la convention collective, soit les nouvelles tâches, soit même des griefs, la direction invoquait nos sentiments nationalistes et la nécessité pour le Québec de faire une percée dans le domaine de l'automobile pour nous convaincre d'être moins exigeants. C'est ainsi que nous gagnons $1. l'heure de moins que les gens qui font le même travail que nous à Sainte-Thérèse ou ailleurs. De plus, il y a à Soma 450 employés qui sont aujourd'hui spécialisés dans le montage automobile. Le réservoir de talents et de connaissances ainsi constitué sera-t-il aboli? Nous ne l'acceptons pas".**

Au cours de la même conférence de presse, il fut dit que 80% des pièces constituant les Renault assemblées à la Soma venaient de France et que la grande majorité du reste provenait d'Ontario, le Québec ne fournissant à peu près que les monteurs-assembleurs et les banquettes des voitures. L'enquête de la CSN permettra de voir si tout le projet Soma-Renault, financé à coups de gros investissements par l'Etat du Québec, n'a pas, en fin de compte profité davantage aux industries secondaires ontariennes.

L'enquête permettra de voir aussi si les dirigeants de Soma avaient **"toutes les aptitudes nécessaires à la bonne gestion de l'entreprise".** Qu'il suffise de mentionner qu'en Amérique du Nord, la Régie Renault faisait concurrence à sa propre filiale Soma-Renault en vendant ici des voitures importées directement de France, au lieu d'être assemblées ici. En effet, le modèle le plus populaire de l'heure, dans la série des Renault, n'était pas assemblé ici et c'est de lui qui venait la principale concurrence aux modèles assemblés ici.

Enfin, l'enquête de la CSN permettra d'évaluer avec précision si la Régie Renault a pris un risque véritable en s'installant au Québec aux conditions que lui faisaient la SGF, ou si, au contraire, elle a mis toutes les garanties de son côté, aux dépens des Québécois. Cette enquête devrait être terminée à l'automne.

DES PETITES RENAULT assemblées au Québec. Mais la Régie Renault menace de s'en aller... et de créer 460 chômeurs.

La grève à Radio-Québec

L'Union des Artistes prête a "assassiner" Radio-Québec

par Robert Lévesque

Le conflit qui persiste entre la direction de Radio-Québec et les comédiens de l'Union des artistes depuis le 5 janvier dernier vient d'entrer dans une phase de radicalisation du côté de l'Union. On parle maintenant ouvertement d'un possible "assassinat" de Radio-Québec par l'Union des artistes, puisque celle-ci visiblement ont le bon bout de bâton.

Alors que, obligée de cesser toute embauche et d'effectuer au moins 22 mises à pied puisque toute production "dramatique" est paralysée, Radio-Québec demandait aux représentants de l'Union une "trêve" dans l'arrêt de travail, l'Union des artistes a répondu un "non" catégorique. **"La pression sera plus forte en continuant la grêve",** nous expliquait le secrétaire de l'Union, M. Gaston Blais.

Droits de suite

L'Union des artistes, dans cette affaire, se bat pour faire reconnaître le principe des droits de suite que l'employeur doit payer au comédien qui a participé à une émission, quand celle-ci est utilisée plus d'une fois. Radio-Québec tient énergiquement à racheter les droits universels et illimités, en invoquant son statut particulier de travail éducatif.

Depuis des mois, la négociation en est demeurée à ce point, chacune des parties restant sur ses positions. Les négociations furent même interrompues quelques semaines. Par ailleurs, la semaine dernière, un évènement est venu troubler la stagnation de ce conflit de travail, et durcir la position de l'Union des artistes.

Le directeur de l'information à Radio-Québec, M. Jean Dumas, faisait parvenir à tous les artistes-membres de l'Union une lettre dans laquelle il donnait la version patronale du conflit, et tentait d'expliquer les invraisemblance de la position de l'Union.

Pour Gaston Blais, ce geste est "très malvenu". Il résulte d'une "pression par une information unilatérale" et il vise à "miner les représentants du syndicat dans leur mandat". C'est ce qu'il appelle "négocier par dessus la tête", gocier par dessus la tête des syndiqués", par conséquent ne pas reconnaître le syndicat dans cette affaire. Pour lui, il est certain que ce geste de Radio-Québec n'aura pas l'effet voulu par les fonctionnaires de l'ORTQ, puisque les artistes de l'Union sauront voir la manigance patronale.

Depuis cette lettre, il n'y a pas eu de rencontres entre les négociateurs de l'Union et ceux de Radio-Québec, mais les négociations, déjà fragiles, n'ont pas été interrompues. Toutefois, il semble certain que les prochaines semaines seront lourdes à supporter pour Radio-Québec. L'Union est décidée plus que jamais à aller jusqu'au bout de cette affaire. D'autant plus que ses négociations en cours avec d'autres employeurs. comme Radio-Canada, seront influencées par les gains qui pourront être faits à Radio-Québec.

Les annonces classées

Renault 10, 1970, 20,000 milles, Bonne condition $1'000. Cause déménagement. 388-5586.

Volkswagen 1967, à vendre, $400, moteur neuf, Demander Christiane: 526-9895

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au: Parti ouvrier socialiste (SLP) C.P. 321 Montréal 101."

Employeurs intéressés, demande travail intelligent responsable ou prometteur. Gérant de magasin de chaussures (1 an), commis de banque (6 mois), Université de Montréal, chimie (2 ans). Porte cheveux longs. Communiquez avec Louis Desrochers, 3470 Chambly, app. 12B Montréal 401.

TRAVAILLEURS DEMANDES

Vu l'expansion rapide de notre mise en marché, nous sommes a la recherche d'hommes, travaillants et ambitieux. Expérience non nécessaire. Alors si vous êtes âgés d'au moins 23 ans et si vous désirez un revenu supplémentaire à temps partiel ou à temps plein, écrire à:
MARCAR ENRG. C.P. 357 STATION YOUVILLE MONTREAL 101

OFFRE D'EMPLOI

2 représentants jeunes, dynamiques, possédant auto pour visiter nord-ouest Québécois et Côte-nord. Capables de motivation nationaliste, syndicaliste pour représenter Québec-Presse et l'Histoire de la Liberté. Téléphoner le matin à André Dion à 387-3179

SCRIBEC
45 est, Jarry
387-2486
Photocopie XEROX
instantanée

Chaque copie		du même original
8¢	5 à 10	copies
7¢	11 à 16	copies
6¢	17 à 30	copies
5¢	31 à 40	copies
4¢	41 à 80	copies
3½¢	81 à 199	copies
3¢	200 et plus	

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polycopie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat

CRÉMEX ... 19¢ LB.
Cigarettes Carton $4.55 rég. $4.65 k.s.
Gaz à briquet ou 50 livrets d'allumettes 9¢
Provisions Familiales 2019 Alywin
1 papa, 1 maman, 8 enfants 524-6521

AVIS AUX TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

Au cours de la semaine du premier juillet vous recevrez par la poste votre chèque de congés payés couvrant les huit derniers mois de 1971.

Pour réclamation: votre BUREAU REGIONAL de la C.I.C.

Heures d'affaires: lundi au samedi de 9:00 à midi; de 13:00 à 16:30

Heures supplémentaires: mardi et jeudi soirs, de 18:00 à 20:30 (jusqu'au 15 juillet)

Bonnes vacances!

La Commission de l'Industrie de la Construction.

Les étiquettes françaises

Steinberg's irait en appel

Tout indique que les magasins **Steinberg** porteront en appel les quatorze (14) condamnations qui leur ont été imposées, le 27 juin, par le juge René Drouin. La chaîne d'alimentation a été reconnue coupable d'avoir vendu des aliments non étiquetés en français et doit payer une amende de $2,800, soit $200 par infraction.

L'amende maximum est de $1,000 pour une première infraction et de $5,000 en cas de récidive. Comme il y a eu une première condamnation, c'est maintenant une amende douloureuse qui peut être imposée à Steinberg en vertu de la loi québécoise sur les produits agricoles et les aliments.

Steinberg tenterait d'attaquer la constitutionnalité de cette loi et a obtenu, pour préparer une éventuelle défense, la collaboration d'un éminent constitutionnaliste de l'Université de Montréal.

Les plaignants touchent la moitié de l'amende imposée à la compagnie trouvée coupable d'infraction. Cependant, l'appel suspendrait temporairement le paiement des amendes. C'est une équipe de trois personnes qui a porté les premières plaintes: Mlle Lise Lalonde, infirmière (6 plaintes), M. Jacques Fournier, étudiant en droit (5 plaintes) et un jeune chômeur (3 plaintes). Ils sont représentés par le bureau de Me Jean Gagné. Steinberg, pour sa part, avait retenu les services de Me Claude-Armand Sheppard, du gros bureau libéral Robinson, Sheppard et Shapiro.

La chaîne d'alimentation **Dominion** est également poursuivie sous le même chef d'accusation dans la région de Chicoutimi. Elle conteste la constitutionnalité de la loi et son procès a été reporté au 15 septembre. Dominion est défendue par Me Philippe Casgrain, du bureau libéral Byers, Tasgrain et Stewart. Me Casgrain est l'ex-époux de l'actuel le ministre des Affaires culturelles du Québec.

Attention, locataires de Montréal!

Le bill 100 vous coûtera des taxes supplémentaires

par Virginie Boulanger

Face à l'adoption en première lecture du projet de loi 100 modifiant la Charte de la ville de Montréal et qui permettrait, une fois approuvé, d'imposer une taxe générale aux locataires, l'Association des locataires du Montréal métropolitain lance un SOS aux individus, aux groupements populaires, aux syndicats, aux partis politiques et aux députés montréalais afin qu'ils fassent des pressions pour que cet amendement particulier soit carrément rejeté par l'Assemblée nationale.

L'Association des locataires trouve étrange qu'un projet aussi lourd de conséquences pour l'ensemble des citoyens de Montréal n'ait rencontré aucun obstacle de la part des élus du peuple. Elle rappelle que les électeurs sont pourtant locataires dans une proportion de 82% et, par le fait même, démunis face à la nature même du système de taxation municipale.

"Il est permis de se demander, déclare M. Robert Benoit, de l'Association, **si les partis politiques actuels représentés à l'Assemblée nationale ne sont pas liés aux intérêts socio-économique de l'administration Drapeau-Niding ou, tout au moins, se désintéressent des activités de notre gouvernement municipal. Il est urgent, à notre avis, que les députés, notamment ceux de la région montréalaise prennent clairement et publiquement position contre l'amendement 1 du projet de loi 100."**

Qu'est-ce-que l'amendement?

Dans un mémoire remis à l'Assemblée nationale, le 22 juin dernier, l'Association des locataires du Montréal métropolitain répond à cette question: **"Il nous apparaît manifeste que sous le couvert du mot taxe d'eau, l'amendement 1 permet d'officialiser une taxe locative, dite de service, que le ministre Maurice Tessier des Affaires municipales a pourtant promis d'abolir d'ici 4 ans au Québec."**

A l'heure actuelle, lit-on encore dans le document, à l'article 2, paragraphe de la Charte de la ville de Montréal, la taxe d'eau se définit comme le prix ou la valeur de l'eau fournie par la ville tel que fixé par la charte ou par le règlement qui l'accompagne. **On conçoit aisément,** commente l'Association, **que toute interprétation de la définition est énormément restrictive sur le plan légal. Bref, que l'amendement proposé à l'article 1 ouvre la porte à des interprétations illimitées et à l'arbitraire institutionnalisé.**

La taxe d'eau ne représentait plus uniquement le coût de production de l'eau mais la taxe pour les services fournis par la ville selon un taux établi par le conseil municipal, c'est-à-dire qu'on pourrait augmenter arbitrairement la taxe d'eau sous prétexte que le déneigement, les services d'hygiène, les salaires des cols bleus, le fonds de pension des employés municipaux, le renouvellement de certaines pièces d'équipement, etc. ont augmenté.

L'Association voit comme deuxième conséquence néfaste de l'amendement de la Charte de Montréal, la fixation du prix de la taxe d'eau selon l'état financier de la ville et non selon le coût réel de production de l'eau. Devant les idées de grandeur du maire Drapeau, il y a de quoi effrayer les locataires!

Enfin la dernière conséquence, concerne, selon l'Association, l'aspect juridique de la contestation.

La Caisse pop de St-Hubert

Rien pour Québec-Presse, $5,000 pour "encourager l'initiative coopérative"

La Caisse populaire de St-Hubert est venue à deux doigts d'acheter une part sociale de Québec-Presse. En effet, lors de leur réunion annuelle, la semaine dernière, les sociétaires de la Caisse ont battu par une mince majorité, une résolution proposant que la Caisse devienne sociétaire de l'Association coopérative des publications populaires (Québec-Presse).

Toutefois, la partie n'a pas été entièrement perdue, puisque les sociétaires, en refusant $100. à Québec-Presse, ont préféré voter un budget de $5,000 pour "l'encouragement des initiatives coopératives dans St-Hubert". On sait qu'un club de consommateurs doit bientôt être fondé dans la région, et qu'il bénéficiera sûrement des retombés de cette décision.

Au cours de l'assemblée, certains sociétaires ont reproché à la hiérarchie de l'Union régionale son conservatisme et son éloignement des préoccupations de la population.

CARTES D'AFFAIRES

DROIT

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat

Chambre 410
33, rue St-Jacques O.
Montréal 126, P.Q.
Bureau: 845-3231
Soirs: 739-2167

Burns, Saint-Arnaud et Pothier
Avocats

774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec (2e)
Tél.: (418) 529-5701

Paul Unterberg
Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

DIVERS

L. Ray Tétrault -
Luthier

Ventes & réparations d'instruments à cordes, 737, rue Louise - près Boul. Roland Therrien, Longueuil, Qué. Tél.: 674-6375

ADMINISTRATION

cogebec INFORMATION inc
consultation - analyse - programmation - gestion - personnel complémentaire - traitement des données

conseillers en gestion et en informatique

Robert Ledoux, prés.
843-4160
329, carré St-Louis Montréal

SANTE

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

Yves Bélanger
Denturologiste

Réhabilitation faciale prothétique Ex-technicien à l'université de Montréal.
4515, chemin de la Côte-des-Neiges, app. 3
(coin Forest Hill) Tél.: 342-1781

LA CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

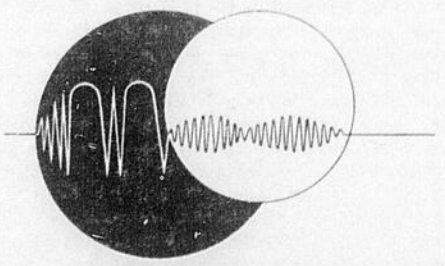

Tél.: LAN-3000

Pour tout renseignement concernant les cartes d'affaires, Communiquez avec Paul de Grandmont a

381-1385

monde

par Pierre-Jean Mehu

Le sommet indo-pakistanais

Indira Gandhi et Ali Bhutto cherchent-ils une paix définitive?

Lors de la dramatique séance du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le conflit indo-pakistanais, Zulficar Ali Bhutto avait déchiré rageusement l'ordre du jour du Conseil pour protester contre l'inertie de l'Organisation mondiale qui laissait, sans réagir, les troupes indiennes achever de dépecer un Etat membre de l'ONU. Rentré dans son pays, Ali Bhutto se voyait offrir la présidence de son pays amputé de plus de la moitié de sa population et des 2/5èmes de son territoire par le peuple et par l'armée traumatisés par l'humiliation et la défaite.

C'est un sauveur que cherchaient les Pakistanais, un homme capable de leur redonner confiance dans l'avenir et qui leur rendrait moins amer le souvenir de la perte de la province de l'Est. Pour la première fois depuis 1962, les militaires s'en remettaient à un civil pour résoudre leur problème et surtout pour assurer le retour dans la patrie des quelque 100,000 soldats pakistanais que l'armée indienne avait fait prisonniers.

Le langage de la revanche

Le langage de la revanche pouvait sembler être un langage mobilisateur; Ali Bhutto fut plusieurs fois tenté d'y recourir. Mais parler de revanche alors que les troupes indiennes campaient aux frontières, que l'Union soviétique appuyait à fond la position de la Nouvelle Dehli, que les Etats-Unis et la Chine, amis et alliés, n'avaient apporté et ne pouvaient apporter un soutien qu'en paroles, c'était se lancer dans une aventure risquée qui pourrait amener la disparition totale du Pakistan en tant qu'Etat. Du reste, plusieurs extrémistes indiens pressaient Indira Gandhi de "résoudre" définitivement le problème pakistanais.

"Nous ferons à l'Inde une guerre de mille ans si c'est nécessaire", avait lancé Ali Bhutto quelque mois auparavant. Dans la conjoncture où se trouvait le Pakistan au début du mois de janvier 1972 la capitale, Islamabad n'était même pas en mesure de supporter un siège d'une semaine. Les caisses de l'Etat étaient complètement vides, les entreprises qui dépendaient des matières premières de l'ancienne province orientale s'étaient arrêtées de tourner,- les exportations par conséquent s'en étaient trouvées considérablement ralenties- et les grandes puissances et institutions financières internationales à l'exception de la Chine avaient arrêté toutes les aides.

La voie raisonnable

La conciliation était la seule voie raisonnable; Ali Bhutto s'en rendit compte assez rapidement. Il avait déjà donné des gages de bonne foi aussi bien à l'ancien Pakistan oriental qu'à l'Union indienne en acceptant de libérer sans condition le Cheikh Mujibur Rahman peu de jours après son accession au pouvoir. Il comptait, il est vrai, sur le leader bengali pour persuader ses anciens compatriotes de souscrire à l'idée d'une confédération pakistanaise dans laquelle des deux Etats jouiraient d'une indépendance presque complète mais le chef de la ligne Awami refusa de donner son accord avant d'avoir consulté ses partisans.

Malgré l'aide tant militaire que diplomatique que l'Union soviétique accorda à l'Inde pendant la guerre contre le Pakistan, Ali Bhutto ne manifesta aucun complexe à chercher à améliorer ses relations avec les dirigeants du Kremlin en rendant visite contre les règles du protocole à l'ambassadeur de l'Union soviétique à Islamabad et par la suite en faisant le voyage à Moscou.

Un lourd contentieux

Un rapprochement avec l'Inde était plus difficile. Le contentieux entre les deux pays est lourd et ancien et un abîme de sang sépare les communautés hindoues et musulmanes. Ali Bhutto résolument s'y attela. La rencontre de la semaine dernière entre le premier ministre indien et le président de la République pakistanaise doit être portée au crédit de l'homme politique pakistanais, quels qu'en soient les résultats. Que l'Inde, après avoir été victorieuse, fasse maintenant preuve de générosité, et une paix durable peut s'installer dans le sous-continent.

INDIRA GRANDI, premier ministre de la République de l'Inde.

ZULFICAR ALI BHUTTO, premier ministre du Pakistan.

Dans l'affaire du Cachemire, la position de la Nouvelle Dehli n'est pas aussi limpide qu'elle le prétend. Le partage de l'ancien Empire des Indes n'avait pas établi le statut de cette région tellement convoitée par les deux pays et les Indiens n'ont jamais voulu accepter l'organisation d'un référendum qui fixerait définitivement la situation du Cachemire. Sur ce point, Indira Gandhi devrait pouvoir se montrer conciliante.

La coopération à trois

Sur la question des prisonniers, en dépit des éxactions commises par des militaires pakistanais contre les Bengalis, l'Inde ne peut accéder à la demande de Dacca car en les livrant à la vengeance du Bangla-Desh, elle ne ferait que rallumer les haines et relancer la tension.

En troisième lieu, la politique indienne serait à courte vue si elle bloquait toute tentative de rapprochement entre les deux parties de l'ancien Pakistan. Le Bengale oriental fut d'abord colinisé par les gros bourgeois de Calcutta avant d'être exploité par les Penjabis. Les citoyens du Bangla-Desh ne l'ont pas oublié. Et c'est pourquoi une coopération à trois est préférable à des attitudes égoïstes, payantes à court terme mais qui préparent des lendemains saglants.

CROISIÈRE
ÎLES DE FRANCE
ET AU ROYAUME DE SAGUENAY

Avec le groupe des Joyeux Canadiens les accompagnateurs et animateurs pleins d'entrain vous invitent à suivre la route des siecles en voyageant sur le majestueux St-Laurent. Les Joyeux Canadiens et la croisière aux Iles de France, une exclusivité de Travelaide — Decouvrez Gaspé et sa splendide baie, visitez Percé et son celebre Rocher, doublez l'Ile Bonaventure sanctuaire et refuge de millions d'oiseaux aquatiques — Franchissez le Golfe à travers les eaux de Terre-Neuve et du Labrador. Après notre escale à St-Pierre-et-Miquelon, longez la sauvage et pittoresque Côte-Nord jusqu'à Tadoussac et remontez le Saguenay, le seul fiord du continent, aux impressionnantes dimensions via le Cap Trinité et le Cap Eternite, atteignez Bagotville, dans la baie des Ha Ha! — Sur le chemin du retour, admirez la Malbaie, Charlevoix, l'Ile-aux-Coudres, l'Ile d'Orleans, les Chutes de Montmorency, Québec et Montreal.
Depart tous les samedis à bord du nouveau paquebot VARNA (Completement remis à neuf au cout d'un million) 23, 30 juin — 7, 15, 22, 29 juillet, 5, 12, 19, 26 août et le 2 septembre.
Excellente suggestion pour voyage de noces, départ à 6h. p.m. le samedi.

$225. à $395.

Cap sur le Soleil

DEMANDEZ VOTRE DÉPLIANT

MIAMI FIESTA

$164. TOUT COMPRIS

Comprenant: avion, transferts, logements, privilèges et activités. Partez pour un joyeux séjour à Miami — la fiesta commence à bord du 747 d'Air Canada, avec délicieux repas à bord. A votre avis, hôtel ou motel face à l'océan (chambres luxueuses, T.V., téléphone, réfrigérateur, cuisinette, air conditionné) réceptions, cocktail, divertissements, soirées gratuites, spectacle du Tiki Lounge, party sous les étoiles, danse au clair de lune avec orchestre, sac de plage et chaise de plage, vaste programme d'activités facultatives, dont une excursion de la journee à DISNEYWORLD. Animateur-accompagnateur canadien-français. Semaine additionnelle $31. Départs tous les samedis et dimanches matin. Excellente suggestion pour voyages de noces.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

LAVAL CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITE
JEUDI ET VENDREDI 9 H P.M

LONGUEUIL
1 Place Longueuil 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITE
JEUDI ET VENDREDI 9 H P.M

CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272
Metro Peel — ouvert tous les jours de 9 h. à 9 h.
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE SUR LE PARC

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien 273-7755
Metro Beaubien OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 À 9
STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE RUE ST-ANDRÉ

NOUVEAU 4454 RUE ST-DENIS CARREFOUR MT-ROYAL
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H À 9 H
STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE
MÉTRO MT-ROYAL
845-8225

Un plan de développement régional

La relance de l'Estrie

DOSSIER

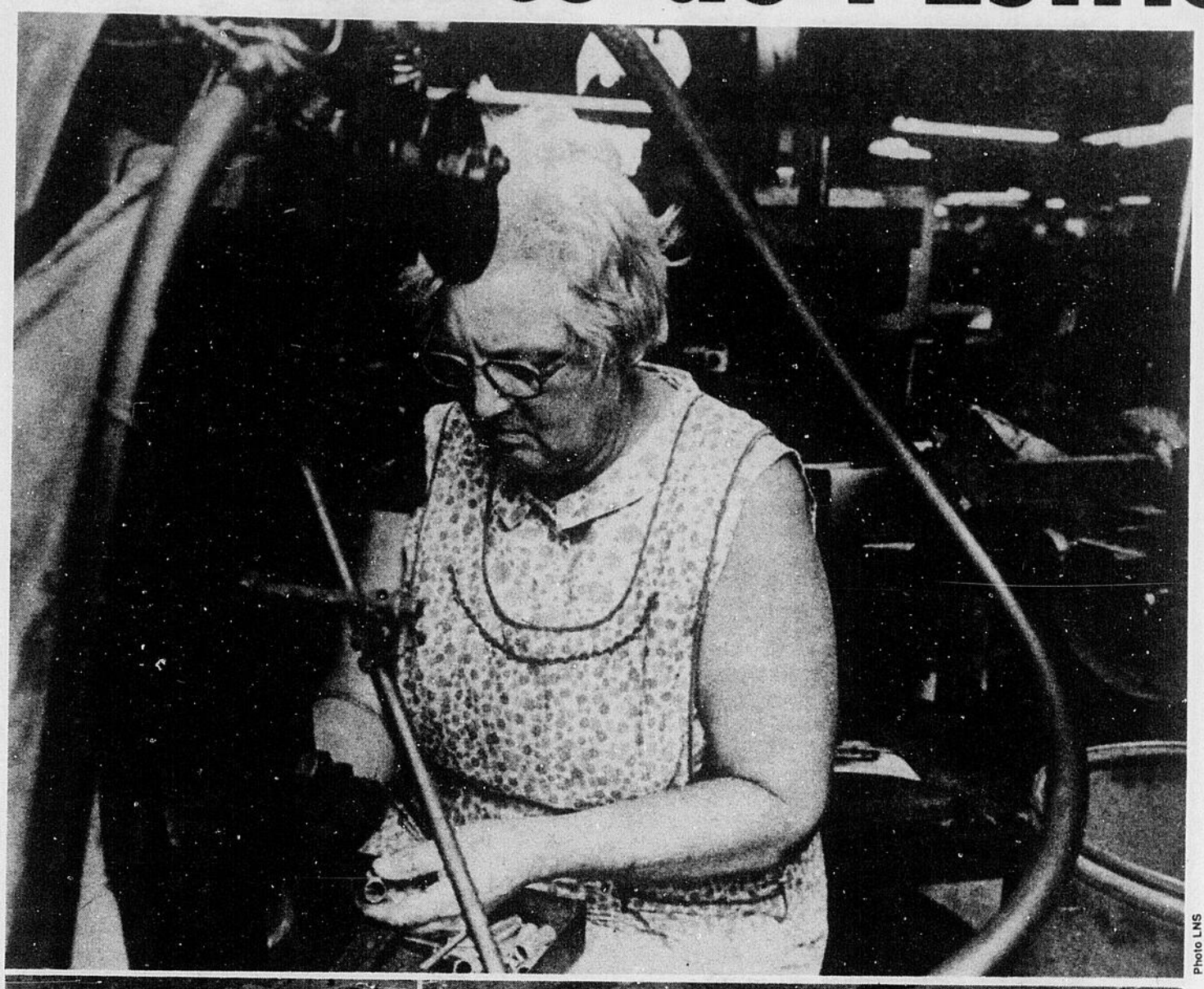

Photo LNS

Photo Studio Jean-Louis Fréchette

DEUX IMAGES des difficultés de l'Estrie: le "cheap labor" féminin dans le vêtement, et l'amiante québécois qui est expédié directement aux Etats-Unis, où il contribue à créer des emplois qui font tragiquement défaut à l'Estrie.

par Louis Fournier

La région de l'Estrie, encore connue sous le nom des Cantons de l'Est, a maintenant, elle aussi, une esquisse de ce qui doit devenir un véritable **plan** de développement régional.

Il s'agit du **"Livre blanc sur l'orientation du développement de l'Estrie"**, un document confidentiel d'environ 300 pages dont QUEBEC-PRESSE a obtenu un exemplaire et qui a été préparé pour le compte de **l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.).**

Ce livre blanc doit conduire à la confection d'un plan économique global pour l'Estrie, un peu comme ceux qui ont été "pondus", avec plus ou moins de succès, pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Nord-Ouest québécois. Le document a été préparé par un groupe d'experts à la suite d'une mission économique qui a débuté en avril 1971 auprès des organismes de l'Estrie.

Le Livre blanc n'engage pas la responsabilité du gouvernement du Québec ni même de l'O.P.D.Q. mais il résulte de la collaboration de plusieurs ministères, du **Centre de recherches en aménagement régional** de l'Université de Sherbrooke et du **Conseil régional de développement des Cantons de l'Est** (CRD).

Consultation

Interrogé là-dessus, le directeur général du CRD de l'Estrie, M. Florent Poirier, a bien insisté sur le fait que le Livre blanc n'est qu'une ébauche de plan, un recueil de propositions. **"C'est la population, dit-il, qui devrait avoir le dernier mot. Il y aura une vaste consultation menée par le CRD, surtout à compter de septembre et les gens auront à choisir les options de développement économique régional. Après, on passera à l'élaboration du plan."**

Il importe de signaler que **"la principale faiblesse du Livre blanc, selon ses auteurs eux-mêmes, est l'absence d'une stratégie de développement industriel pour le Québec et le Canada."** En d'autres termes, comme il n'y a jamais eu de Plan global québécois, par exemple, les projets de plans régionaux arrivent un peu comme un cheveu sur la soupe, sans être intégrés dans une planification qui serait coordonnée par l'Etat à la grandeur du pays.

En très bref, le Livre blanc indique que la reconversion industrielle et le développement du tourisme apparaissent comme les deux pôles d'une relance économique de l'Estrie, région durement touchée par le déclin des industries traditionnelles comme le textile, le vêtement, les pâtes et papiers et le bois.

Notre dossier ne vise qu'à faire le tour d'un certain nombre de solutions avancées par le Livre blanc, notamment dans les secteurs du textile, du vêtement, des pâtes et papiers, de l'amiante et du tourisme.

La relance de l'Estrie

L'amiante québécois

6,000 emplois au Québec 22,000 aux Etats-Unis

"Personne ne devrait s'étonner de voir le Québec s'approprier l'industrie de l'amiante, en tout ou en partie", d'autant plus que notre pays se trouve" **dans une situation de quasi-monopole par rapport au marché nord-américain"**, alimentant à 85% les Etats-Unis.

Quand on lit cela dans le Livre blanc sur le Développement de l'Estrie, qui est la grande région productrice d'amiante en Amérique du Nord, on s'attend tout naturellement que le document propose la prise en main graduelle par l'Etat québécois des mines d'amiante, toutes sous contrôle américain sauf une, qui appartient à des intérêts... britannique.

Mais on doit déchanter!

Le Livre blanc, après une critique extrêmement mordante de la situation **"coloniale"** (sic) du Québec en ce domaine, accouche de propositions fort timorées quand il s'agit de suggérer comment l'Etat pourrait rapatrier ce secteur clé. Et comment il pourrait en faire profiter l'économie chancelante de l'Estrie, en créant notamment plusieurs centaines d'emplois (moins de 2% de l'amiante est transformé au Québec...).

De gros profits

Dans le portrait qu'il brosse de cette industrie minière, le Livre blanc n'y va pas de main morte: **"Il faut conclure que l'exploitation des mines d'amiante a profité bien plus aux Américains qu'aux Québécois"**, tant au niveau des profits que des emplois.

Du côté des profits, le document révèle que les dividendes versés aux actionnaires des compagnies multinationales, de 1961 à 1966, représentent environ 55% des sommes dépensées au Québec en salaires, impôts et exploration.

Durant toute cette période, **"les bénéfices bruts déclarés des entreprises étaient de $350.4 millions, soit près de 47% de la valeur de la production. Près de 40% de ces bénéfices ont été versés aux actionnaires. Durant la même période, les salaires représentaient environ $194 millions.**

"Le faible taux de taxation provient du fait que l'Etat consent une série d'exemptions fiscales pour fins d'amortissement dans le but d'intensifier les travaux d'exploration et de mise en valeur. Or, l'étude des activités des compagnies montre que cette politique fiscale n'a pas agi véritablement comme stimulant, mais qu'elle a plutôt servi à réduire les bénéfices imposables".

Emplois aux USA

Du côté des emplois, la production d'amiante dans la zone Asbestos-Thetford a grimpé de 50% en valeur de 1955 à 1970 mais le nombre d'emplois a plafonné, durant tout ce temps, à un peu plus de 6,000.

D'autre part le Québec, qui fournit 40% de la production mondiale et 83% de l'amiante extrait au Canada, ne transforme pas 2% du minerai extrait chez lui! Résultat: les usines de transformation canadiennes n'ont créé que 2,600 emplois (1,225 au Québec) alors que les usines des USA en créaient plus de 22,000... Sans compter que nous devons ainsi importer des Etats-Unis des produits fabriqués à même l'amiante extrait ici.

"Cette situation, conclut le Livre blanc, **illustre bien la position coloniale du Québec dans le domaine des ressources. Le Québec a perdu beaucoup, non seulement les emplois de transformation mais aussi les profits bruts dont un fort pourcentage a été détourné vers l'étranger"**.

Comment s'en sortir?

Comment le Québec peut-il mettre fin à ce colonialisme?

Là-dessus, le Livre blanc reste bien en-deça des réclamations formulées par la population d'Asbestos lors de séances de consultation tenues dans cette ville avant la rédaction du document. Les citoyens de la **"capitale mondiale de l'amiante"** demandaient l'implantation d'un complexe de transformation du minerai extrait chez eux.

Le document reconnaît que l'Etat pourrait accaparer cette **"richesse nationale qui nous échappe depuis une cinquantaine d'années"**. **"Personne ne devrait s'étonner,** avoue-t-on, **de voir le Québec s'approprier l'industrie de l'amiante, en tout ou en partie. Les pays sous-développés producteurs de pétrole ont compris, depuis quelque temps, qu'ils perdaient tout simplement un bien économique qui leur appartient. Aujourd'hui, ils retirent une part grandissante des profits d'exploitation"**.

Pas question!

Toutefois, le Livre blanc se garde bien de proposer une telle appropriation. Il ne retient pas, non plus, la solution suivante: **"obliger les compagnies minières à transformer une partie plus considérable de leur production et/ou réinvestir ici une partie de leurs profits dans un autre type d'industrie secondaire"**.

Cette dernière solution, affirme-t-on, n'augmente pas pour autant le contrôle de notre économie - ce qui est rigoureusement exact. Mais on ajoute: **"Un tel système aura peut-être pour résultat de faire fuir les investissements étrangers"**, ce qui est moins convaincant.

Solution inoffensive

La solution qui reçoit finalement la bénédiction des experts est assez inoffensive. On propose la transformation des déchets (ou résidus) d'amiante, qui pourrait être confiée à une société contrôlée majoritairement par l'Etat. Les compagnies minières se verraient imposer une taxe sur les résidus, dont le montant serait versé à la nouvelle société de transformation pour assurer son démarrage.

"Les compagnies, rappelle le Livre blanc, **produisent environ 73,000 tonnes de déchets d'amiante par jour et ceux-ci causent de graves dommages à l'environnement (pollution de l'eau, détérioration des paysages) et à la santé publique (amiantose)"**. Ces résidus pourraient servir à fabriquer des matériaux de construction, par exemple.

Des études...

Sans doute conscients de l'extrême modestie de leur proposition, les auteurs du Livre blanc en avancent une autre qui atteint la limite de leur audace, semble-t-il: **"Que le ministère des Richesses naturelles étudie les mesures à prendre afin d'augmenter les effets économiques de l'industrie de l'amiante au Québec, en tenant compte de la possibilité d'accroître la participation de l'Etat à cette industrie"**.

Le gouvernement des compagnies, à Québec, agira sans doute avec diligence....

Photo U.P.I.

UN TROU pour les mineurs d'Asbestos. Des gros profits pour les compagnies et beaucoup d'emplois aux Etats.

Portrait de l'Estrie

La région de l'Estrie compte environ 225,000 habitants. Elle inclut six comtés québécois: Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et, partiellement, Wolfe et Frontenac.

Les industries traditionnelles - outre l'agriculture - y sont prédominantes. Ce sont, dans l'ordre, le textile et le vêtement, les aliments et boissons, les pâtes et papiers, et le bois.

Les villes importantes sont Sherbrooke (80,000 habitants, plus du tiers de la population régionale, avec une industrie manufacturière de bonne taille), Magog et Coaticook (textiles, vêtement et meuble), Asbestos (amiante), Lac Mégantic (bois), Richmond (cuir et vêtement), Windsor et East Angus (pâtes et papiers).

"La structure économique des villes apparait assez précaire, note le Livre Blanc, d'autant plus que les industries des textiles, des pâtes et papiers et du bois semblent engagées dans une longue phase de déclin, que plusieurs considèrent irréversible. Les vieilles industries déclinent beaucoup plus rapidement que les "bonnes" progressent".

L'Estrie est la région qui (avec la Mauricie et mis à part le Nord-Ouest québécois) a eu le taux de croissance économique le plus faible au Québec au cours des 20 dernières années.

DOSSIER

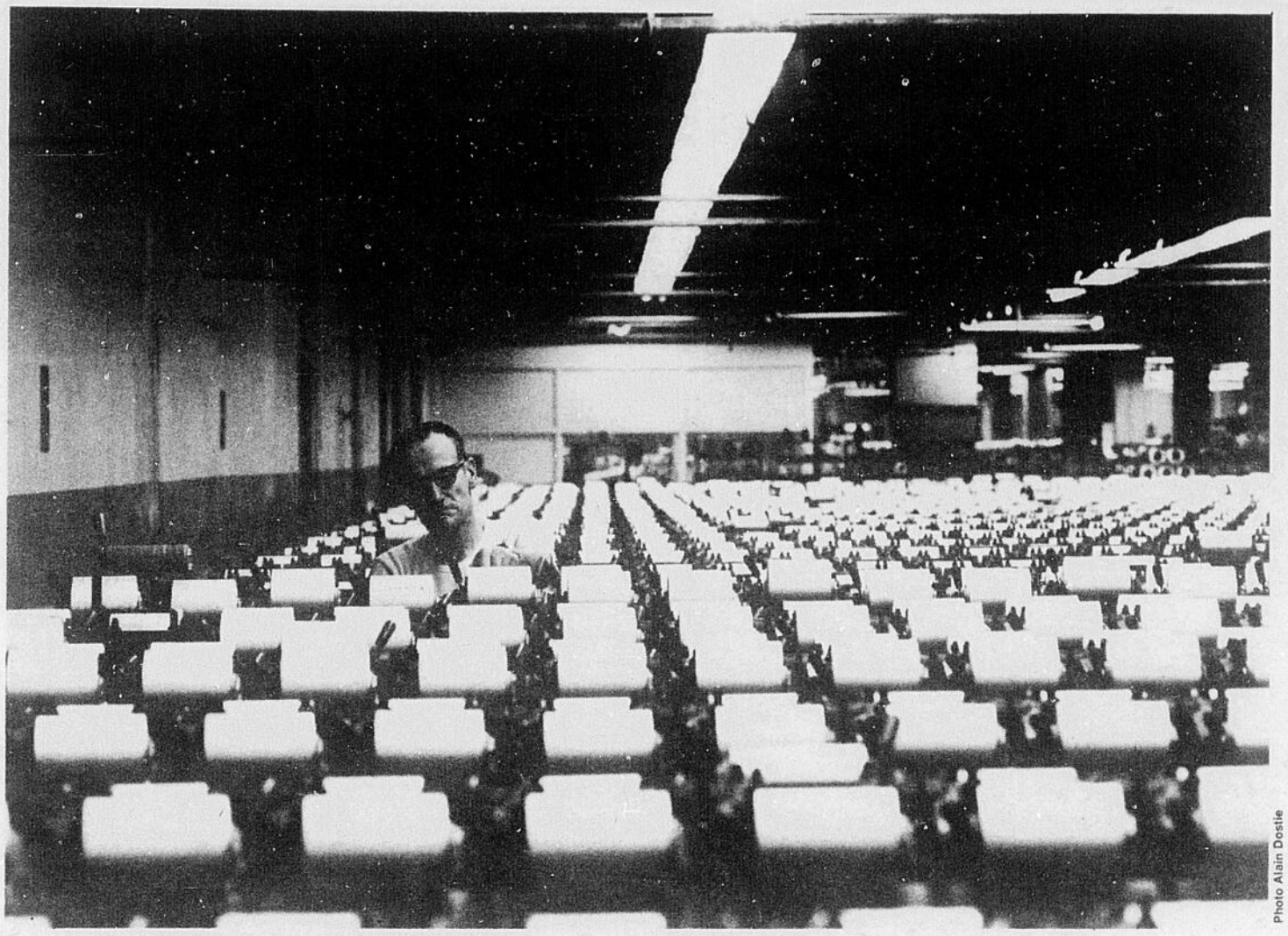

Photo Alain Dostie

UN TRAVAILLEUR DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES

Mort à l'industrie textile!

Elle coûte $1/2 milliard, de quoi financer enfin le développement économique

"L'industrie des textiles coûte trop cher aux contribuables. Elle n'est pas compétitive actuellement et elle ne pourra le devenir, même à long terme. C'est donc une industrie dont il faut se départir graduellement, en planifiant son déclin."

Voilà la constatation brutale - inévitable, selon les experts - du livre blanc au chapitre de l'industrie traditionnelle (et fragile) des textiles, la première de l'Estrie. Cette constatation est tirée d'une étude approfondie, réalisée par un économiste de l'université de Sherbrooke, M. Roma Dauphin.

45,000 emplois

Traduite en chiffres, la disparition progressive de cette industrie à bas salaires signifie qu'il faut songer, dès maintenant, à reclasser, en immense majorité, près de 5,000 travailleurs de l'Estrie, 25,000 autres au Québec et 45,000 dans tout le Canada. Cela veut dire 21.3% de la main-d'oeuvre industrielle de l'Estrie (38% avec le vêtement et la bonneterie qui en dépendent) et 7.8% de la main-d'oeuvre manufacturière du Québec.

La Livre blanc prend bien soin de préciser que cette politique radicale, celle du **"ciseau", "doit s'inscrire dans un processus à long terme, dont l'objectif ultime est de conserver uniquement les productions compétitives dans un régime de libre échange"**, une fois abolies les protections tarifaires énormes dont jouit l'industrie des textiles à l'heure qu'il est. Pour M. Dauphin, cette évolution entraînerait la conservation d'environ 8,000 emplois sur 45,000 au Canada.

De 10 à 15 ans. . .

Cette politique, ajoute-t-on, **"aurait des conséquences considérables sur l'économie du Québec et de l'Estrie, dont la plus importante serait de faciliter et d'accélérer le processus de reconversion industrielle si urgent pour le pays (...) Ce processus de reconversion pourrait s'échelonner sur une période de 10 à 15 ans, par exemple. Le gouvernement investirait une partie du coût actuel (de protection des textiles) dans de nouveaux secteurs qui monderniseraient notre vieille structure manufacturière".**

Car selon le Livre Blanc, **"le secteur des textiles est sans doute celui où la rationalisation s'impose avec le plus d'évidence. Nous croyons que l'effort de reconversion devrait commencer par là".**

Notant **"la baisse massive et soudaine de l'emploi de 1966 à 1970"**, due surtout à la forte mécanisation, l'économiste Dauphin croit même que **l'industrie québécoise des textiles disparaîtrait presque en totalité si les barrières tarifaires entre le Canada et les USA étaient éliminées".**

"Point capital"

Le **"point capital"**, selon lui, est le suivant: le régime de protection de l'industrie, qui dépend d'Ottawa et du ministre Jean-Luc Pépin, coûte beaucoup trop cher aux contribuables canadiens, soit $525 millions par année ou $11,777 par emploi. Sur ce demi-milliard, explique-t-il après de savants calculs, on en arrive à une perte nette de $225 millions!

A la place de cette politique **"irrationnelle"**, l'économiste de Sherbrooke propose un régime de subventions directes à la production dont le premier résultat serait de faire épargner $155 millions par année aux contribuables, par rapport au régime actuel. Le Québec, note-t-il, serait favorisé par un tel changement.

Selon le Livre blanc, **"la politique que suggère M. Dauphin suscite notre intérêt parce qu'elle constitue un moyen intelligent et relativement peu coûteux de réaliser cette urgence tant de fois répétée: la reconversion industrielle."**

Reste à savoir ce qu'en penseront les principaux intéressés: les travailleurs du textile.

25% de la population vit dans la pauvreté

Dans l'Estrie, une personne sur quatre vit dans la pauvreté.

Cela veut dire 55,000 citoyens sur une population régionale d'environ 225,000 personnes...

"La situation est particulièrement grave dans les comtés de Stanstead, Compton, Wolfe et Frontenac, selon le Livre Blanc. Ces comtés, et surtout ceux de Wolfe et de Frontenac, deviennent de véritables terres "maudites" que les gens s'empressent de fuir lorsqu'ils en ont la possibilité. Ils laissent derrière eux, sur des terres de roches ou dans des villages semi-abandonnés, ceux dont les racines sont trop profondes."

Le Livre Blanc ajoute qu'"on ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre la situation de ces comtés et celle de la Gaspésie telle qu'elle nous a été révélée par les études du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (B.A.E.Q.)."

Revenu annuel

Le revenu annuel per capita est le suivant (1963): dans Stanstead, $960; dans Compton, $940; dans Wolfe, $780, et enfin dans Frontenac, $760. A titre de comparaison, le revenu per capita au Québec est de $1,506 et, au Canada, il grimpe à $1,740.

"A cette pauvreté rurale, poursuit le Livre blanc, s'ajoute celle des villes, des usines et le chômage. Le développement industriel des villes de la région n'a pas été assez soutenu pour permettre d'absorber la population rurale en exode. A Coaticook et à Magog, par exemple (deux centres du textile), l'économie est stagnante et même en régression. Pour les jeunes, ces villes deviennent sans espoir."

Plus de 25%?

L'Estrie compte environ 20,000 assistés sociaux. Le taux de chômage y est plus élevé que la moyenne québécoise et 40% des chômeurs ont moins de 25 ans. Le nombre des personnes âgées, sans grandes ressources, tend à augmenter. Enfin, les gagne-petit y sont extrêmement nombreux car les salaires payés dans la région sont bien au-dessous de la moyenne.

Tout cela fait dire aux auteurs du Livre blanc qu'"une étude exhaustive démontrerait peut-être que nous dépassons le taux de 25% de pauvres" **établi par la Commission Castonguay - Nepveu au Québec et la Commission sénatoriale sur la pauvreté à Ottawa.**

Le Livre blanc n'apprendra rien à personne lorsqu'il affirme que "la pauvreté s'explique en grande partie par la nature de l'économie régionale, où l'on trouve une prédominance de secteurs traditionnels à bas salaires, et par l'évolution de cette économie, marquée par le déclin de certaines industries comme les textiles et les pâtes et papiers". Pour lutter vraiment contre les causes de la pauvreté, ajoute-t-on, "il faut réévaluer l'organisation économique", raison d'être du Livre blanc.

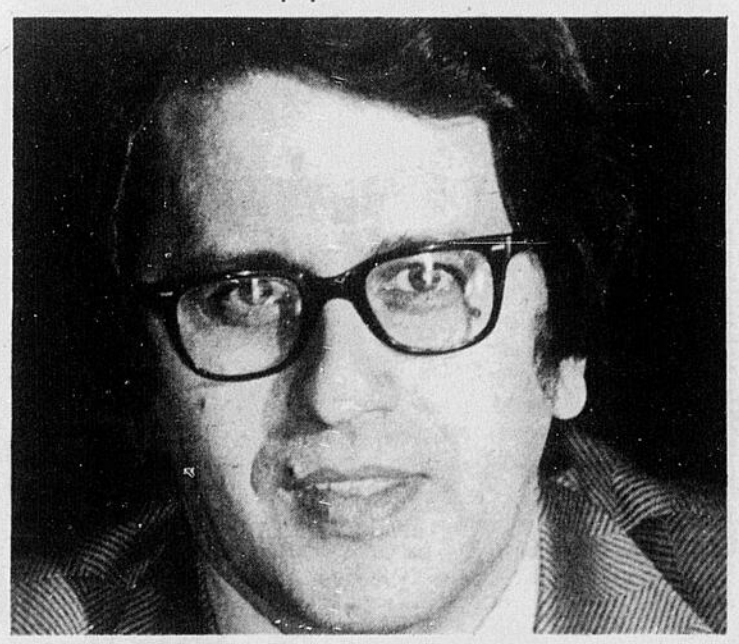

FLORENT POIRIER, directeur-général du Conseil régional de développement de l'Estrie.

DOSSIER

La relance de l'Estrie

Dans l'immédiat

La seule solution: le tourisme

LE PARC ORFORD, dans l'Estrie: un paradis du tourisme

Dans l'immédiat, seul le développement du tourisme, jusqu'à maintenant négligé, peut être une solution à la diminution absolue des emplois dans la région de l'Estrie, qui compte cinq grands lacs et plusieurs montagnes.

"**Le secteur touristique,** dit-on dans le Livre blanc, **est de loin celui qui, à court terme, offre les meilleures possibilités. La demande est très forte et le potentiel est de haute valeur. Il est donc essentiel de concrétiser rapidement l'objectif majeur: l'Estrie, zone verte du Québec.**"

3 orientations

Trois grandes orientations, selon le Livre blanc, devraient guider le développement touristique:

o Aménagement par l'Etat de vastes espaces publics pour la récréation de plein air;

o Planification de l'utilisation des espaces publics et privés affectes à la récréation, de façon à assurer une meilleure protection de l'environnement;

o Accessibilité de ces aménagements pour la population régionale et pour celle de Montréal, "**en accordant une attention particulière aux plus démunis.**"

Le Livre blanc propose que l'Etat investisse "**en priorité**" dans la zone **Magog-Orford,** qui a "**le double avantage d'être située à priximité de Montréal et de Sherbrooke et d'offrir des activités diversifiées.**"

Quant aux deux zones de l'Est de la région - celles de **Aylmer-Saint-François** et celle de **Mégantic, "l'Etat devrait y amorcer le développement par l'aménagement d'un centre de ski au mont Mégantic."**

Brome-Sutton "ne constitue pas, à court terme, une zone prioritaire."

Dans les pâtes et papiers: CRISE

"**La situation de l'Estrie paraît, à prime abord, pour le moins difficile**" en ce qui concerne l'industrie des pâtes et papiers, affirme le Livre blanc de l'O.P.D.Q.

On compte trois usines dans la région: **Kruger** à Bromptonville et **Domtar** à Windsor et East Angus, qui emploient 9.4% de la main-d'oeuvre industrielle (une baisse de plus de 3% entre 1960 et 1970). Ces usines doivent importer leur bois à tout près de 50% à l'extérieur de la région.

Dans les perspectives qu'il trace pour cette industrie chancelante, le Livre blanc propose comme "**objectif à long terme le plus réaliste**" une adaptation de la production "**en vue de privilégier l'utilisation des bois feuillus**" plutôt que les résineux qui sont surexploités. Sans quoi les possibilités de coupe demeureront largement insuffisantes.

A court et à moyen terme, "**il importe en premier lieu d'appliquer un plan d'aménagement forestier qui permettra aux usines de bénéficier au maximum de l'abondance des essences feuillues, sans pour autant hypothéquer l'avenir comme ce fut le cas pour les résineux.**"

Le bois

Le Livre blanc se penche aussi longuement sur cette industrie "**fragile**" que sont les nombreuses scieries de l'Estrie.

Le document lance un véritable cri d'alarme en ce qui a trait à la protection de toute l'industrie du bois par une rationalisation de l'exploitation forestière, qui s'est faite à ce jour de façon "scandaleuse."

Dans l'industrie du vêtement: CRISE

Pour les quelque 2,600 travailleurs du "cheap labor" du vêtement, la deuxième industrie en importance de l'Estrie, l'avenir n'est guère plus reluisant que pour leurs camarades du textile.

Ces travailleurs, des femmes en immense majorité, forment 11.2% de la main-d'oeuvre industrielle de la région, comparé à 12% au Québec où est concentrée 63% de l'industrie canadienne du vêtement. Toutefois, l'Estrie est "**en position de faiblesse**" puisqu'elle produit essentiellement des vêtements dits "**standards**", comme pays en voie de développement qui sont terriblement compétitifs. Des régions comme Montréal, au contraire, fabriquent davantage de vêtements reliés à la mode où le marché est meilleur.

Bas salaires

"**Une légère baisse des tarifs douaniers de protection,** dit le Livre blanc, **ou encore une faible hausse des salaires amènerait une disparition plus ou moins rapide de ce type de production**", soit les vêtements standards. "**Or, ajoute-t-on, chacune de ces éventualités est prévisible. La baisse des tarifs semble possible car elle toucherait très peu les vêtements reliés à la mode; la hausse des salaires est aussi prévisible à cause de leur niveau excessivement bas présentement.**"

La seule planche de salut pour les travailleurs du vêtement, dans l'Estrie, serait qu'ils consentent à garder des salaires minables évalués à $2,263 par année en 1966 ($3,370 au Québec et $3,370 au Québec et $5,492 au Canada)! "**Dans l'Estrie, signale suavament le Livre blanc, l'abondance d'une main-d'oeuvre à bon marché a permis une croissance relativement élevée de l'emploi au cours des dernières années**" dans le vêtement...

mini-loto TIRAGE: VENDREDI le 23 juin 1972
11327 21 gagnants de $5,000.
1327 108 gagnants de $500.
327 1701 gagnants de $100.

Chasse à l'orignal 1972
La liste complète des noms tirés au sort -pages 30-31

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 25 juin au 1er juillet
Météo: nuageux avec averses
★★★ DERNIÈRE EDITION
VOLUME 4, NO 26 25 JUIN 1972
PARTOUT AU QUÉBEC 25¢
LIVRÉ À DOMICILE: 30¢

La Saint-Jean: succès éclatant

DRAPEAU

Le prix de la liberté de presse: $25

Québec-Presse est la réponse populaire au problème angoissant de la concentration des moyens d'information du Québec entre les mains de quelques financiers.

Québec-Presse est le seul journal à grand tirage du pays qui soit édité par une coopérative où la voix de chaque sociétaire a le même poids lorsque vient le temps de prendre les décisions, aux quatre assemblées générales qui ont lieu chaque année.

Québec-Presse est un journal d'information et de combat. Il est **libre** à cause de son comité de rédaction qui a toute autorité en ce qui concerne son contenu. Il est **engagé** dans le sens des aspirations des groupes populaires: syndicats, coopératives, comités de citoyens, associations nationalistes, groupements de contestation sérieux.

Québec-Presse a eu des débuts difficiles; mais depuis deux ans et demi la situation s'est améliorée progressivement de façon si encourageante que d'ores et déjà on peut affirmer qu'**il est là pour rester.** Il s'agit maintenant de l'aider à grandir.

Québec-Presse ne pourra continuer à progresser que si le capital social de la coopérative qui le publie augmente de façon substantielle; c'est-à-dire si le nombre de ses sociétaires double d'ici à quelques semaines (l'Association coopérative des publications populaires compte actuellement 1,400 membres).

LECTEURS DE QUEBEC-PRESSE, nous n'avons pas le choix car notre journal a rendu d'immenses services à la collectivité et est devenu un instrument indispensable pour les forces montantes du Québec.

Devenons sociétaires, copropriétaires de Québec-Presse, en souscrivant une part sociale de $25 pour les individus et $100 pour les organismes (les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois; par exemple, $2.50 pendant 10 mois pour une part sociale de $25).

Remplis la formule de demande d'adhésion ci-dessous et retourne-la, avec ta remise, à 9670 Péloquin, Montréal 358.
Pour plus d'informations, appelle Monique Vanden à 381-4775.

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
. . . . . Tél.: . . . . . .
Occupation. . . . . Date de naissance. . . . . .
(jour, mois, année)

Je, soussigné, demande à devenir membre de l'Association coopérative des publications populaires enrg. dont le siège social est à Montréal.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'Association et je souscris. . . . . part(s) sociale(s) à $25 la part pour les individus et. . . . . part(s) sociale(s) à $100 pour les organismes.

Date. . . . . 197. . . . . .
signature du membre

Les déchirements du NPD

"Le problème vient de la question nationale"

—Raymond Laliberté

"La clarté du PQ, c'est la question nationale; l'ambiguité du PQ, c'est la question sociale. La clarté du NPD-Québec, c'est la question sociale; l'ambiguité du NDP-Québec, c'est la question nationale", affirme Raymond Laliberté, président du NPD-Québec.

Cette ambiguité sur la question nationale (oui ou non à l'indépendance politique du Québec), qui avait été à l'origine de conflits entre le NPD-Canada et l'aile québécoise, risque de créer des problèmes plus graves encore. Par les prises de position de l'éxécutif du NPD-Québec, dans son programme électoral intitulé **"Il faut prendre le pouvoir partout"**, les tensions entre le Québec et le NPD canadien risquent de devenir des déchirements.

Le président Laliberté reconnait facilement que les positions québécoises, à l'intérieur du NPD, peuvent créer des problèmes: **"Si on fait ça, c'est qu'on est le Québec. On est porteur d'une conscience du Québec, non en stricte conformité avec le reste du Canada. Le problème, d'ailleurs, il ne se réglera jamais en stricte conformité avec le reste du Canada."**

A la question de savoir si le NPD-Québec n'a pas, finalement, une position extrêmement ambiguë au sujet de l'indépendance: oui à l'autodétermination, mais oui aussi au fédéralisme, M. Laliberté répond: **"En lutte contre le PQ, dans une élection provinciale, nous serions alors l'élément d'ambiguité. Le PQ a un langage clair. Au fédéral, il y a des pouvoirs à détenir, des décisions qui se prennent et qui influencent la vie québécoise. On n'aura pas la majorité électorale, c'est bien évident, mais il est important d'être représentés. Je sais que ce que je dis a l'air de se rapprocher du Bloc québécois. Mais nous tenons un tout autre langage: celui du socialisme. L'action électorale est au plan fédéral, mais nous parlons aux Québécois. Et nous tenons le langage du socialisme.**

- Combien y a-t-il d'indépendantistes, dans l'exécutif du NPD-Québec?

"Je ne sais pas exactement, il y en a plusieurs... Oui, c'est la moitié, à peu près, des membres de l'exécutif qui sont indépendantistes.

- Pourquoi le PQ réussit-il à prendre des votes de façon plus considérable que le NPD, alors que le NPD prend ses votes, dans une certaine mesure, dans le réservoir péquiste?

"Le PQ a une plus grande audience, à cause de la question nationale. Cela atteint les gens aux tripes. Il ne s'adresse pas autant à leur raison qu'à leurs tripes. Ca fait au-delà de 100 ans que les Québécois tentent de sortir de leur camisole de force. Notre propos à nous est plus difficile. Il ne prend pas aussi facilement aux tripes. Pour y arriver, il faudrait verser dans le populisme, c'est Caouette qui parle des "requins de la finance" mais qui soutient l'entreprise privée."

- Vous êtes un peu la conscience socialiste du PQ?

"J'aime mieux que ce soit d'autres qui le disent, mais on a un peu de cette dimension-là. On veut avoir tenu un langage socialiste, avant l'indépendance. Et si l'indépendance ne se fait pas, ce travail sera tout aussi valable à l'intérieur du Canada.

- Le NPD, ça fait très élégant. La classe bourgeoise y semble bien représentée, au moins en apparence, quand on rencontre les gens du NPD. . .

"C'est notre principale faiblesse. Nous sommes tous convaincus qu'il faut que le NPD représente les travailleurs. Si on avait rejoint les travailleurs, on n'aurait pas l'exécutif qu'on a actuellement. Ce serait autre chose. C'est une faiblesse. . .

"Il y a une dimension symbolique, parmi d'autres, qui explique que je me présente dans Hochelaga. Ceci dit, on ne dit pas qu'on ne sera pas dans Duvernay ou dans Ahuntsic. Mais le parti a décidé, parce que le président est particulièrement en évidence, que ce serait lui qui se présenterait dans Hochelaga, qui n'est pas un comté bourgeois.

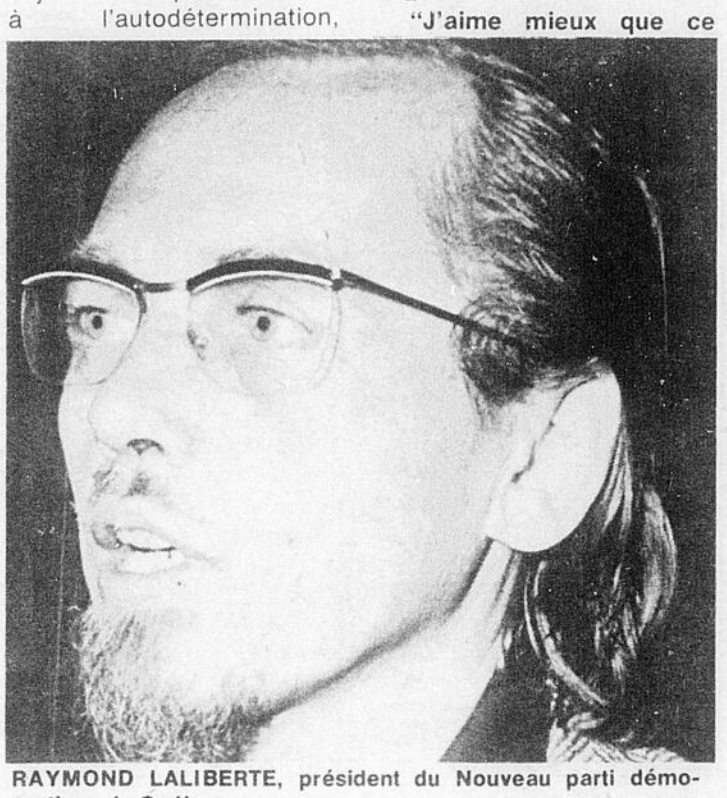

RAYMOND LALIBERTE, président du Nouveau parti démocratique du Québec.

"On ne peut pas avoir une position à Ottawa et une autre à Québec"

—David Lewis

Rejoint à Ottawa, par téléphone, jeudi soir, le chef du NPD-Canada, M. David Lewis, a réitéré son désaccord avec le programme du NPD-Québec, en ce qu'il **"met l'accent sur l'éventualité de la séparation du Québec"**, alors même que l'engagement du parti, y compris le NPD-Québec, est **"de travailler à un Canada uni"**, conformément à ce qui a été adopté en congrès, en octobre dernier.

Pas de contact

Le chef du NPD affirme que c'est jeudi de la semaine dernière, donc une semaine exactement avant sa diffusion, qu'il a pris connaissance du texte du NPD-Québec. Au cours de la fin de semaine qui a suivi, il a étudié ce texte. Lundi, il a participé à une réunion de l'exécutif canadien du parti. A cette réunion, il y a eu une condamnation formelle de la prise de position du Québec.

L'exécutif a formé un comité pour rencontrer des représentants du Québec, de façon à discuter au moins une formulation plus souple. Cette rencontre, affirme M. Lewis, n'a pas eu lieu, les gens du Québec s'y refusant. Comment explique-t-il l'attitude québécoise? **"Je ne comprends même pas...Je ne comprends pas. C'est une sorte de détermination, pour employer un terme poli, que je n'arrive pas à comprendre".**

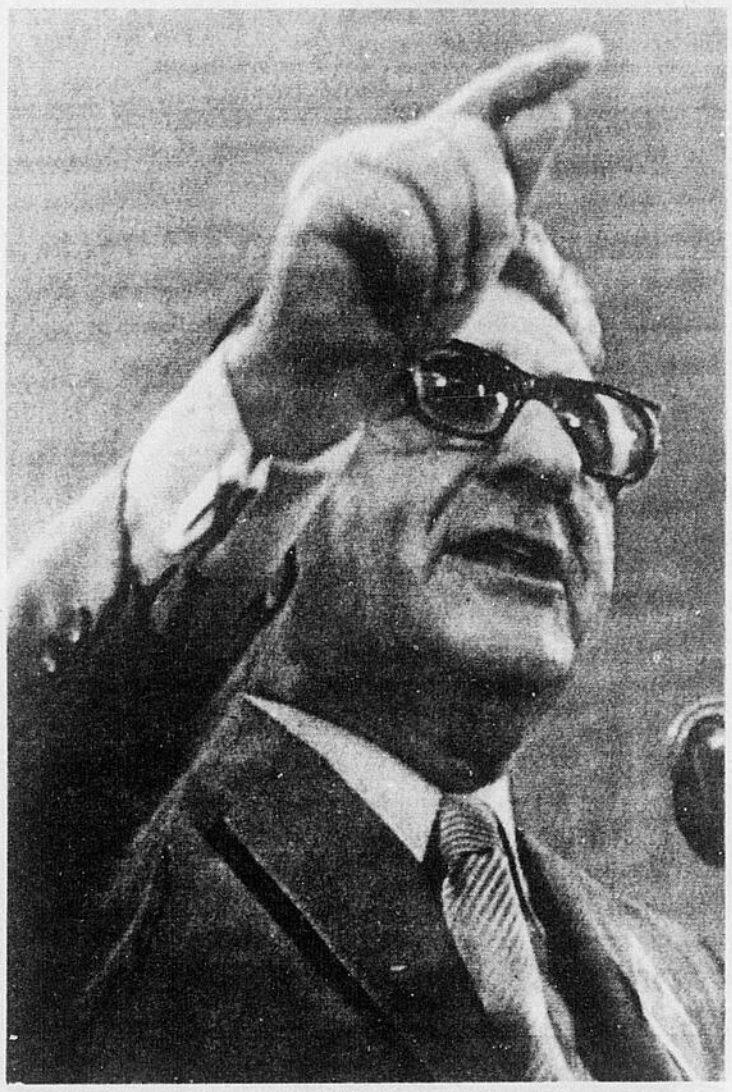

DAVID LEWIS, président du NPD-Canada.

Déclaration fédérale

"Le NPD en général, et moi-même, dit M. Lewis, **reconnaissons les aspirations légitimes du Québec. Il y a place pour des divergences d'opinions. Mais pas dans un document électoral. Le texte du NPD-Québec, c'est une déclaration fédérale, en fait. On ne peut pas avoir un manifeste québécois-fédéral, et un manifeste fédéral pour ailleurs au Canada."**

"On pourrait, poursuit M. Lewis, **souligner le fait qu'il y a des tendances vers l'indépendance au Québec et qu'il y a des possibilités qu'elles soient victorieuses. Mais mettre l'accent sur l'éventualité de la séparation, c'est différent."**

Le fédéralisme

"Un fédéralisme comme il est défini dans le programme, ce n'est pas du fédéralisme. D'ailleurs, le reste du programme contredit cela: comment vouloir laisser l'initiative entière aux provinces et promettre de faire des choses pour les ouvriers, les consommateurs, etc... C'est contradictoire."

Conséquences

"Je regarde M. Laliberté et les autres membres du Conseil exécutif et je trouve que ce sont des gens honnêtes, aux idées profondes. J'ai beaucoup de respect pour eux. On cherchera des moyens - s'il y en a - pour trouver une solution."

Les passages "inacceptables"

Il y a trois passages, en particulier, qui ont heurté les membres de l'exécutif fédéral du NPD. Et ce sont ces trois passages qui ont amené le chef canadien du parti, David Lewis, a répudier ce texte, et à convoquer une réunion, probablement en juillet, de la plus haute instance du parti, pour discuter des mesures à prendre vis-à-vis de ce problème.

L'autodétermination

Le NPD-Québec **"est le seul parti en politique fédérale à soutenir qu'il appartient aux Québécois et aux Québécois seulement de décider de leur avenir: c'est le droit à l'autodétermination. De concert avec le NPD-Canada, il propose des moyens exceptionnels pour nous tirer d'un piétinement qui dure depuis plus d'un siècle."**

En octobre dernier, rappelons que le NPD-Canada, en congrès à Ottawa, avait défait une résolution québécoise réclamant que soit reconnu le droit à l'autodétermination. Or, dans son programme électoral, le NPD-Québec affirme ce droit.

"...advenant"

"Advenant l'indépendance du Québec, un gouvernement socialiste à Ottawa, ou à tout le moins une forte présence néo-démocrate, serait un interlocuteur précieux pour les représentants du Québec qui auraient à négocier les conditions de la séparation."

Le ton de cette phrase n'a pas eu l'heur de plaire aux dirigeants du NPD-Canada, parti qui oeuvre pour un **"Canada uni".**

Le fédéralisme

Enfin, une phrase sur le fédéralisme qui est ainsi défini: **"Dans un véritable fédéralisme, le gouvernement central ne jouit d'aucun autre pouvoir que ceux qui lui sont délégués par les différentes patries qui constituent le pays".**

Encore là, le NPD-Canada proteste parce que cette définition n'est pas conforme, dit-il, à ses conceptions et que jamais il n'a accepté, en congrès, pareille définition. Tout tourne, on le voit autour du droit du Québec à l'autodétermination, de l'idée d'indépendance, par rapport à un des principes, formulés par le NPD-Canada, qui est de lutter pour un **"Canada uni".**

jeunesse

par Pierre Rambaud

À Québec

Pour ne pas coucher dans la rue, les jeunes pourront aller en prison

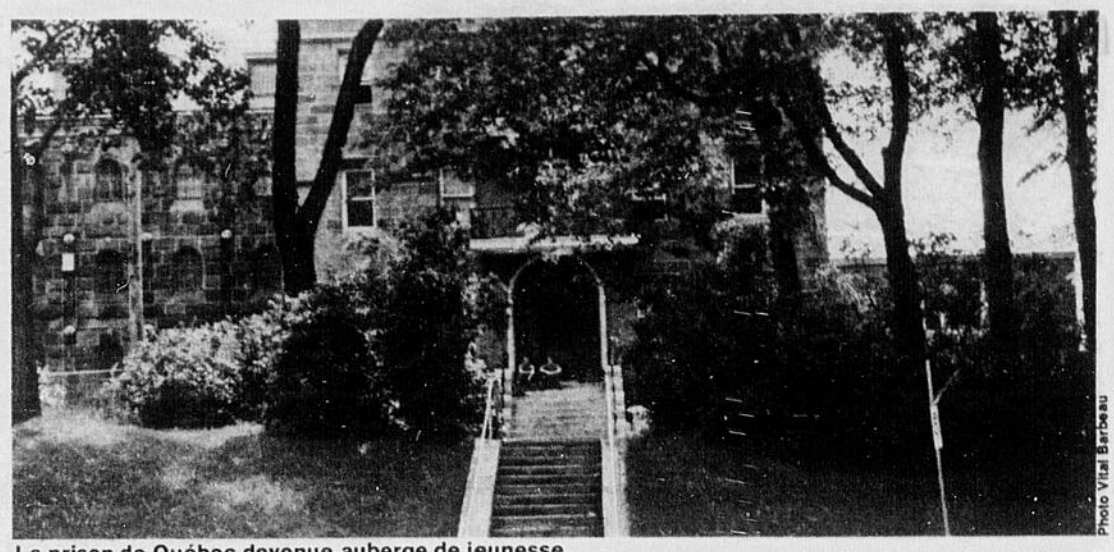
La prison de Québec devenue auberge de jeunesse.

Photo Vital Barbeau

C'est dans l'ancienne prison de Québec, située dans le parc des Plaines d'Abraham, que, cette année encore, seront hébergés les itinérants venus jeter l'ancre dans la Vieille Capitale.

L'été dernier, la prison, qui s'appelle maintenant Auberge 311 Inc., avait déjà servi de centre d'hébergement pour les jeunes. L'expérience ayant été fructueuse aux yeux de la municipalité, puisqu'elle a permis de décongestionner en partie la haute ville de Québec, fréquentée par une jeunesse ne faisant pas nécessairement le bonheur des marchands de la rue Saint-Jean, le maire Lamontagne, à défaut de se montrer coopératif, a su se montrer conciliant.

L'année dernière, l'auberge, qui s'appelait alors la Petite Bastille, avait reçu comme budget d'été, des subventions de l'ordre de $50,000, venant essentiellement du gouvernement fédéral.

Cette année, c'est un groupe de citoyens du quartier Saint-Roch, la "Centrale du bas de la falaise", qui a décidé avec l'appui du ministère des Travaux publics du Québec et du secrétariat d'Etat fédéral et sous l'oeil attentif de la municipalité (qui espère bien retirer de l'opération un certain capital politique qui ne lui aura pas coûté grand-chose!), de faire fonctionner "L'Auberge".

Le ministère des Travaux publics du Québec s'est en effet engagé à verser à la ville de Québec une somme de $15,000 sur présentation des factures, pour défrayer le coût des travaux de réfection de l'ancienne prison. Pour sa part, le secrétariat d'Etat du Canada doit verser aux administrateurs de l'Auberge un montant de l'ordre de $20,000.

Pour l'instant, l'auberge qui a ouvert ses portes le 19 juin (et les fermera le 15 septembre) accueille de 150 à 200 personnes par jour. On organisera une section pour les gens mariés. Une équipe de 12 animateurs est en place, non seulement pour accueillir les jeunes, mais aussi pour organiser et animer des spectacles et récitals de chanteurs québécois. Ces récitals auront lieu toutes les fins de semaine, à des prix populaires, et c'est Jean-Pierre Ferland qui, samedi dernier, a donné le coup d'envoi.

Pour information: Auberge 311 Inc. (418) 529-4994.

L'ACCUEIL A QUEBEC

INFORMATION:
- **Service du tourisme de la ville de Québec**
  60, rue d'Auteuil - Tél.: (418) 522-4071
- **Kiosque d'information-jeunesse**
  34, rue Saint-Stanislas, app. 2

LOGEMENT:
- **Aidop**
  160, rue Carillon - Tél.: (418) 525-9811
- **Auberge 311 Inc.**
  Parc des Plaines d'Abraham
  Tél.: (418) 529-4994

consommation

par l'ACEF de Montréal

Les plans d'alimentation sont-ils de bonnes affaires?

Dans la région métropolitaine, il existe certaines compagnies qui exploitent des programmes d'approvisionnement avec ou sans la vente d'un congélateur.

Il y a quelques années, on passait ainsi de porte en porte pour proposer aux consommateurs la possibilité de faire des économies en s'abonnant à un plan d'alimentation **"économique"** où l'on vous fournissait quelques mois à l'avance, la nourriture pour la famille complète. On vous disait aussi que, si vous utilisiez le plan, vous obtiendriez **"tout à fait gratuitement"** un magnifique congélateur pour l'entreposage de cette même nourriture. Evidemment, le congélateur gratuit revenait à $30. par mois pendant 36 mois. Aujourd'hui, la majorité des compagnies sur le marché ne vous parlent plus de congélateur mais vous vantent seulement les bénéfices de leurs plans d'alimentation.

Voyons un peu ce qu'il en est. D'abord, les consommateur qui s'engage par écrit avec une telle compagnie a droit (tout dépend de la compagnie) à deux choix: 1- les mêmes produits fournis régulièrement jusqu'à la fin du contrat; ou 2) le choix des articles qu'il peut acheter, d'après un catalogue fourni par la compagnie. Les prix sont ceux du gros; quant au choix, il est plus ou moins grand selon la compagnie.

Par exemple, des produits courants comme le pain, le lait, les oeufs, les fruits et légumes frais ou en boîte, jus de pomme, riz, pâtes alimentaires, ne se trouvent pas dans le catalogue de l'une d'entre elles. De plus, d'autres produits sont fournis en quantité nettement insuffisante comme le fromage (18 livres), le beurre d'arachides (12 livres), le poisson (30 livres), le jus de fruit (une boîte de 6 onces!); très peu d'articles non-alimentaires tels que le papier, le détergent.

Notons que cet ensemble de produits était fourni pour un an et destiné à une famille de 2 adultes et 4 enfants. Le tout revenait à $89 par mois. Se faire dire que l'alimentation ne coûtera que $89 par mois quand on est 6 est alléchant mais encore faut-il vérifier la valeur réelle de ce que l'on vous offre.

Pour vous aider à vérifier avant de signer tout contrat de plan d'alimentation, nous vous suggérons quelques points tirés de l'expérience avec ces compagnies: 1) vérifier si les produits offerts répondent à vos goûts et besoins; 2) calculer le montant additionnel que vous devrez inscrire à votre budget pour les articles non inclus: 3) s'informer si la firme possède son propre entrepôt et ses camions de livraisons; 4) voir si les autres services offerts sont valables et occasionnent un coût; 5) calculer (s'il y a lieu) la portion du paiement total affectée à l'achat du congélateur et à ses intérêts; 6) savoir si la compagnie qui vend le congélateur est la même qui vend le plan d'alimentation.

Après toutes ces questions, vous serez en mesure de porter un jugement et peut-être alors direz-vous comme ce consommateur interrogé au cours d'une enquête et qui avait essayé plusieurs programmes d'alimentation: **"Même un programme d'approvisionnement excellent ne vaut pas la peine que l'on y adhère!"**

Toute correspondance doit être adressée à:
Québec-Presse
Section
Dépannage-Consommation
9670, rue Péloquin
Montréal 358

À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Oui, nous avons réussi à réorganiser notre livraison à domicile à Québec et en banlieue.

Vous pouvez maintenant recevoir votre journal à votre porte au cours de la nuit.
Si vous veillez tard le samedi, vous l'avez en rentrant...
Si vous vous levez tôt, il est là...

Abonnez-vous... *Téléphonez à Michel*
à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

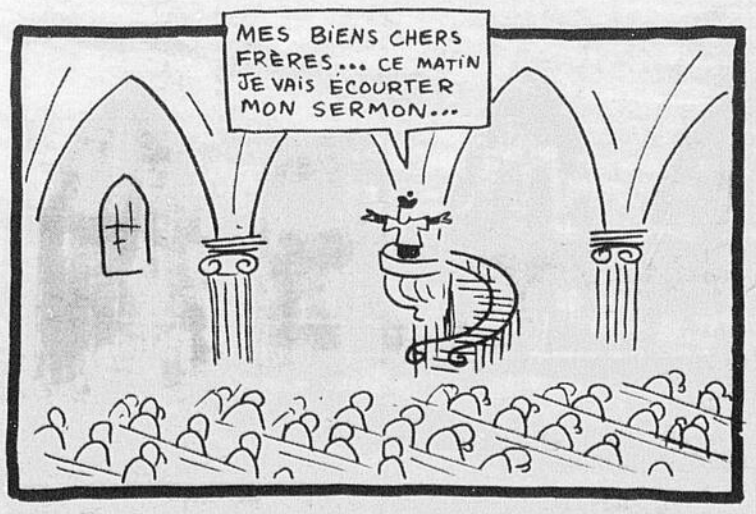

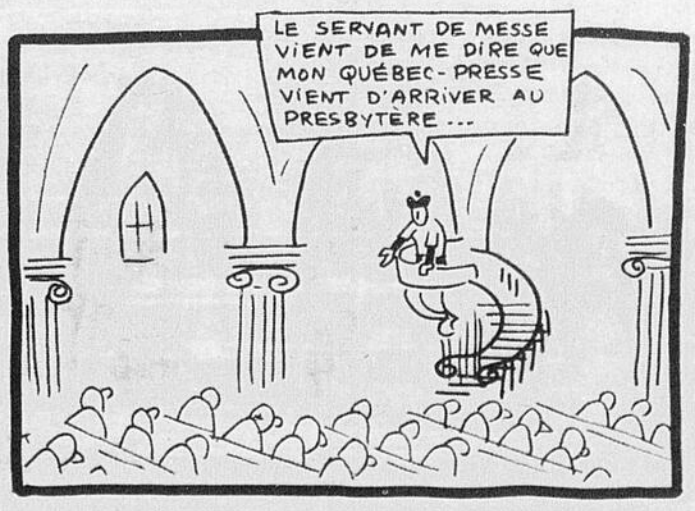

A tous ceux qui s'abonnent pou un an à $15, nous leur remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe lequel des trois boîtes "Le Patriote".

voyages

Sur l'Olympia, l'Anna-Maria, le Pouchkine

Des croisières en eaux québecoises pour les amateurs de vie en mer

par Virginie Boulanger

L'éclipse totale du soleil, le 10 juillet prochain, est un événement que de nombreux Québécois ne voudront pas rater, cette éclipse ne devant se reproduire de notre côté du globe qu'en l'année 2024. Nous avons déjà parlé dans une édition précédente (10 juin) de vacances astronomiques dans les endroits privilégiés par la nature le 10 juillet prochain: Gaspésie, Côte Nord, Vallée de la Matapédia, Ile du Prince Edouard, Nouvelle-Ecosse, etc.

Eclipse et croisière en mer

Pour ceux qui voudraient allier vacances instructives au plaisir d'une croisière en mer la compagnie de navigation Greek Line offre (façon de parler, la croisière de 7 jours coûtant de $395, pour la première catégorie jusqu'à $495), une croisière spéciale promettant le meilleur poste d'observation aux amateurs de ce spectacle qualifié comme l'un des plus intrigants du monde par certains savants. Pendant cette éclipse, le paquebot TSS Olympia voguera au centre du Gulf Stream, en position parfaite d'observation, nous affirme-t-on pourvu qu'il fasse beau. La chance est avec eux, les météorologues s'accordant à dire que les possibilités de beau temps se situe à 95 pour cent.

L'autre face du rocher Percé

Cette croisière qui débute à New-York le 8 juillet ramènera les Québécois en eaux familières dès le 11 juillet puisque le TSS Olympia naviguera le long de la péninsule gaspésienne d'où les passagers, qui ont déjà visité la Gaspésie en automobile, découvriront l'autre face de l'Ile Bonaventure et du rocher Percé. Les oiseaux qui accompagnent généralement les bateaux pour le plus grand plaisir des excursionnistes sont particulièrement nombreux le long de ce parcours.

Découvrir Louisbourg

Puis le paquebot mouillera à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, permettant aux passagers de remonter le sentier historique de Cabot et de découvrir Louisbourg, reconstitué sur les ruines de l'ancienne ville.

A ce point, l'Olympia reprendra la mer et suivra sa route en sens inverse jusqu'à New York. De là, les excursionnistes reviendront à leur port d'attache, par leurs propres moyens comme à l'alier.

Cette excursion-éclipse du TSS Olympia est en somme une bonne occasion pour les vacanciers aux goûts scientifiques et aux goussets bien garnis!

Des services spéciaux aux passagers

Le coût plus élevé de cette croisière est imputable, selon monsieur Hobden, de la Greek Line, aux services spéciaux qui seront offerts aux participants de cette croisière. **"Une équipe de photographes professionnels et d'astronomes sera en effet à bord pour conseiller les passagers**, affirme M. Hobden. **Ceux qui le voudront pourront également profiter des conférences sur la photographie, sur la navigation, sur l'astronomie et sur la météorologie au cours de ce voyage."** Le navire étant stable et facilement manoeuvrable, M. Hebden promet des moments et surtout des photos inoubliables aux photographes amateurs autant qu'aux professionnels.

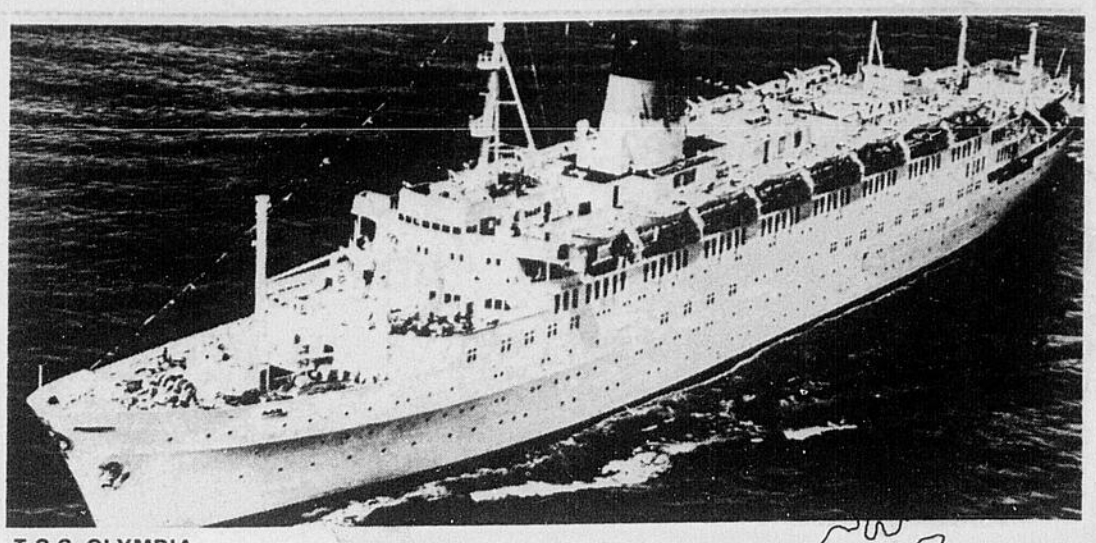

T.S.S. OLYMPIA

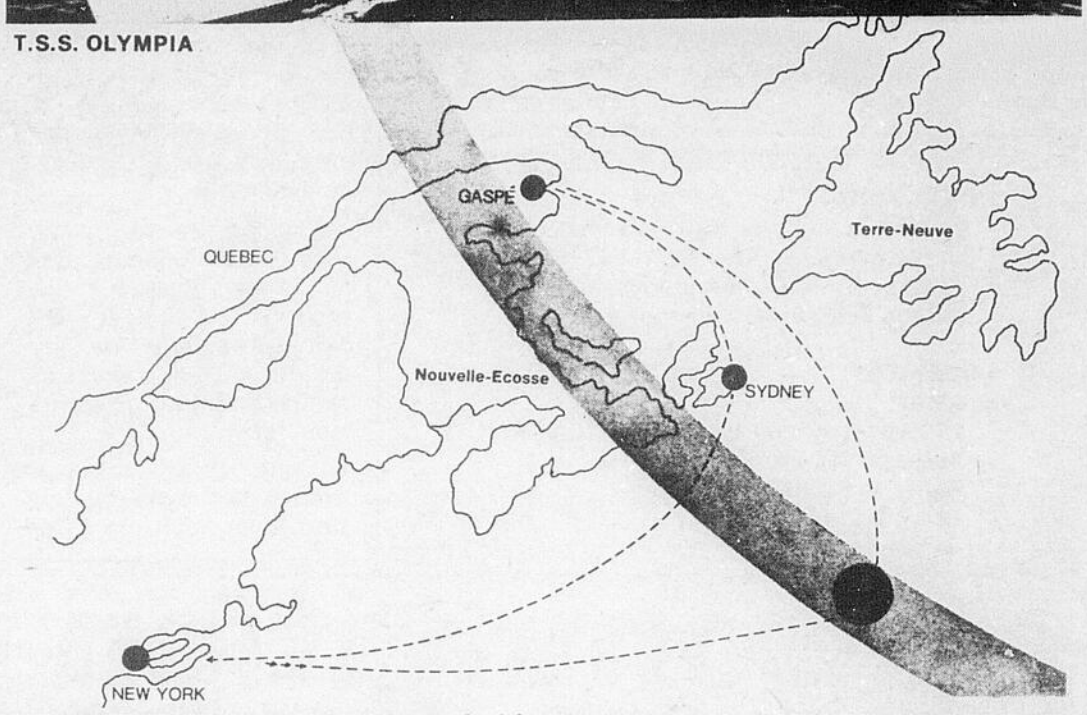

La carte ci-dessus illustre le parcours de l'éclipse dans l'après-midi du 10 juillet et celui du TSS Olympia du 8 au 15 juillet 1972.

La bande grise indique le passage de l'éclipse totale sur le territoires des provinces atlantiques le 10 juillet 1972.

D'autres croisières moins coûteuses

Pour les amateurs de vie en mer que les éclipses n'attirent pas particulièrement et surtout dont le budget est plus serré, la compagnie Greek Line offre d'autres croisières à coût plus abordable (de $235 à $355 pour 6 jours et $490 pour 11 jours).

L'intérêt de ces croisières sur l'Anna Maria, un autre paquebot de la Greek Line est qu'il fera découvrir aux passagers les rives escarpées du Saguenay. L'itinéraire part de Boston en passant par Sydney avec arrêt à Louisbourg (Nouvelle-Ecosse), à Québec et à Montréal.

Un bon point. Ceux qui voudraient faire un petit tour de quelques jours seulement de Montréal au Saguenay et retour pourront se joindre aux passagers au moment de leur passage à Montréal, les 13 et 27 août.

Vodka fameuse, vin capiteux et Pouchkine

Un autre paquebot, l'un de ceux qui attire le plus des Québécois, (la fameuse vodka Starka, vieillie en futs de chêne, et les vins capiteux de Géorgie pourraient expliquer à eux seuls cet engouement) mouillera à quelques reprises dans les ports de Québec et de Montréal au cours de l'été. Il s'agit du Pouchkine dont la réputation n'est plus à faire. C'est qu'il offre à la fois le confort dans ses salles et ses cabines et l'exotisme dans son ambiance et ses menus. Des spécialités typiques de toutes les Russies permettent aux passagers de découvrir à quelques milles de chez eux une partie du mystère soviétique.

Avec son jumeau, le Mikhail Lermontov, le Pouchkine fera une série de croisières avec départ de Montréal vers Québec, le Saguenay, les Iles Saint-Pierre et Miquelon.

On peut se renseigner au sujet des croisières dans le Saint-Laurent, de la croisière-éclipse du 10 juillet ou de toute autre excursion en mer chez tous les agents de voyages ou en écrivant à March Shipping (un nom bien français), au 400 ouest, rue Craig, Montréal 126.

Au sujet du français, Monsieur Hobden nous affirme que tout le personnel et les membres de l'équipage des paquebots de la Greek Line parlent français...ce qui est un dépaysement de plus pour les vacanciers québécois.

L'EUROPE
À VOTRE PORTÉE
Paris, Genève, Zurich, Bruxuelles, Madrid
Aller-retour à partir de $189.00
Aller simple à partir de $80.00
(selon les saisons)

CLUB CONCORDE
1117, rue Sainte-Catherine, Ouest, no 117
Métro Peel
(514) 845-5442
(514) 526-4545

Boutik 1ère Édition
19 Concorde, P.V.
Laval 669-5548
AUSSI
472 A, rue Notre-Dame
Repentigny 581-3962
Des disques, de l'artisanat, de l'encens, des affiches, des pipes, etc...
On y trouve aussi un atelier de cuir et de suède où l'on fait ce que vous voulez, sur demande.
MAINTENANT NOUVELLE SECTION
LIBRAIRIE

CONNAISSANCE DU MONDE, à 342-2717, est la seule organisation de voyage se spécialisant dans le voyage des moins de trente ans. De Montréal, départ tous les jours pour Paris, Amsterdam, Zurich, Prague, Vienne, Athènes, Bruxelles, Copenhague, Oslo, Stockholm, Rome,

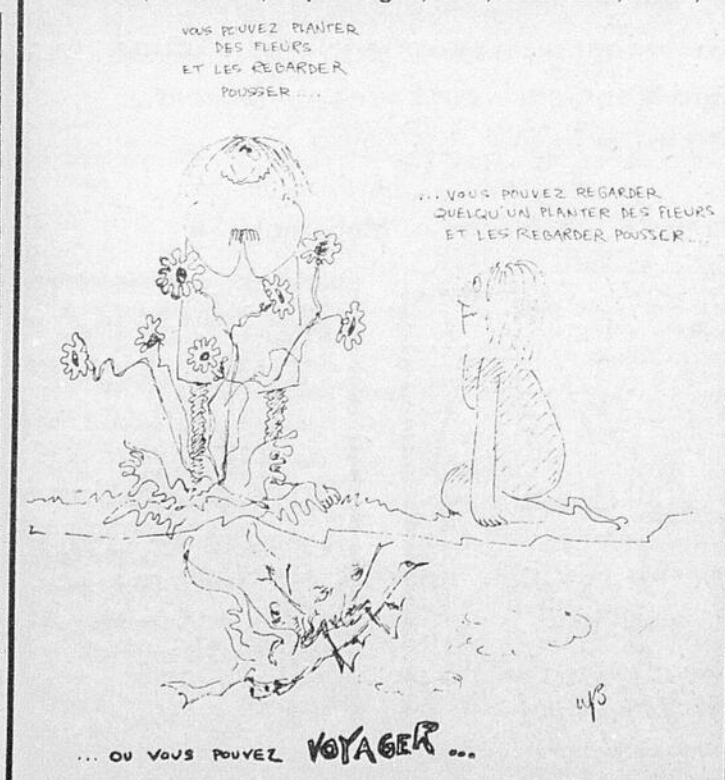

Londres, Los Angeles, San Francisco. Vols réguliers, tarifs jeunesse, $200. Vous partez et vous revenez quand vous le désirez. CONNAISSANCE DU MONDE à 342-2717, 24 heures par jour.

A l'automne,
surveillez la parution de
Québec-Canada
avec la collaboration de
René Lévesque, Claude Ryan,
Maurice Séguin,
Mgr Félix-Antoine Savard
dont le Menaud maître-draveur sera illustré par le plus grand aquarelliste des temps modernes Gaston Barret.
Et toujours, L'histoire de la Liberté

L'EQUIPE DE "OH, GERRY, OH": Guy Godin, Jean-Pierre Ménard, le metteur en scène, Jocelyne Goyette, Michèle Deslauriers et Jacqueline Barrette.

Après "Ça dit qu'essa à dire" de Jacqueline Barrette

Le lion-mâle et les femmes-brebis

par Robert Lévesque

Jacqueline Barrette, avec une seule pièce qui s'appelle "Ca dit qu'essa à dire", a rejoint le groupe des auteurs de théâtre québécois qui forment l'avant-garde en ce domaine: elle fait partie de la famille des Michel Tremblay, Jean-Claude Germain, Jean Barbeau.

"Ça dit qu'essa à dire", la huitième pièce qu'elle écrivait, fut présenté au festival de l'ACTA à l'été 71. Tout de suite, les textes de cette "revue" s'imposaient. Les journaux saluèrent la naissance d'un auteur jusqu'alors inconnu. La pièce fût présentée au Patriote après le festival, puis reprise à l'automne. Un microsillon fut enregistré à partir du spectacle, et le texte vient d'être publié.

Après un tel succès, il était évident que la prochaine pièce de Jacqueline Barrette serait très attendue. Ne pouvant baser notre appréciation que sur une seule pièce, on voudra tous être mis de nouveau en présence du travail de cet auteur. C'est à partir de mardi prochain, au Patriote de Sainte-Agathe, qu'on pourra le faire. Jacqueline Barrette y créera **"Oh, Gerry, oh",** sa neuvième pièce, mais la seconde à pouvoir atteindre le public.

"On m'attend"

Jacqueline Barrette avoue avoir le trac comme jamais. **"On m'attend au tournant. On veut savoir si je vais tenir le coup. Le succès de "Ca dit qu'essa a dire" rend un second spectacle difficile à présenter".**

Jacqueline Barrette est aussi comédienne. Dans **"Ca dit qu'essa à dire"**, elle faisait, entre autres, un bouleversant monologue sur **"la moman de 47 ans".** Avec la troupe dont elle est directrice, le Théâtre Actuel du Québec, elle a eu le goût de jouer cet été. En 6 heures, elle a écrit **"Oh, Gerry, oh"**, et elle a présenté le texte aux directeurs du Patriote. Tout de suite, on lui a offert la salle du Patriote de Sainte-Agathe.

Des femmes-brebis

De cette nouvelle pièce, elle ne veut pas trop en parler afin de ne pas dévoiler les "punch" qui s'y trouvent. Elle décrira le tout généralement en disant: **"Il y a un salon, des femmes, comme des brebis bêlant aux rugissements du lion-mâle".** Il s'agira évidemment du comportement de la femme en présence de l'homme.

En scène, 3 femmes et un homme. Gerry Lafleur, spécialiste en dynamique de groupe qui essaiera de "faire quelque chose" avec Réjane Laflamme, qui se voudrait Marylin Monroe pour l'avoir vu au cinéma et Simone de Beauvoir pour ne l'avoir jamais lue, "artificielle au boutte"; Gertrude Lafrousse, pognée avec le drame d'un enfant mongol; et Violette Sauvage, campagnarde "en ville" qui fait de la couture "à maison" pour une grosse compagnie dont elle a de la misère à dire le nom.

La pièce est bâtie sur les affrontements entre ces 4 personnages. **"De l'extérieur, quant à la forme, ma pièce est assez conventionnelle, ça pourrait presque être un boulevard. Mais le contenu ne l'est pas. J'essaie d'y étudier les perceptions que l'on a de l'homme et de la femme"**, commente Jacqueline Barrette.

Le lion-mâle

"L'homme est élevé par les femmes. A partir de sa mère, le père étant la plupart du temps absent, de sa première blonde, de sa maitresse d'école puis de sa maitresse tout court, de sa femme, de sa mémére, et ainsi de suite. Toutes ces femmes essaient, avec ces mâles, de faire des hommes. La perception est faussée au départ, faisant de l'homme le lion mugissant et de la femme la brebis bêlante. On a mis virilité à côté de masculin, et féminité à coté de féminin, sans plus de nuances."

C'est ce que Jacqueline Barrette appelle avec férocité la **"différence". "Toute l'éducation de l'enfant et de l'homme est basée sur la différence entre l'homme et la femme, non sur leurs ressemblances comme êtres humains".**

Dans "Oh, Gerry, oh", on verra tous les méfaits de cette "différence". L'homme fort ne réussira qu'à écraser encore une fois la femme, tout en voulant l'aider à régler ses problèmes.

Bonhomme, Bonhomme!

Parallèlement à cela, la pièce de Barrette est l'occasion d'une critique, par le ridicule et même l'absurde, de la **"dynamique de groupe".** Gerry Lafleur, spécialiste en animation, arrive avec son **"racket tout bien préparé".** Pour $20. la séance d'une heure, il ira même jusqu'à faire chanter **"Bonhomme, bonhomme, sais-tu jouer?"** à Réjane, Gertrude et Violette.

En somme, comme dans **"Ca dit qu'essa à dire",** ce sera la parade des **"femmes ben pognées"** chères à Jacqueline Barrette, des personnages qui mûrissent en elle depuis ses premières pièces. C'est pour cela qu'elle n'a mis que 6 heures à jeter **"Oh, Gerry, oh"** sur le papier. **"Tous ces personnages m'habitent depuis longtemps, il suffisait de les mettre en présence d'un homme, pour vérifier leurs comportements."**

A Sainte-Agathe tout l'été, sauf les lundis soir, le Théâtre Actuel du Québec défendra cette pièce. En plus de Jacqueline Barrette, qui sera Réjane Laflamme, Jocelyne Goyette et Michèle Deslauriers seront Gertrude Lafrousse et Violette Laflamme.

Le comédien-chanteur-animateur Guy Godin sera Gerry Lafleur. Dans son cas, il s'agit d'un retour au théâtre. Depuis quelques années, Godin ne s'était consacré qu'au cinéma **("Valérie")** et à la radio. Jean-Guy Moreau a prêté sa voix pour la narration de certains textes "explicatifs" de l'action.

La mise en scène a été confiée à Jean-Pierre Ménard. Celui-ci, qui fût chef de production pour **"Ca dit qu'essa à dire".** est de la troupe du Bonhomme Sept-Heures. Il a signé la mise en scène de **"Georges et les Etoiles de l'Est"** présentée récemment au festival-carrefour de l'ACTA.

A 19h.30 tous les soirs, juste avant les chansonniers, le Théâtre Actuel du Québec présentera au Patriote de Sainte-Agathe la dernière pièce de Jacqueline Barrette. C'est un rendez-vous.

disques

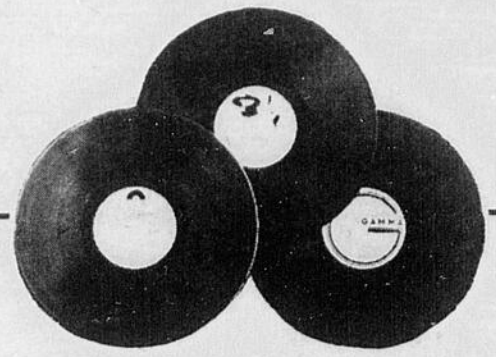

Voilà tout

Yvon Deschamps, "On va s'en sortir" numéro 1, Polydor 2424 062.

Chaque sortie d'un disque d'Yvon Deschamps est, en soi, un événement. Plus nous aurons de ces extraordinaires monologues, plus le Québec sera riche d'une oeuvre originale, unique, importante. Dans la première partie du spectacle 72 qui compose le dernier microsillon de Deschamps, on trouve 2 excellents moments du nouveau Deschamps, **"L'intolérance"** et **"L'histoire du Canada".** L'enregistrement est excellent. Il n'y a rien à redire d'un disque comme celui-là. Deschamps est Deschamps, voilà tout. Et le disque permet peut-être encore plus que la scène, dans son cas, d'apprécier le résultat. Avec **"Vos voisins"**, aidés de Gaston Brisson, le travail musical est de première qualité. Il ne fait que souligner la présence imposante de Deschamps.

Le contraire

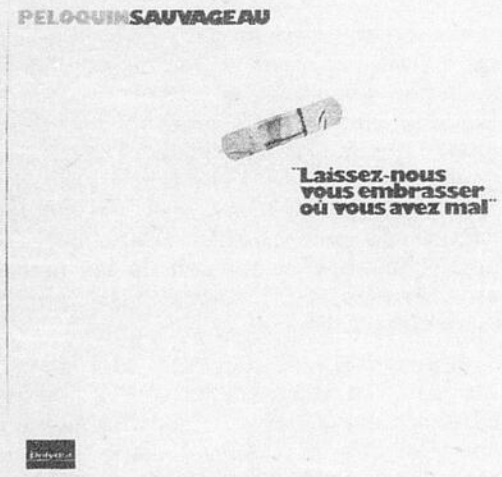

Péloquin-Sauvageau, "Laissez-vous embrasser où vous avez mal", Polydor 2424 061.

Au Québec, il y a plusieurs voix qui se sont fait ou se font entendre: un **Claude Gauvreau,** un **Raoul Duguay,** un **Yvon Deschamps.** Lorsqu'on arrive à Claude Péloquin, un arrêt se fait, on hésite. Qui est-ce, où le situer, que dit-il? Et, malheureusement, la réponse ne vient pas. Péloquin, ça n'existe pas encore. Et le premier disque qu'il vient de faire ne l'aidera pas à s'imposer. Il n'a ni la force poétique d'un **Gauvreau,** ni l'allure bien québécoise d'un Duguay, ni l'impact social d'un Deschamps. On croyait qu'il pourrait arriver à quelque chose, son disque prouve qu'il retombe vite dans la superficialité, le faux-semblant et la vulgarité **("Mama Vagina"**, à ce sujet, est un sommet). Et la voix de Péloquin, de toute façon, ne peut pas nous "embarquer". Elle réussit le contraire à chaque intonation.

Du Leyrac

Danielle Licari, "Mélodies pour une voix", Barclay, 80 132.

Comme le titre de ce microsillon l'indique, **Danielle Licari** c'est, d'abord et avant tout, une voix. Magnifique, il faut le dire, mais seulement une voix, avec du vide derrière. Du genre à écouter lorsque l'on a autre chose à faire. C'est le disque **parfait,** qui ne dérangera jamais. D'ailleurs, sur la plupart des plages, Danielle Licari ne fait que jouer avec sa voix, sans s'embarrasser des mots. Comme Monique Leyrac, elle reprend plusieurs thèmes de musique classique, exercice séduisant pour qui a une voix qui ne dédaigne pas l'acrobatie. En fait, Danielle Licari c'est les **"swingle singers"** qui ne seraient plus qu'un.

Ne pas vieillir

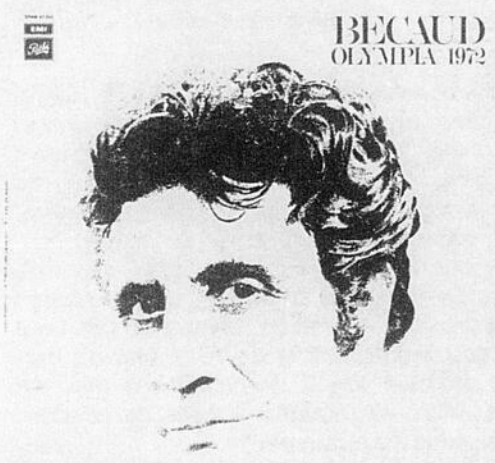

Bécaud, Olympia 1972, Pathé 67 343.

Comme il l'a fait à l'Olympia en 72 (où ce disque a été enregistré en "live"), **Gilbert Bécaud** reprend, à travers de nouveaux airs, quelques-unes de ses vieilles chansons. Mais ça fait curieux de parler de vieilles chansons, Bécaud semblant ne jamais vieillir, du moins sur disque. Avec ce dernier microsillon, on a droit à "Me que, me que", "Les croix", "Quand tu danses" et **"La ballade des baladins",** chansons qui ont fait que Bécaud est Bécaud. Pour un enregistrement en public, le disque de Bécaud est exceptionnellement de bonne qualité. Pour les amateurs, ne pas s'abstenir. Les autres, se contenter d'en attraper des bouts à la radio. . .

en coulisses

Le Théâtre de la Commune, troupe itinérante qui visite les écoles élémentaires et secondaires du Québec, vient d'arriver de tournée. Du 1er décembre jusqu'au 22 juin, il a visité tous les coins de la province. C'était sa première saison officielle.

La maison **François Payet**, sise à Chambly depuis 1837, a été démolie en un rien de temps par les bulldozers du ministère de la Voirie de Bernard Pinard. Et cela, malgré les protestations de toute l'équipe du film **"Kamouraska"** qui a vu faire la chose. Claude Jutra tournait dans le vieux Chambly des séquences du film inspiré du roman d'Anne Hébert.

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli vient de décider de faire appel à une compagnie de publicité, la maison **"Cossette Associés"**, pour mousser la promotion touristique de ce petit village que l'on nomme "capitale de l'artisanat" du Québec. Un kiosque d'information, une série de spectacles à la Roche à Veillon, des visites de la région, tout sera mis en place pour retenir le passant à Saint-Jean-Port-Joli.

plein air, Robert Charlebois, **"en toxédo"**, dirigera l'Orchestre symphonique de Montréal au grand complet. Pauline Julien et Donald Lautrec chanteront chacun une chanson. Pierre Lalonde animera le spectacle. Le tout débutera à midi trente.

La bibliothèque du Peuple, à Pointe Saint-Charles, a besoin de livres français. Il semble qu'il ne soit pas difficile là-bas de s'approvisionner de livres anglais. Les animateurs font appel à tous ceux qui auraient des livres français à donner. Il suffit de les faire parvenir au 1984 de la rue Wellington, ou de téléphoner à 932-8461. Cette bibliothèque populaire a déjà 20,000 volumes, et 450 citoyens y sont abonnés.

Les oeuvres du **Groupe des peintres kébékois** seront exposées en permanence à l'hôtel Nelson, où se trouve le sympathique Evêché de **Raymond Lévesque**. Au carré Jacques-Cartier. Le **frère Jérôme**, qui fait partie de ce groupe, exposera également, de même que **Serge Soucy**, **Sasseville**, **Ferron**, **Houde** et plusieurs autres.

AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL, cet été, l'on pourra entendre 5 super-vedettes! Robert Charlebois, Donald Lautrec, Gilles Vigneault, Pauline Julien et Frida Boccara.

A 9 heures ce soir, à la Butte-à-Mathieu de Val-David, on aura la chance d'aller entendre et voir **Pauline Julien**. La fin de semaine suivante, ce sera au tour de **Claude Landré** d'occuper la scène de cette pionnière des boîtes à chansons. L'imitation du "bouncer" de Landré vaut à elle seule le déplacement. Une soirée de rigolade assurée. Avec Landré, un nouveau groupe: **"La bande à Gougoux"**.

Le 4 juillet, CKAC va lancer avec fracas sa programmation d'été. A la Place Ville-Marie, en musique pop. Le lundi suivant, ce sera les Nécessité. Les soirées débutent à 21 h. 15.

A l'oratoire Saint-Joseph, une autre liste de musiciens pour l'été, mais une tout autre musique. Antoine Reboulot, Monique Gendron, Hélène Dugal, Donald Williams, Don André Laberge, Jean Leduc, Larry Cortner et Raymond Daveluy feront entendre les plus belles pages de la **musique d'orgue**. A tous les mercredis de juillet et d'août, à 20 heures 30.

Entre le 4 juillet et le 7 août, cinq super-vedettes de la chanson donneront des spectacles avec l'Orchestre symphonique de Montréal. Quatre Québécois et une Française: **Robert Charlebois** (4, 5 et 6 juillet), **Donald Lautrec** (11 et 13 juillet), **Gilles Vigneault** (1er et 2 août), **Pauline Julien** (8 et 9 août) et **Frida Boccara** (15, 16 et 17 août). Léon Bernier et Neil Chotem dirigeront l'Orchestre.

Voici la liste des vedettes qui présenteront leurs spectacles au Jardin des Etoiles cet été, à **Terre des Hommes: Nancy Sinatra** ouvrait la saison en fin de semaine; elle sera suivie de **Johnny Mathis, Sergio Mendez, Trini Lopez, The Everly Brothers, Engelbert Humperdinck, José Feliciano, Pat Boone** et finalement **Paul Anka.**

Les employés de six postes de radio et de télévision du petit empire Télé-média-Power Corporation, **que dirige M. Philippe de Gaspé Beaubien, seront désormais représentés par le** Syndicat national des techniciens et employés de la radiodiffusion (NABBT-FTQ). **La majorité des employés du poste-amiral CKAC, à Montréal, viennent en effet de signer leur carte d'adhésion à NABET, qui représente déjà les travailleurs de CHLT (radio et télé) et CKTS à Sherbrooke, CHLN à Trois-Rivières et CKCH à Hull. Le contrat de travail à CKAC expirait le 30 juin.**

télévision

Dimanche

LES BEAUX DIMANCHES, à 21 h. 30, aux 2, 7, 9, 11 et 13. La sixième émission de la série produite par Roberto Rossellini, **"La lutte de l'homme pour sa survie"**. Ce soir, l'amorce de la grande querelle des **"Anciens et des Modernes"**.

CINEMA D'ICI, à 23 heures, aux 2, 9, 11 et 13. Excellente série sur le cinéma québécois et canadien. Ce soir, on parlera du début du **"cinéma direct"**, cinéma propre aux cinéastes de l'ONF. Les invités seront Michel Brault, Claude Fournier, Fernand Dansereau et Claude Jutra. L'animateur: **Pierre Nadeau**.

CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, à minuit, aux 2, 9, 11 et 13. La semaine dernière on nous présentait "L'été" de Marcel Hanoun. Voici maintenant **"Le printemps"**, du même cinéaste français. Hanoun est un cinéaste fort peu connu, même dans son pays. Il n'en fait pas moins du très bon cinéma.

Lundi

DONALD LAUTREC CHAUD, à 19 h. 30, aux 2, 9 et 11. Lautrec reçoit, cette semaine, le populaire groupe des **Karricks**. La carrière de ces 2 gars du Saguenay va bon train. Ils seront, tout l'été, de la tournée Musicorama qui visitera toutes les villes du Québec.

THE MONDAY NIGHT SPECIAL, à 20 heures, aux 8 et 22. **"Chile: Experiment in Red"** est un documentaire d'une heure sur la situation politique, économique et sociale du **Chili** de Salvador Allende, premier chef d'Etat marxiste d'Amérique. Une entrevue exclusive avec Allende fait partie de l'émission. Analyse des succès et des défaites.

VERS L'AN 2000, à 21 heures, aux 2, 7, 9, 11 et 13. Sous le titre de **"La mode: une deuxième peau"**, une émission qui retracera l'évolution sociale actuelle par le biais du vêtement et de la mode vestimentaire.

Mardi

LE MONDE DE MARCEL DUBE, à 21 h. 30, aux 2, 7, 9, 11 et 13. La dernière émission de ce téléroman, **"La cellule"**, où Marcel Dubé trace le portrait d'un petit employé des Postes prisonnier de lui-même. Jean Duceppe et ses camarades donnent à cette histoire un peu faible une très bonne interprétation.

EN PANTOUFLES, à 23 h. 15, au canal 10. Les amateurs de western seront servis à souhait, ce soir, avec un film de **Delmer Daves**, tourné en 58 avec Jack Lemmon et Glenn Ford, **"Cowboy"**. On y voit le rude apprentissage de ce métier de l'Ouest américain.

CINE-CLUB, à minuit, aux 2, 9 et 11. Un film japonais de 53, réalisé par Masaki Kobayashi (**"La condition humaine"** que l'on vient de voir au Verdi) et qui s'appelle **"Enterrés vifs"**. Un drame social où des prisonniers japonais subissent leurs sentences dans une prison sous contrôle américain.

ESTHER AUGER, dans le film de Jacques Leduc et Robert Tremblay, "On est loin du soleil". Ce long métrage s'intéresse à l'un des "4 grands" du Québec, le frère André. Mercredi à 23 heures à Radio-Canada.

Mercredi

EN MATINEE, à 15 heures, au canal 6 (Chicoutimi). Le premier film de Cacoyannis, et que l'on voit rarement, **"Stella, femme libre"**. Le festival de Cannes, en 55, y avait découvert une jeune comédienne qui s'appelait **Melina Mercouri**.

FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN, à 23 heures, aux 2, 9 et 11. A ne pas manquer, l'excellent film de Jacques Leduc et Robert Tremblay, **"On est loin du soleil"**. Ce film fait partie de la série de l'ONF sur les "4 grands" du Québec. Il retrace dans la vie d'aujourd'hui les signes de l'existence du frère André, le saint de l'Oratoire.

Jeudi

CHASSE ET PECHE AU NOUVEAU-QUEBEC, à midi, aux 2, 9 et 11. Serge Deyglun commente un film tourné dans la région de la Gatineau, au nord-est de Hull, sur l'achigan, ou **"Atchi-gane"**. Un grand pêcheur, Richmond Pelletier, discutera avec Deyglun.

CINE-VACANCES, à midi 45, au canal 7. Une comédie des frères Marx, donc une heure et demie de rire assurée. **"Une nuit à Casablanca"** est d'ailleurs l'un des meilleurs Marx Brothers qui soient. A ne pas manquer.

RESEAU-SOLEIL, à 14 h. 30, aux 2, 7, 9, 11 et 13. Cette émission d'été de Radio-Canada est produite, à tour de rôle, par des stations de province. Cette semaine, c'est de Rimouski qu'elle nous parviendra. On y verra, entre autres, un fermier impliqué dans une **opération-Dignité**. Des annonceurs de Rimouski animeront l'émission.

LE VIEUX-MONTREAL, à 23 heures, aux 2, 9 et 11. Le long documentaire sur cette partie de Montréal se poursuit. Cette semaine, arrêt au carré Saint-Louis, dans le **"village"** au coeur de la ville.

Vendredi

TOURNESOL, à 21 heures, aux 2, 7, 9, 11 et 13. Les gens de **Chéticamp**, au Nouveau-Brunswick, Angèle Arsenault et le groupe Vincent Bourgeois, animeront cette émission de leurs chansons et leurs parlures.

spectacles

Les théâtres d'été

Sur 30 spectacles, à peine 5 créations

par Robert Lévesque

L'amateur de théâtre, cet été, aura le choix entre au moins une trentaine de spectacles, qui seront présentés par 18 troupes différentes, aux 4 coins du Québec. Mais il ne faut pas s'emballer pour autant, et croire que le théâtre vit au Québec des heures glorieuses dans une vitalité débordante. Il n'en est malheureusement rien. De la trentaine, à peine 7 ou 8 spectacles sont dignes d'intérêt, le reste étant l'éternelle consommation du boulevard facile, conventionnel et à peu de frais, venant ou de New York ou de Paris.

A vrai dire, un seul spectacle est susceptible de faire une marque importante dans la vie du théâtre québécois, et de ne pas être, comme ailleurs, du temps perdu. Quatre autres ont au moins l'avantage d'être des créations québécoises, tandis que 2 autres groupes offrent des reprises, importante dans un seul cas. Du côté anglophone, 2 événements méritent une grande attention. Voici pour vous, par ordre d'importance, la liste des manifestations théâtrales de cet été.

"Oh, Gerry, oh"

D'abord et avant tout, il faudra se rendre au Patriote de Sainte-Agathe où Jacqueline Barrette, l'auteur de **"Ça dit qu'essa à dire"**, joué longtemps au Patriote de la rue Sainte-Catherine, présente sa seconde pièce. **"Oh, Gerry, oh"**, que l'on attendait depuis longtemps, sera joué tous les soirs, sauf le lundi, à 19 h. 30. Cette pièce marque aussi le retour au théâtre de Guy Godin. A ses côtés, se retrouveront Jacqueline Barrette, Jocelyne Goyette et Michèle Deslauriers. L'importance qu'a prise Jacqueline Barrette dans le théâtre québécois mérite que l'on fasse le détour par Sainte-Agathe, du 4 juillet au 20 août.

Ile d'Orléans

Ensuite, il faudra se rendre à l'île d'Orléans où, dans la paroisse de Saint-Pierre. le Galendor a ouvert ses portes pour l'été. Du 15 juin au 29 juillet, le Huitième Etage (un des plus importants jeunes groupes de comédiens du Québec) crée une pièce de Michel Garneau, **"Sur le matelas"**. Dorothy Berryman, Sophie Clément, Jean-Luc Bastien et Jean-Pierre Bergeron interprètent les 10 rôles qu'a écrits le poète Garneau. Emmanuel Charpentier a écrit une musique originale. Au même théâtre, à partir du 8 août, on présentera une nouvelle pièce de Félix Leclerc, "La peur à Raoul".

Autre théâtre à visiter, celui de Saint-Donat, au chalet de ski du Mont-Garceau. Les comédiens Claude Préfontaine, Michèle Craig, Yvon Thiboutot et Danielle Cordeau, dans une mise en scène de Thiboutot, créent une pièce d'André Ricard, **"Rosalie"**. Ils reprennent aussi un **Jean Barbeau, "Le goglu"**, et en créent un autre, **"Knockout"**. Du 1 juillet au 13 août.

Sherbrooke

A Sherbrooke, un groupe de comédiens amateurs de l'endroit, sous la direction de Pierre Gobeil et Michel Bernier, offre une **"récréation collective"** qui risque d'être intéressante. Il s'agit de "1837", une revue historique sur Sherbrooke et les "Townships" de l'Est. Les représentations ont lieu au Parc Jacques-Cartier du 24 juin au 19 août.

Enfin, il y a aussi des créations au Théâtre National où les étudiants de seconde du Conservatoire ont monté une création collective pour enfants, **"Superdrugstore et le miroir diabolique"**, et une pièce de Jean Larose, **"Mardi-la-Verte"**.

Duplessis

Quant aux reprises, il y en a une d'importance, celle du Trident de Québec. Jean Duceppe, Jean-Marie Lemieux et Lionel Villeneuve seront Duplessis, Mgr Charbonneau et Mgr Courchesne, tout l'été, dans la pièce de John Thomas MacDonough, **"Charbonneau et le chef"**. A la Marjolaine, à Eastman, Marjolaine Hébert reprend la comédie musicale de Carrier, de Grandmont et Léveillée, "Doux temps des amours", jusqu'au premier septembre.

Chez les anglophones, deux événements importants. D'abord à Montréal, le comédien irlandais Shay Duffin compose une soirée Brendan Behan, à partir d'extraits de pièces, de discours, notes, correspondances. Tous les soirs, sauf le lundi, au Pendulum, ex-théâtre de la Place Ville-Marie. A Lennoxville, près de Sherbrooke, on tient pour la première fois un festival de théâtre. Des comédiens comme Douglas Rain, Roger Blay ("Les oranges sont vertes"), des metteurs en scène comme John Hirsch, Frances Hyland, soulignent l'importance de ce festival où l'on présentera quatre créations canadiennes-anglaises.

Enfin, le reste, c'est l'habituelle routine. Au Théâtre des Prairies, un Robert Thomas et un Neil Simon. Seul événement intéressant, le retour à la scène de Guy Hoffmann dans **"Rendez-vous au Plaza"** de Simon. Au Théâtre des Marguerites, une comédie américaine adaptée par un Français: **"Vacances pour Jessica"**. On aimera surtout y voir Janine Sutto. A Sun Valley, Henri Norbert va essayer de faire du neuf avec du vieux. On reprend, et oui encore, **"Le don d'Adèle"** de Barillet et Grédy.

Quatre boulevards

A Québec, La Fenière, pour ne pas être en reste, présentera à elle seule 4 boulevards. Fulbert Janin (?), François Campeaux, Michel André et Jean Marsan, ensemble. Et rien de Québécois. Même chose au Studio-Théâtre de Sainte-Sophie de Lacorne, où l'on jouera, encore une fois, **"Monsieur Masure"** de Claude Magnier. La meilleure chose à faire: s'abstenir.

Les séquences que l'ONF a coupées dans "Duplessis est encore en vie"

JEAN-ROBERT OUELLET, un grand "chum" à Jean Marchand, qui fut prêté par la fonction publique fédérale à Robert Bourassa pour faire campagne contre le PQ dans Maisonneuve en avril 1970. Battu, il est retourné au fédéral. Sa campagne avait consisté alors à répéter partout où il allait que Robert Burns était une sorte de Michel Chartrand. . .Or, Burns a gagné. Ça signifie que les gens sont moins stupides que les libéraux le croient. Jean-Robert est une des vedettes du "Duplessis" d'Arcand.

par Robert Lévesque

Comme personne à l'intérieur de l'ONF n'a jamais dit à Denys Arcand pourquoi son film sur le textile, "On est au coton", était interdit, personne non plus ne l'a rencontré pour discuter de ce qui a été enlevé dans son film "Québec: Duplessis et après...", qui vient de sortir à la Comédie-Canadienne.

Mais "Duplessis" est sorti sur les écrans, parce que, cette fois-ci, Arcand a "accepté" et a fait lui-même les coupures exigées par l'ONF. L'important, pour lui, étant que son film atteigne la population. Et ce qui "fatiguait" l'ONF dans le film d'Arcand n'était pas, selon l'auteur, des "choses essentielles".

Les mémos volent bas

Ce qui étonne le plus Denys Arcand, c'est que "les gens qui font ça, on ne les rencontre jamais". Tout vient d'en-haut, du bureau du commissaire à la cinématographie, l'unilingue anglais M. Sidney Newman. Les mémos qui descendent jusqu'à Arcand ne sont pas, de son avis, "pour inviter à la discussion".

Un porteur d'eau... d'ordres

Le producteur Paul Larose, qui produit l'ensemble de la série des 4 grands dans laquelle s'insère le "Duplessis" d'Arcand, ne semble servir, à ce niveau, que de **porteur d'ordres,** puisqu'il ne s'est jamais caché pour laisser entendre qu'il était d'accord avec le produit livré par Arcand. En effet, comment expliquer que lors d'une conversation il parle de l'excellence du titre "Duplessis est encore en vie", et que plusieurs jours plus tard il essaie de vanter l'excellence de celui imposé par en-haut: "Québec: Duplessis et après...".

Nous pouvons voir le film d'Arcand à la Comédie-Canadienne (il faut y aller sans tarder) et dans plusieurs villes du Québec. Mais, avant d'en arriver là, le film a dû subir trois importantes modifications qu'il ne faudrait surtout pas passer sous silence. Elles révèlent le caractère, subtil mais odieux, de la censure onéfienne, et de la **"surveillance étroite"** qui existe dans la structure de cette entreprise fédérale.

Finalement, Denys Arcand a accepté ces trois censures, puisqu'il "valait la peine, cette fois, de se compromettre, puisque Duplessis va aller partout au Québec" et qu'il reste suffisamment de choses dans le film pour faire réfléchir le monde sur la politique telle qu'on la vit au pays du Québec.

Pour le moment, Arcand semble évidemment "barré" à l'ONF, même si son film fera de beaux tiroirs-caisses à la Comédie-Canadienne. Ayant soumis un projet de recherches, qui fut accepté par le comité du programme, il s'est vu dire non par un contre-ordre venant d'en-haut. Ce projet concernait un fait divers arrivé en Beauce, qui débouchait sur l'étude des conditions sociales de Beaucerons.

Il passera donc l'été à Deschambault, en attendant l'automne où, en plus de s'occuper de la sortie de "Une maudite galette", il commencera à travailler sur un autre long métrage de fiction, en collaboration avec le romancier Jacques Benoit. Pas à l'ONF, il va sans dire, mais chez Jean-Pierre Lefebvre et la maison Cinak.

Scène 1

D'abord le titre: sans être consulté, Denys Arcand a reçu la "forte suggestion" de changer son titre. Du titre original, "Duplessis est encore en vie", on lui a dit: c'est votre opinion, pas la nôtre. Et le titre fut changé, sans qu'Arcand puisse même en discuter.

Scène 2

Ensuite, le nom de Pierre Laporte: dans une séquence où le candidat péquiste dans Portneuf, Guy Pelletier, fait état des pressions que le parti Libéral a faites sur lui pour qu'il ne se présente pas dans les rangs du parti Québécois, M. Pelletier parle de 3 personnes bien connues du parti Libéral. Cependant, à deux reprises, lorsqu'il parle du deuxième de ces hommes, le son est suspendu, et l'on ne parvient pas à savoir qui a agi de la sorte (offre d'argent et d'un gros poste).

Ce nom que l'ONF a voulu "cacher" de façon aussi peu discrète, c'est celui de Pierre Laporte. On a jugé de "mauvais goût" cette allusion à ce ministre qui venait d'être tué par le FLQ, sous prétexte qu'on ne "salit pas la mémoire des disparus". Mais la réalité, c'est que Laporte essayait d'acheter certains hommes.

Scène 3

Enfin, les piastres à Rémi Paul: pour saisir vraiment l'ambiance et le style des réunions de paroisses que tenait le ministre de la Justice Rémi Paul, l'équipe de Denys Arcand s'était rendue, durant la campagne électorale, dans l'école de Sainte-Ursule de Maskinongé. Evidemment, sans se montrer, et demeurant retirée derrière une fenêtre. Sinon, Rémi Paul n'aurait pas été à son "naturel".

Soudain, dans le champ de la caméra, on voyait Rémi Paul, juste avant d'aller au micro, sortir une grosse liasse d'argent et la séparer en 3 parties qu'il remettait à 3 organisateurs. Puis il se dirigeait au micro.

Après avoir dit "mesdames et messieurs", il s'apercevait de la présence d'un petit micro "tapé" sur le plus gros. Il demandait: "A qui ce micro-là?", puis l'arrachait, le jetait par terre, et sautait dessus à pieds joints. Un gars de la salle montait sur scène et finissait d'écraser le micro d'Arcand avec la base du gros micro. Et Rémi Paul recommencait à parler, sans que l'on entende rien.

Arcand avait placé cette scène en ouverture du film. Après la séquence, le titre apparaissait, "Duplessis est encore en vie". Inutile de dire l'impact que cela donnait au film dès son départ. "Tu savais où tu t'en allais", affirme Denys Arcand. Mais l'ONF n'en a pas pensé autant. Si Arcand n'avait pas retiré cette scène, le film ne sortait pas. On invoqua l'excuse de la peur de se faire poursuivre, pour déguiser le tout.

Spectacle tous les soirs à 9 h. ● Le samedi à 9 h et 11 h.

la butte

30 Juin 1 er 2 Juillet
Pauline Julien

4 au 9 Juillet
Claude Landré

11 au 16 Juillet
Réal V. Benoit
Le mineur

LA BUTTE A MATHIEU
VAL-DAVID TEL. 819-322-2248

LES
PARTIS INDÉPENDANTISTES
QUÉBÉCOIS
(1960-1970)

PRQN

PAR. LIONEL BELLAVANCE

PUBLIE PAR:
LE PARTI QUEBECOIS – ARTHABASKA

POUR SE PROCURER cette publication il suffit d'écrire au PQ-Arthabaska, 35 rue Belvédère, Arthabaska, Québec. Le prix: $0.50 l'unité.

L'histoire de la Liberté

Le livre club de l'heure présente son volume

Québec-Canada

S'adresser à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Profession. . . . . .

Le cinéma québécois du Canada à Vérone

par Robert Lévesque

Le cinéma québécois continue de s'imposer à l'étranger. Durant la semaine qui vient de se terminer, c'est à Vérone, en Italie, qu'il a fait parler de lui. Dans le cadre d'une semaine nommée évidemment de "cinéma canadien", on y a présenté 14 courts métrages et 14 longs métrages, dont une intégrale des longs métrages de Pierre Perrault.

22 sur 28

La "Semaine cinématographique internationale" de Vérone, qui a lieu à chaque année depuis 69 à l'intérieur des manifestations de l'"Eté théâtral" de cette ville, avait invité cette année les cinéastes canadiens à montrer leur plus récente production. Du 24 au 30 juin, on y a présenté 28 oeuvres dont 22 venant du Québec. Quand donc cesserons-nous de promener le cinéma québécois à travers le monde sous l'étiquette de cinéma canadien?

"Leur pays"

Quoi qu'il en soit, c'est fort diplomatiquement que M. Pietro Barzisa, le directeur artistique et l'organisateur de cette manifestation, a ouvert la semaine en parlant d'un cinéma qui "s'efforce depuis près de 10 ans de saisir concrètement et au vif les inquiétudes et les contradictions à la base de la réalité humaine et sociale de son pays, précisément à travers les recherches suggestives d'une nouvelle technique et d'un langage d'avant-garde".

cinéma

Pas de Groulx

Le choix des films montrés à Vérone dénote un souci de bien faire connaître le cinéma qui se fait aujourd'hui chez nous. Il est une excellente entrée en matière pour qui veut se familiariser avec ce qui préoccupe, intéresse ou inquiète nos cinéastes. Encore une fois, cependant, on a fait un oubli grave: Gilles Groulx. Aucun des films de l'auteur du "Chat dans le sac" n'était à Vérone, comme il n'y en avait pas à Poitiers cet hiver.

En plus de présenter les 5 longs métrages réalisés par Pierre Perrault et Michel Brault **("Pour la suite du monde", "Le règne du jour", "Les voitures d'eau", "Un pays sans bon sens"** et **"L'Acadie, l'Acadie"),** la Semaine de Vérone a fait place à **"La vraie nature de Bernadette"** de Gilles Carle, **"Mon oncle Antoine"** de Claude Jutra et **"Les maudits sauvages"** de Jean-Pierre Lefebvre, et **"Going Down The Road"** de Don Shebib, pour les valeurs sûres.

Lamothe, Chabot, Gagné

Du côté des "premières oeuvres", on a présenté **"Mon enfance à Montréal"** de Jean Chabot et **"La Conquête"** de Jacques Gagné, ce dernier film étant encore inédit ici. Il y avait aussi, et c'est heureux, **"Le mépris n'aura qu'un temps"** d'Arthur Lamothe, film politique sur les travailleurs de la construction. Et un long métrage inconnu, de Peter Carter, **"The Rowdyman".**

Quant aux courts métrages, on retrouvait le **"Zikkaron"** de Laurent Coderre, primé à Cannes, Jean-Claude Labrecque **("Essai à la mille", "Les canots de glace", "L'hiver en froid mineur"),** "Capture" de Bernard Gosselin, le si beau **"Québec en silence"** de Gilles Gascon sur l'oeuvre du peintre Jean-Paul Lemieux, **"Métrofolle"** d'Yvon Mallette, **"Bibites de Cromagnon"** de Francine Desbiens, **"The Specialist"** de Boris Kolar, **"Evolution"** de Michael Mills, **"The Sea"** de Bane Jovanovic, **"Feu pas pour les hommes"** de Zlatko Grgic, et **"L'évasion des carrousels"** de Bernard Longpré.

Tous les films étaient présentés en versions originales, avec une traduction simultanée en italien. Des rehcontres-débats ont eu lieu avec les cinéastes présents, et une conférence internationale sur le cinéma-vérité s'est déroulée durant 2 jours.

Cette quatrième "semaine cinématographique internationale" a eu lieu sous les auspices de la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures du Canada.

PIERRE PERRAULT, dont l'Intégrale cinématographique a été présentée à Vérone en Italie.

Le Québécois a-t-il vraiment changé?

POUR TOUS

QUEBEC: DUPLESSIS ET APRES...

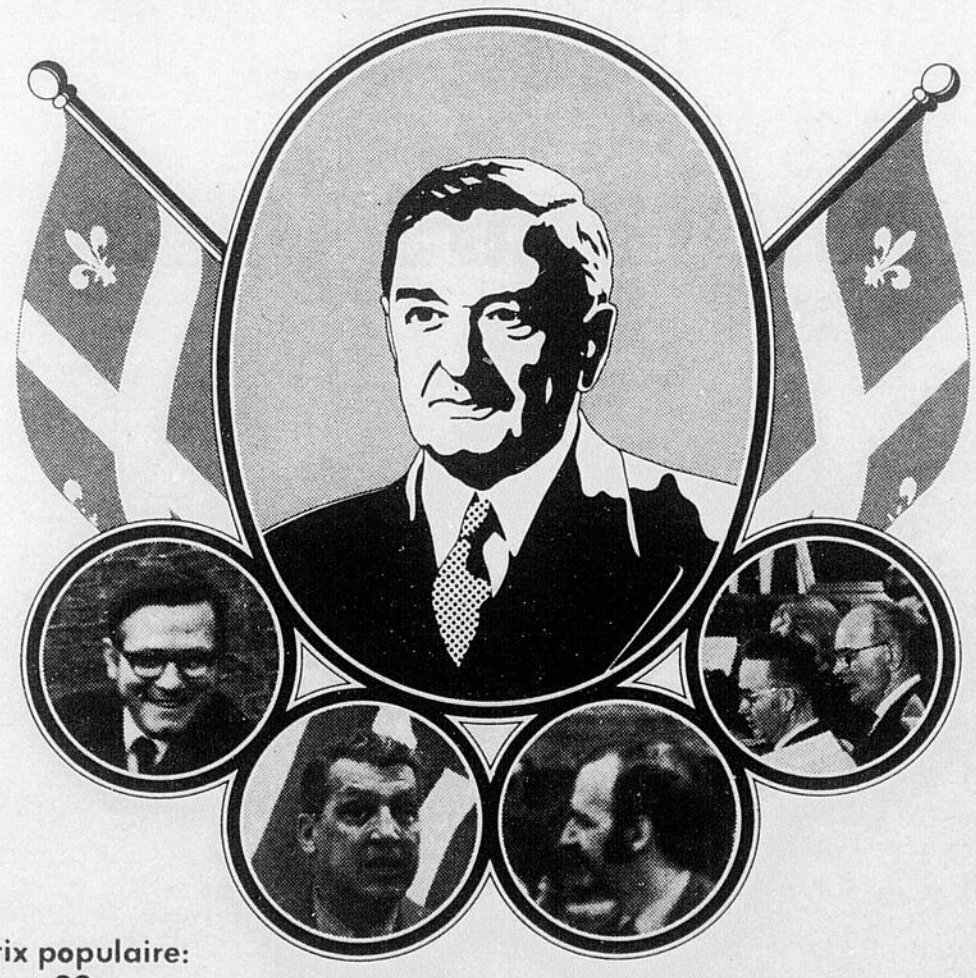

Prix populaire: 99¢

Réalisation de Denys Arcand
Une production de l'Office national du film du Canada

a la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

Horaire: Dim. et lun.: 7:00, 9:15 Sam. et autres jours: 7:00, 9:15.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
AUJOURD'HUI DIMANCHE

4:30 Brigitte Bardot, Jean-Pierre Cassel
L'OURS ET LA POUPEE
en français (de Michel Deville)

7:00 Marie Dubois, Matthieu Carriere
LA MAISON DES BORIES
en français (de J. Doniol-Valcroze)

9:30 de Maurice Béjart
BHAKTI
le Ballet du XXe Siècle

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

CINÉMA PARALLÈLE
1237, rue SANGUINET
(Metro Berri-de Montigny)
Chaque vendredi, samedi et dimanche a 7, 9, 11 h. Contribution: $1.00
INF.: 523-2816, 866-8126

CREATION - WIPES
OPUS 5
URSULA
LINE OF APOGEE
de Lloyd Williams
(pour toutes les langues)
18 ANS

La Semaine Prochaine:
ATAMI BLUES - CYBELE - LIFE
WARGAMES - LIFE - DEAD YOUTH

14e SEM. POUR TOUS

AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'

SACCO & VANZETTI

FLEUR de LYS
850 STE-CATHERINE, EST

CINEMA de PARIS
896 STE-CATHERINE, OUEST

A 20 heures tous les soirs sauf le lundi POUR TOUS

Du 1er au 7 juillet inclusivement

NUIT BLANCHE

Deux légendes québécoises
Fernande Desrosiers

PETIPOIS D'ALIBABA ET SES 69 VOLEURS

Spectacle de marionettes

1604 Saint-Denis Montreal 123
Telephone: 842-9788

vidéographe

Ingmar Bergman*
RÉTROSPECTIVE

CE SOIR SEULEMENT:
7:00 SOURIRES D'UNE NUIT D'ÉTÉ (v.o. s.-t.a.)

9:30 LE 7e SCEAU (v.o. s.-t.a.)

LUNDI seulement:
7:00 LE 7e SCEAU (v.o. s.-t.a.)

9:30 LES FRAISES SAUVAGES (version française)

prix: chacun des films $1.25 en semaine $1.50 sam. - dim.

verdi 5380 St-Laurent 277-3233

La Sagouine d'Antonine Maillet
Un chef-d'oeuvre passé inaperçu

par Robert Lévesque

"La Sagouine", c'est un long monologue d'une centaines de pages d'Antonine Maillet paru il y a plusieurs mois aux éditions Leméac. C'est surtout la mise en présence d'une femme, une Acadienne, à travers ses gestes quotidiens, ses pensées et ses bavardages de tous les jours. C'est finalement un aperçu sans détours de la situation de la femme dans l'univers de la pauvreté.

La Sagouine existe. Elle a 72 ans dans cette Acadie qui n'existe pas, sinon dans le coeur des derniers francophones du bilinguisme canadien. Mais cela, la Sagouine ne le sait pas, gardée inconsciente et aliénée dans le système qui fait d'elle une pauvre au service des riches, une "femme d'en bas" comme elle se décrit en riant.

Du théâtre

Antoine Maillet, professeur de littérature, scripteur à Radio-Canada à Moncton, auteur de romans et pièces de théâtre, dont "Les crasseux" publiée au Centre des auteurs québécois, connaissait la Sagouine. Elle l'a écoutée et a traduit en un long monologue susceptible de devenir "pièce de théâtre pour une femme seule" ce qui fait que la Sagouine est la Sagouine.

livres

Une plongée

Le récit est tout simplement inoubliable. La lecture de ce texte permet une plongée profonde dans l'univers de la pauvreté, avec entre les lignes le dessin précis du rapport des classes dans la société. A partir de la "petite vie" de la Sagouine, toute la condition humaine apparaît dans ce qu'elle a de plus atroce, de plus inhumain.

En précisant, dans sa préface, que c'est une histoire "vraie" qu'elle nous raconte, Antonine Maillet décrit, ainsi la Sagouine: **"femme de la mer, qui est née avec le siècle, quasiment les pieds dans l'eau. L'eau fut toute sa fortune: fille de pêcheur de morue, fille à matelots, puis femme de pêcheur d'huitres et d'éperlans. Femme de ménage aussi, qui achève sa vie à genoux devant son seau, les mains dans l'eau".**

"C'est là que je l'ai surprise, écrit Antoine Maillet, entre son balai et ses torchons, penchée sur son seau d'eau sale qui a, durant un demi-siècle, ramassé toute la crasse du pays. De l'eau trouble, mais capable encore de refléter le visage de cette femme qui ne s'est jamais mirée ailleurs que dans la crasse des autres."

Antonine Maillet nous livre la Sagouine comme elle est, **"sans retouches à ses rides, ses gerçures ou sa langue"**. Et cette langue fait aussi l'intérêt captivant de ce livre. La Sagouine parle une langue populaire directement descendue de ses pères depuis le XVIième siècle, une langue merveilleusement riche, colorée, vivante, une langue qu'elle possède, qui fait partie d'elle. Sa langue, bien loin du "français" international sans saveur.

Un glossaire

"Elle ne sait pas, la Sagouine, qu'elle est à elle seule un glossaire, une race, un envers de médaille. Car elle se définit elle-même comme une "citoyenne à part entchére". Ce qu'elle ignore, c'est que la part des autres est plus entière que la sienne."

Que faire d'autre que de citer ces propos d'Antonine Maillet sur la Sagouine, et de vous recommander la lecture immédiate de ce petit livre paru sans bruit dans la collection Répertoire Acadien chez Leméac. Nous pourrions longuement parler de la richesse de cette femme, de la beauté de sa langue, de la force de ses observations mais "La Sagouine" est de ces oeuvres qu'on n'a aucune envie de décortiquer ou d'analyser. On la reçoit en un seul morceau, en pleine figure. Comme les films de Pierre Perrault, "La Sagouine" décourage toute critique.

Trouvera-t-on la comédienne qui pourrait jouer cette vieille femme de 72 ans? Ce serait extraordinaire. Antonine Maillet, qui indique bien qu'il s'agit d'une "pièce pour femme seule", le voudrait bien. Mais, en attendant, écoutons la Sagouine.

ANTONINE MAILLET.

L'assurance-chômage

"Quand c'est qu'un houme a de l'argent, il a de l'argent, c'est toute, on se demande point d'où c'est que ça vient. Un houme riche, c'est un houme qu'a de l'argent, c'est toute. Ca fait que quand c'est que les temps sont durs, comme asteur, tout le monde vend sa darnière laize de boune terre, pis sort ses papiers pour les Etats ou ben se met sus ses stamps (l'assurance-chômage). Pis une bonne jornée, on s'aperçoit que tout le haut du comté appartchent à un houme. Et c'ti-là, il peut faire ce qu'i veut."

"...Il peut défendre au monde de pêcher dans les lacs ou dans les ruisseaux; i' peut les empêcher de ragorner les beluets et les frambouèses dans les mocauques; i' peut les arrêter de faire des pique-niques dans les bois; i' peut planter ses "no trespassing" partout. Ca finit qu'y a pus un seul petit coin de terre, ou d'eau, ou de chemin de roi où c'est qu'une parsoune a droit d'aller faire ses besoins sans payer. Eh ben, v'là ce qu'i' ferions avec la lune, qu'il a dit, Gapi."

parti pris parti pris parti pris parti pris parti pris

La petite maison des grands livres

Le panier de crabes, de Jérôme Proulx

L'urgence de choisir, de Pierre Vallières

Nègres blancs d'Amérique, de Pierre Vallières

On n'est pas des trous-de-cul, de Marie Letellier

Sur Lénine, de Jean-Marc Piotte

Le cassé, de Jacques Renaud

Ouate de phoque, de Luc Granger

Poésies complètes de Mao-Tsé-Toung

etc. etc. etc.

En vente partout

dans les cinémas

ALOUETTE: 318 ouest, Sainte-Catherine, 361-2807. **Top Sensation:** 1.10, 4.30, 7.50. **La révélation:** 2.50, 6.10, 9.30.

ARLEQUIN: 1004 est, Sainte-Catherine, 288-2943. **Je suis une nymphomane. Couple marié cherche couple marié.**

ATWATER: Angle Atwater et Sainte-Catherine, Plaza Alexis-Nihon, 935-4246. Cinéma 1, **Fuzz:** 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20. Cinéma II, **And Now For Something Completely Different:** sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Du lundi au vendredi, 7.30, 9.30.

AVENUE: 1224, Greene, 937-2747. **A Clockwork Orange:** 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

BERRI: 1280, Saint-Denis, 878-2424. **Le bon, la brute et le truand:** de dimanche à vendredi, 2.00, 5.00, 8.00. Sam. 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.

BIJOU: 5030, Papineau, 527-9131. **Justine de Sade:** 12.25, 3.25, 6.20, 9.50. **Leila, la bête érotique:** 2.05, 5.10, 8.20.

CANADIEN: 1204 est, Sainte-Catherine, 523-5180. **La possédée:** 12.30, 3.42, 6.54, 10.06. **Bonjour lunettes, adieu fillettes:** 1.58.

CHAMPLAIN: 1815 est, Sainte-Catherine, 524-1685. **L'organisation:** sem. 2.25, 6.10, 9.55. **Les canons de Cordoba:** 12.30, 4.15, 8.00.

CHATEAU: 6956, Saint-Denis, 271-4400. **Les yeux de l'enfer:** 2.50, 6.05, 9.30. **Les lingots de Sa Gracieuse Majesté:** 1.00, 4.15, 7.35.

CHEVALIER: Le temps des loups: 12.05, 2.30, 5.05, 7.10, 9.35.

CINEMA DU VIEUX-MONTREAL: 136 est, Saint-Paul, 861-7863. Studio A, **La salamandre.** Studio B, **Sierra Torride.**

CINEMA PARALLELE: 1237, Sanguinet, 523-2816. **Creation. Opus 5. Ursula. Line of Apogee.**

CREMAZIE: 8610, Saint-Denis, 388-4210. **Aventures à New-York. Au delà de la sentence.**

CRYSTAL: 1223, Saint-Laurent, 861-2249. **The Organization. Fool's Parade. Lawman.**

DAUPHIN: 2396 est, Beaubien, 721-6060. Salle Renoir, **Pour quelques dollars de plus:** samedi, dimanche et lundi, 2.00, 5.45, 8.00. Du mardi au vendredi, 8.00. Salle McLaren, **Pour une poignée de dollars:** samedi, dimanche et lundi, 12.30, 4.10, 8.00. Du mardi au vendredi, 8.00.

ELYSEE: 35 ouest, Milton, 842-6503. Salle Resnais, **La vieille fille:** du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Salle Eisenstein: **Traffic:** du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

EROS: 59 est, Sainte-Catherine, 288-5513. **Image of Love. So Intimate...**

FLEUR DE LYS: 858 est, Sainte-Catherine, 288-3303. **Sacco et Vanzetti:** (version française) 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

GREENFIELD: 549, boulevard Taschereau, 671-6129. Cinéma I, **Swiss Family Robinson:** 1.30, 5.15, 9.05. **101 Dalmatians:** 3.40, 7.30. Cinéma II, **Scandale:** dimanche et lundi, 2.55, 6.15, 9.35. **M. le curé est mis au vert et voit rouge:** 1.00, 4.20, 7.40. Sam. 4.15. Du mardi au jeudi, 6.10.

JEAN-TALON: 4255 est, Jean-Talon, 725-7000. **Sissi:** dim. 2.50, 6.20, 9.45. Sem. 6.20, 9.45. **Les sept Ecossais explosent:** dim. 1.15, 4.40, 8.00. Sem. 8.10.

LUCERNE: 855, Décarie, 744-2734. **La conquête de l'Ouest. M. Dague à votre service:** dimanche et lundi, 1.00. Sem. 8.10.

MERCIER: 4260 est, Sainte-Catherine, 255-6224. **Pour une poignée de dollars:** samedi, dimanche et lundi, 3.00, 6.30, 10.00. Du mardi au vendredi, 6.30, 9.55. **Sabata:** samedi, dimanche et lundi, 1.05, 4.35, 8.05. Du mardi au vendredi, 8.00.

PALACE: 698 ouest, Sainte-Catherine, 866-6991. **Skyjacked.**

PLACE DU CANADA: Galerie des boutiques, Hôtel Château Champlain, 361-4595. **Fiddler On The Roof:** vendredi, 5.30, 9.00. Sam. 1.30, 5.00, 9.00. Dim. 2.00, 7.30.

SNOWDON: 5225, Décarie, 482-1322. **Cabaret:** 12.25, 2.35, 4.45, 7.00, 9.15.

VIDEOGRAPHE: 1604, St-Denis, 842-9786. **Nuit blanche, Petipois d'Ali Baba et ses 69 voleurs:** 8.00.

WESTMOUNT SQUARE: What's up, Doc?: 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.

VERDUN: 3841, Wellington, Verdun, 768-2092. **L'organisation:** samedi, dimanche et lundi, 2.25, 6.15, 10.00. Du mardi au vendredi, 6.15, 10.00. **Le pont de Remagen:** samedi, dimanche et lundi, 12.30, 4.15, 8.00. Du mardi au vendredi, 8.00.

QUÉBEC-PRESSE
A BESOIN DE CRIEURS
LE SAMEDI SOIR
DÈS 9 HEURES.

TÉLÉPHONEZ À 381-9936.

copibec
843-4160
329 Carré Saint-Louis
(près Saint-Denis et Sherbrooke)
photocopie
XEROX
copies du même original:
1 à 5. . . . . 12¢
6 à 10. . . . . 10¢
11 à 50. . . . . 8¢
50 et plus. . . . . 6¢
* Escompte sur quantités
* Escompte 20% aux étudiants
Sherbrooke est
Saint-Denis
carré Saint-Louis
LAVAL

LES MOTS CORSÉS

thème: les pays
par ALBERT

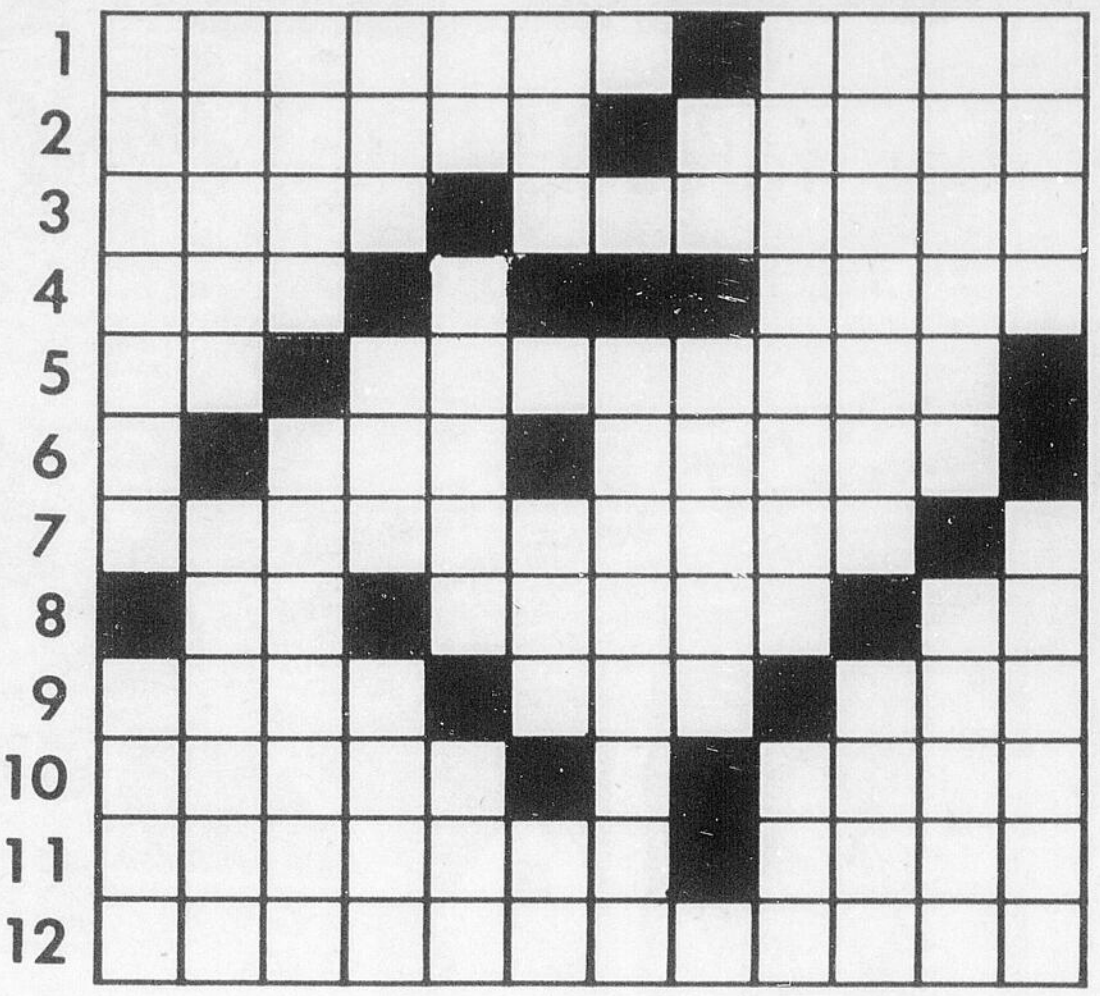

Horizontalement

1- Petit pays nordique colonisé par les Danois - "Premier territoire libre d'Amérique".

2- Pays africain anglophone - Le pays des Incas.

3- Prénom masculin - Pays scandinave.

4- Association pour la défense des droits sociaux (avocats populaires) - Prince arabe.

5- Arrivé - Pays de l'Est soucieux de son indépendance nationale.

6- Un allemand - En haut des cuisses.

7- Andalouses, basques ou catalanes.

8- Tête d'oiseau - Pour la respiration des poissons - Vu dans QUEBEC-PRESSE.

9- Equipé - Points cardinaux - Triplets.

10- Un nom bien connu de notre petit monde de la prostitution... - Globes terrestres anglais.

11- Pleure - Parti politique au pouvoir en Syrie.

12- Elle habite une grande île de l'Océanie.

Verticalement

1- Un pays déchiré dont une partie seulement est libre - Un Etat pionnier du socialisme africain.

2- Un pays dont le "socialisme" est très spécial - Grand pays d'Afrique dominé par la communauté musulmane.

3- Un pays d'Asie du Sud-Est - Légume vert.

4- Une princesse d'Angleterre - Vallée noyée par la mer - Presque immoral.

5- Notre-Dame - Pays d'Afrique noire où les casques-bleus de l'ONU ont dû intervenir dans les années 60 - Certain mur.

6- Terme de judo - Peintures ou photographies d'un genre particulier - C'est-à-dire.

7- Au pouvoir en Chine populaire.

8- Début de printemps - Ainsi, elle peut voler.

9- Montagnes du Sud de la France - Order of British Empire.

10- Intoxications - Un pays d'Orient et de répression malgré ses fastes.

11- Chariots anciens du Québec - Un pays arabe chrétien.

12- Marque de briquets - Pays "neutre", paraît-il.

La solution de la semaine dernière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	E	G	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	E	D	E	N	■	N	■	N	O	■	P	U
3	D	E	L	I	C	I	E	U	X	■	T	L
4	A	N	E	S	■	M	U	S	I	C	A	L
5	I	T	■	■	C	I	D	■	Q	■	T	E
6	N	A	R	C	O	T	I	Q	U	E	■	S
7	■	■	F	A	C	E	S	■	E	■	M	■
8	A	D	■	F	A	■	T	V	■	N	E	E
9	C	O	O	E	I	N	E	■	D	O	P	E
10	I	D	O	I	N	E	S	■	E	I	R	E
11	D	O	W	N	E	R	■	M	A	R	I	E
12	E	■	N	E	■	I	S	O	L	E	S	■

ON A EU DU "FONNE"

Les fêtes de la St-Jean annulées

par Pierre-Paul GAGNE

Toutes les fêtes de la Saint-Jean qui devaient se dérouler du 15 au 24 juin ont été annulées hier. La décision d'annuler [illegible] suite au projet des Fêtes nationales de la St-Jean."

Toutefois, les membres du comité se sont dits surpris hier que la même lettre les avertisse simultanément [illegible] un règlement du conseil pourrait quand même [illegible] cause d'autres priorités comme le nettoyage des rues et la remise en service des feux de circulation défectueux.

Sans vouloir commenter le fait que la Ville de Montréal ne considère [illegible] comme une priorité [illegible]

J'AVAIS DIT NON!

Une Saint-Jean dans le plaisir et la joie

Tout le monde s'est amusé

succès éclatant

La Saint-Jean: ça marche

Jean 1er et la Saint-Jean

Au moment où [illegible] les Fête de la [illegible] cent imposantes et [illegible] talité partout au Québ

Partout, même [illegible] gré les attitudes [illegible] re Jean 1er dit D [illegible] vement, y compris [illegible] mité officiel des [illegible] comédien Gilles Pe [illegible] que les Fêtes aura

La répression de [illegible] ficative à plus d'un

il y en a eu quand même

Drapeau fête la Saint-Jean aux "Etats"

C'est aux Etats-Unis que le maire Drapeau a célébré la Fête nationale des Québécois...

En effet, il participe aujourd'hui dans une petite ville américaine de la région des Adirondacks, nommée Frontier's Town, aux fêtes qui marquent la deuxième journée d'une semaine d'amitié américano-canadienne

Marcel Pepin: "C'est la Fête du peuple"

Le président de la CSN, Marcel Pepin, faisait, fin d'après-midi hier, [illegible] déclaration suivante au [illegible] Fêtes de la Saint- [illegible] Town (USA) et qu [illegible] exprimer la [illegible] peau ont voulu d [illegible] d'importance à [illegible] les comme

et on s'est bien amusé.

"Drapeau a bloqué la Fête nationale, parce que les milieux dont il a besoin sont contre le Québec"

"Tout ce qui va dans le sens du Québec fran[illegible] dait qu'une occasion pour bloquer les fêtes nationa[illegible] avait pas eu bleus.

Angers qui parle. Il est président de la SSJB (Société St-Jean-Baptiste) de Montréal. Vétéran des [illegible] QUEBEC-PRESSE est [illegible] un mois [illegible] ont travaillé à la création d'une économie indigène. L'entrevue qu'il accorde [illegible] du milieu ambiant. La question est de savoir pourquoi un homme déraisonnable, en somme, de son passé nationaliste ou réformiste. Le peuple [illegible] groupe, donc qui sont souvent en contradiction ce que nous sa[illegible] fondément

Tout a bien marché. Pourquoi ...

C'EST BEAU UNE FÊTE NATIONALE!

FRANÇ

Y avait pas de Policiers ou s'il y en avait, ils avaient l'air du monde ordinaire.

en un mot, on a eu bin du "fonne"

avez-vous remarqué qu'il n'y avait pas de drapeau au mât de l'Hôtel de Ville!

il n'y en avait pas dans l'ouest de la ville non plus.

C'était la fête du peuple... la fête du vrai monde ordinaire.

C'EST NOUS AUTRES

BONNES FÊTES

HOURRA

QUEBEC LIBRE

QUEBEC NOTRE SEULE PATRIE

LE FRANÇ

LE QU AUX QUÉBÉ

LE FI

LAN TRA

MMMMMM GNNNNiiiii

Drapeau était en beau maudit...

GRRRR..

TABARRNNN

卐 卐

JE VAIS ME VENGER SUR LES ENFANTS DU PETIT PEUPLE!

1er juillet 1972.

La police empêche une fête pour enfants, quartier Saint-Jacques

Les ordres sont les ordres" et dans cette perspective que la [illegible] de Montréal a brisé la jour[illegible] de plusieurs centa[illegible] quartier [illegible]

Tôt hier matin, les petits bonshommes et les fillettes âgés de quatre à quatorze ans s'affairaient [illegible] se faire maquiller et à se costu[illegible] pour participer à "leur" [illegible] loisirs permanent pour les jeu du secteur.

Plus de 30 kiosques avaient [illegible] par les quarante mo[illegible] organisation et [illegible]

PAS DE JEUX... PAS DE FÊTES... PAS DE PARCS... PAS DE CLOWNS

PENDANT LA GRÈVE DES COLS BLEUS, ON POUVAIT S'AMUSER AVEC LES RATS AU MOINS...

MOI J'AI GARDÉ LE MIEN... MAIS C'EST DIFFICILE DE LE NOURRIR.

Il n'y a qu'un clown à Montréal ...

C'EST MOI

dupras

sur les sentiers

par Henri Poupart

Où pouvons-nous aller pêcher?

J'avais commencé à vous donner une liste d'endroits où vous pouvez aller passer une semaine avec votre famille pour y faire la pêche et vous détendre. Plusieurs lecteurs ont communiqué avec moi pour avoir d'autres suggestions parce qu'il n'y avait plus de place aux endroits que j'avais nommés, et également, plusieurs outfitters qui eux, avaient des chalets à offrir.

Voici d'autres suggestions.

Club Bellerose (outfitters) à Saint-Michel-des-Saints, offre des chalets à partir de $75. par semaine; pour de plus amples informations, communiquer avec Mme Tremblay à Montréal: 727-2053, ou avec M Picard à St-Michel-des-Saints (514) 833-6729. Ce n'est pas très loin de Montréal, situé dans un coin enchanteur du Québec et de plus, la pêche y est excellente. On peut y prendre spécialement du magnfique brochet du nord, truite mouchetée et doré.

Club de pêche Bazinet (outfitters) à Ste-Emilie de l'Energie, vous pourrez avoir un chalet pour votre famille pour environ $75 par semaine. Cette installation est située à l'intérieur du nouveau parc de Joliette; vous devrez communiquer avec M. Paul Bazinet à (514) 886-3456 ou (514) 387-7795. La pêche y est également excellente et on y prend surtout de la truite mouchetée.

Camping

La semaine dernière, j'avais l'occasion de visiter la région de Cabano située à environ 35 milles au sud de Rivière-du-Loup. J'assistais au Festival du Touladis, qui, soit dit en passant, fut une réussite compte tenu de la température. Lors de mon passage, j'en ai profité pour fureter autour et j'y ai découvert un des plus beau terrain de camping de cette région. Il s'agit du terrain de la ville de Cabano. D'une propreté remarquable, ce site de camping mérite que l'on en fasse mention, autant pour sa disposition que pour son aménagement. Si vous passez dans le coin lors de vos vacances, je vous conseille de vous y arrêter.

Vacances pour les enfants

Pour plusieurs parents, ce n'est pas la période de vacances qui vient de commencer, mais bel et bien la période des cauchemars. Mais si ce n'est pas une période bien gaie pour les parents, il faut bien admettre que ce n'est pas beaucoup plus drôle pour des centaines d'enfants qui sont condamnés à passer leurs huit semaines de vacances sur les trottoirs de la Métropole.

Voici une suggestion. L'an dernier, je vous ai parlé du fameux Ranch Massawippi dans les Cantons de l'Est. Les séjours au ranch sont d'un mois, et le coût est très raisonnable, compte tenu de ce qu'il offre aux enfants. Il est sous la direction de personnes compétentes, dont le directeur est M. Normand Nadeau. Les enfants sont classés selon leur âge, à partir de 8 jusqu'à 14 ans. Chaque groupe de trois enfants est sous la surveillance constante d'un moniteur.

Les sports sont évidemment au premier plan et l'équitation occupe une place très importante dans les différentes activités. Les "Rancheros" auront également le plaisir d'apprendre ce qu'est la vie de ferme. On leur confiera la tâche (bien agréable pour les enfants) de prendre soin des animaux de la ferme. Tous les autres sports qui intéressent les enfants de cet âge, sont également à l'honneur, tels que: natation, tir à l'arc, badminton, pêche, excursion en montagne, ping pong, etc, etc. Aux sports s'ajoutent évidemment les activités intérieures, pour les jours de pluie, telles que: art plastique et cinéma. J'ajoute ici que la cuisine est excellente et la nourriture bien équilibrée; les dortoirs propres et confortables.

Si vous avez l'intention d'envoyer votre ou vos enfants dans un camp de vacances, je vous recommande le Ranch Massawippi. Il reste encore quelques places. Pour de plus amples informations, vous pouvez appeler M. Beausoleil à Montréal à 381-9827; M. Nadeau à Joliette à 756-1102. De plus, vous pouvez aller visiter le Ranch Massawippi. Vous pourrez vous rendre compte de l'installation formidable qui attend les "Rancheros", pour la période de l'été. Pour vous rendre au RANCH MASSAWIPPI, il suffit d'emprunter l'autoroute des Cantons de l'Est jusqu'à la sortie 44 et de là, suivre les flèches du Ranch. Le Ranch est située à 6 milles de la sortie 44.

Bonne vacances aux petits "Rancheros".

Le 15 juillet Prochaine occupation du MACPTC

La prochaine manifestation du Mouvement pour l'abolition des clubs de chasse et pêche privés sur les territoires de la couronne (MACPTC) aura lieu le samedi 15 juillet dans le comté de Portneuf.

Le rassemblement se fera devant l'église de Saint-Alban à 8 heures du matin. Ensuite, le groupe se dirigera vers un club privé de la région.

Les deux dernières manifestations du MA CPTC dans cette région ont été houleuses. A Sain-Raymond de Portneuf, "un comité d'accueil" avait chassé les manifestants tandis qu'à une autre occasion, l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec faisait son apparition alors qu'on exigeait des contestataires un départ précipité.

LE MACPTC de la région de Québec occupera un club privé le 15 juillet prochain. "Les membres du mouvement habitant la région de Montréal sont invités à se joindre à nous", de nous dire M. Claude Poisson, responsable de la section de Québec.

amateurs

En gymnastique olympique

A la suite des rondes de qualifications de la fin de semaine dernière à l'université York de Toronto, trois athlètes du centre Immaculée-Conception se sont classés dans l'équipe canadienne de gymnastique en vue des jeux olympiques de Munich. André Simard (106.30 points et première place), • Pierre Leclerc (101.20 points et quatrième place) ainsi que Richard Bigras (96.65 points et une 5e place) représenteront le Québec dans la formation masculine de six gymnastes canadiens.

Simard, le meilleur

André Simard, qui s'était blessé avant les championnats canadiens récemment et qui avait dû se contenter d'une place, était à son meilleur lors de ces rondes de qualification. Son pointage de 106.30 est de niveau international et lui vaut une qualification individuelle aux Olympiques. Sa performance de fin de semaine se résume à des premières places aux anneaux, au sol et à la barre fixe, une deuxième position au cheval sautoir et deux troisièmes places aux cheval d'arçon et aux barres parallèles.

Cours de sauveteurs

Le nombre toujours grandissant des baigneurs a justifié la construction de plusieurs piscines. Et, c'est l'évidence même, les sauveteurs qualifiés sont en grande demande. Une série de cours pour sauveteurs seront donnés au cours de l'été au centre athlétique Roussin. Ces cours commenceront le 12 juillet. Renseignements: 645-9892, poste 36.

Judo

L'équipe de judo du centre athlétique Roussin a vaincu celle du centre civique de Montréal-Est, la semaine dernière. Cette équipe, dirigée par M. Luc Labelle, n'existe que depuis six mois. Devant une telle performance après si peu de temps, on s'attend à ce que cette équipe réussisse de belles performances au cours des prochaines compétitions provinciales.

Cyclotourisme

Le cyclotourisme ou cyclisme de randonnée se pratique de plus en plus au Québec. Il y aura même une semaine provinciale de cette discipline sportive du 22 au 30 juillet. Au cours de cette semaine, les cyclistes visiteront Granby, Acton Vale, Rougemont, la vallée du Richelieu, Saint-Hyacinthe et le Vieux-Montréal. Il n'en coûtera que $3 pour toute cette semaine d'activités en plus d'un dollar par jour pour le camping à la base de plein air d'Upton, dans le comté de Bagot.

Timi en hydroplane

Le bateau "Monsieur Timi" a été inscrit dans les concours de régates qui ont lieu en fin de semaine à Saint-Félicien sur la rivière Ashuapmouchouan, au lac Saint-Jean. Cette embarcation, identifiée selon la mascotte des Jeux du Québec sera aussi inscrite aux régates de Valleyfield et d'Ottawa.

Polo aquatique

La pratique du polo aquatique gagne beaucoup d'adeptes depuis quelques années. Sport complet qui exige une bonne condition physique des participants, le polo aquatique apporte d'autres joies à ceux qui se contentaient autrefois de jouer au baseball au cours de l'été. Une série de cours en polo aquatique commence le 10 juillet au centre athlétique Roussin. Pour informations, 645-9892, poste 36.

Tennis junior

Du 4 au 9 juillet, on pourra assister à l'événement le plus important de l'année du tennis junior. Il s'agit d'un tournoi provincial groupant des jeunes (garçons et filles de 18 ans et moins, divisés en quatre catégories. On verra à l'oeuvre les meilleures raquettes du Québec à cette compétition présentée à Rouyn-Noranda.

Parmi les joueurs à surveiller, notons les Denise Julien (Rouyn), Greg Boire (Montréal), Francine Pilon (Montréal) Gaston Beaumier (Rouyn) et François Synogel (Victoriaville).

Petit guide des Jeux Olympiques

Vient de paraître aux Editions de l'Homme, le "Petit guide des Jeux olympiques" écrit par Jacques About et Michel Duplat. On y trouve un historique des Jeux olympiques antiques et modernes, les faits saillants de chaque discipline, le programme des Jeux de Munich, les médailles remportées par le Canada et le texte primé au concours olympique. Ce guide de 152 pages se vend $2.00.

LE SERVICE REGIONAL DE LOISIRS DE LA RIVE-SUD organisera des compétitions régionales dans les 20 disciplines au programme des Jeux du Québec. MM. Claude Boutet, Denis Crotty, Bernard Miron, Georges Touten, Marcel Larocque et Jack Legneau composent le comité organisateur de ces compétitions.

automobile

par Guy Grondin

Votre voiture n'est pas un bolide de course

Vous êtes vous déjà demandé pourquoi les bolides de course sont si rapides? Les explications sont nombreuses; il y a le pilote, bien sûr, et le perfectionnisme extrême de la mécanique, mais il y a à la base trois facteurs principaux: l'accélération, le freinage et la tenue en courbe, tout cela cimenté par l'équilibre et la stabilité dynamique.

L'accélération

La façon la plus facile d'aller plus vite sur une piste de course est d'augmenter la puissance d'accélération. Pour ce faire, il suffit de diminuer le poids de l'auto et d'augmenter la puissance du moteur. Le résultat est un meilleur rapport poids-puissance. Sur les voitures de rue ce rapport varie généralement de 8 livres par cheval-vapeur (exemple: Corvette) à 32 (exemple: Volkswagen).

En course, cela dépend de la catégorie de voiture: avec 900 livres et 108 chevaux, la formule Ford possède un rapport de 9.3; la formule B pèse 1,000 livres et possède 190 chevaux pour un rapport de 5.2; la formule 1 pèse 1,200 livres et, avec 450 chevaux, présente un rapport de 2.6; la voiture la plus puissante et la plus difficile à conduire actuellement est la voiture Can-Am qui, avec 1,600 livres et 900 chevaux, donne au pilote un rapport de 1.8 livre par cheval-vapeur: un exemple en est la Porsche Can-Am de Mark Donohue qui semble vouloir mettre un frein cette année aux victorieuses McLaren de 1,500 livres et 750 chevaux.

Grâce à des freins à disque d'un diamètre très généreux (12 pouces) les voitures de course peuvent décélérer avec une puissance de 1.4G, ce que les ingénieurs disaient impossible à réaliser il y a dix ans. Par comparaison une bonne voiture de rue atteint .8G. Cela est dû en grande partie à l'amélioration de la largeur et de la gomme des pneus. Il faut dire aussi que la répartition du freinage avant-arrière est proportionnée à la perfection. Il est tout à fait terrifiant de faire un tour de piste dans une voiture Can-Am; à l'approche d'un virage aigu, le freinage est si puissant que vous êtes pris de panique; en l'espace d'une seconde on peut perdre 80 milles à l'heure à partir d'un point de repère qui vous apparaît comme beaucoup trop retardé; il se passe une éternité entre le point de repère que vous aviez choisi et celui que le pilote a finalement choisi; soudain la voiture s'écrase et votre cage thoracique, maintenue par des ceintures, s'écrase sous l'effet de la décélération.

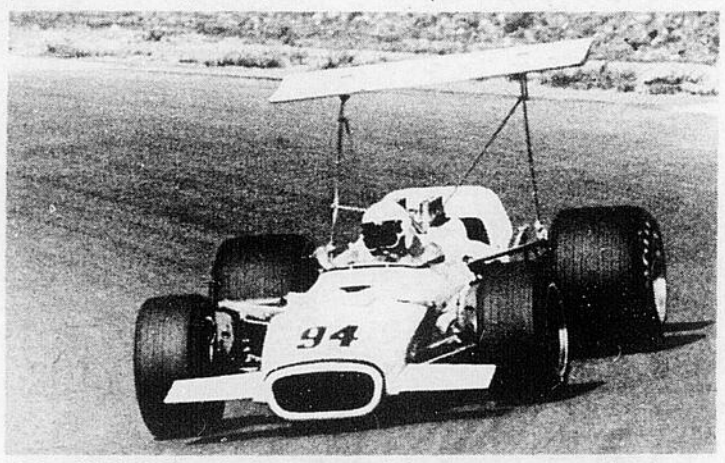

LES AILERONS et les pneus très larges permettent aux voitures de course d'atteindre des vitesses phénoménales en virage.

La tenue en courbe

La tenue en courbe est certainement l'apanage le plus spectaculaire de l'auto de course. Grâce à des suspensions à débattements très précis, on obtient une stabilité peu commune en virage. Cette adhérence phénoménale est due au faible poids des voitures (contrairement à la croyance populaire) et aux pneus très perfectionnés, excessivement larges avec une carcasse spéciale et des semelles à gommes très adhérentes. Tandis qu'une voiture de rue développe .6 à .7G de force centrifuge en virage, les autos de courses atteignent 1.3 à 1.4G. La fameuse Chaparral Can-Am à système d'aspirateur atteignait 1.7G; Jackie Stewart a dit d'elle que la principale difficulté à la conduire résidait dans le fait de s'habituer à cette grande force centrifuge qui lui semblait dépasser la frontière du possible à chaque virage.

Voilà donc en bref pourquoi une Volkswagen, une Corvette, une formule Ford, une formule B, une formule 1 et une voiture Can-Am boucleront un tour de piste du circuit Mont-Tremblant respectivement en 2:40, 2:05, 1:50, 1:40, 1:30 et 1 minute 28 secondes.

Avis aux audacieux

C'est ainsi que les malades de la vitesse, surtout ceux du dimanche soir, devraient cesser de s'imaginer au volant d'une puissante voiture de course. Les voitures de rue ne permettent aucunement de se livrer aux prouesses des champions de la course automobile.

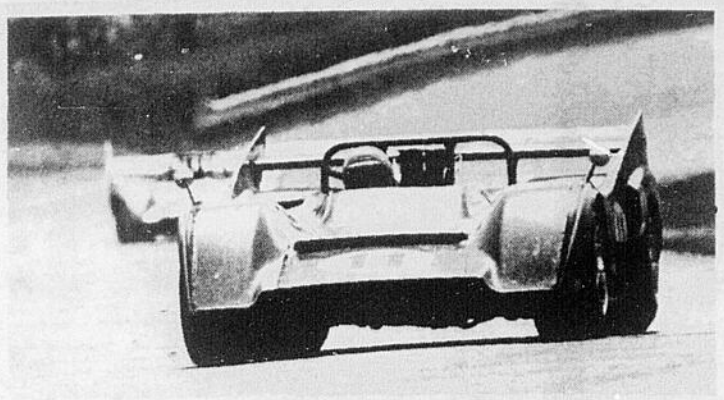

UNE AUTO DE LA SERIE CAN-AM. Légère, munie de pneus très larges et de freins perfectionnés. Un vrai bolide de course.

en piste

A BLUE BONNETS

INSCRITS AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE: Novices, 3 ans et plus, a réclamer $1,500, un mille. BOURSE: $1,600.

9—Potential Champ	M.VanKeuren (109)	cette fois	3-1
3—Sir Herbert	R. Pion (109)	sera encore la	7-2
4—Chad's Princess	G. Gubbins (114)	un bon choix	4-1
5—Princess Lil	J. Nunes (104)	pensanteur	6-1
6—Jane N. Carol	F. Brown (104)	dangereux	8-1
8—Miss Red Rick	— (104)	beau prix	8-1
10—Dickie Dee	— (109)	notre cle	10-1
2—Lady Million	B. Diamond (109)	finira loin	20-1
1—Stormy Echo	Willoughby (119)	lui aussi	20-1
7—Ladder	W. Swatman (119)	pas un champion	25-1

DEUXIEME COURSE: 3 ans et plus, a reclamer $1,500, 6 1/2 furlongs. BOURSE: $1,600.

1—Sage Candy	L. Duffy (118)	bon jockey	3-1
7—Sterling Cedar	J. Bacon (120)	le gagnant	7-2
5—Red Cavan	R. Pion (120)	change jockey	4-1
2—Wild Penny	J. O'Shea (108)	la jockette	5-1
4—Arctic Tigris	T. Shields (112)	a deja bien fait	8-1
10—Golden Sassy	R. Pion (116)	s'ameliore	10-1
6—Arobenac	G. Gubbins (117)	attention?	15-1
8—Jordan's Lake	W. Parsons (111)	beau double	15-1
9—Blarney Miss	— (110)	sa classe?	15-1
3—Bunty's Homer	F. Brown (107)	finira derriere	20-1

TROISIEME COURSE: 3 ans et plus, a réclamer $1,500, 1 mille & 70 verges. BOURSE: $1,600.

4—Whirl On	(R.Pion) (122)	poids lourd	3-1
3—Roman Brick	L. Duffy (122)	notre choix	7-2
9—Strathcona	VanKeuren (119)	retrouve forme	4-1
8—Hubie V	W. Parsons (122)	jockey aidera	6-1
1—Pico-Cuba	F. Brown (117)	aime distance	8-1
10—Captain Quillo	K. Robinson (119)	bonne derniere	10-1
5—Queen's Treasure	D. Strong (112)	mauvaise derniere	12-1
2—Salem Prince	F. Brown (114)	pas sa classe	20-1
7—Mornay II	J. Maxwell (112)	lui non plus	20-1
6—Miss Meadowferd	T. Dadswell (109)	quel champion?	35-1

QUATRIEME COURSE: Novices, 3 ans, allocation, 6 1/2 furlongs. BOURSE: $2,100.

6—Lucky Neartic	R. Gawel (110)	2e a Matched	2-1
4—Christie Crinkle	A. Gomez (115)	quel jockey?	3-1
5—Run For John	R. Scott (120)	besoin d'une	4-1
2—Am Speedy	G. Gubbins (115)	peut-être	5-1
3—Mayi Goby	A. Hill (115)	5e a sa derniere	6-1
1—Miss Juliette	R. Vaughn (110)	besoin une autre	8-1

CINQUIEME COURSE: 4 ans et plus, a réclamer $1,500, 6 1/2 furlongs. BOURSE: $1,600.

6—Telltale Evidence	R. Pion (122)	la clé	5-2
7—Royal Sucree	L. Duffy (112)	3e trois fois	3-1
3—Lucky Vicky	D. Strong (114)	une 4e de suite	4-1
5—Edsambee	T. Dadswell (113)	6e a Mary Maxime	5-1
4—Meadow Hawk	W. Swatman (117)	vient de gagner	6-1
2—Maiden's Folly	R. Pion (111)	a surveiller	8-1
1—Route Road	J. Bacon (116)	pas sa classe	10-1

SIXIEME COURSE: 3 ans et plus, allocation, 1 mille. BOURSE: $3,000.

5—Sky-Cast's Double	(G. Neadeau) (122)	champion local	8-5
1—Sense A Fear	G. Lea (109)	attention a lui	5-2
2—Chariot Race	(R. Johnson) (119)	semble en forme	3-1
3—Nearjay	W. Parsons (113)	bon duo ici	6-1
4—Count Siena	(Y. Chevrier) (116)	Hot Corned pas là	8-1
6—Joey B. Good	W. Parsons (119)	le moins rapide	12-1

SEPTIEME COURSE: 3 ans et plus, à réclamer $1,500, 6 furlongs. BOURSE: $1,600.

10—Bio Arctic	C. Simpson (115)	la quinella	3-1
2—Free Boy	D. Strong (119)	avec celui-ci	7-2
8—Roulette's Boy	J. Maxwell (110)	votre roulette	4-1
9—Coming On Strong	L. Duffy (120)	un petit $2	6-1
1—Come On Maggie	F. Brown (112)	en pleine forme	8-1
6—Big Shue	C. Simpson (117)	dans sa classe	10-1
7—Kiyoko	G. Gubbins (122)	bon prix	12-1
5—Hurricane Lass	J. Nunes (104)	pour Agnès	15-1
4—Best Behaved	R. Pion (113)	jockey aidera	15-1
3—Blue Brigde	VanKeuren (120)	la vraie de vraie	20-1

HUITIEME COURSE: Le Derby du Québec, 3 ans Canadiens, 1 mille et 1/8. BOURSE: $32,285.

5—Gentleman Conn	S. Hawley (126)	s'il fait beau	2-1
6—Henry Tudor	A. Gomez (126)	champion jockey	5-2
1A—Happy Victory	R. Pion (121)	bonne pouliche	3-1
1—Handsome Hero	J. Bacon (126)	bon dans la boue	3-1
2—Fort Myers	(J.C. Meyer) (126)	bon entraineur	8-1
3—Record World	(J. Mack) (126)	beau. de vitesse	8-1
4—Tête de Linotte	J. Bell (121)	fera a sa tête	20-1
7—Chou Fleur	W. Parsons (121)	difficile pour lui	20-1
8—Mollys Sister	(P.N. Hickey) (121)	tentera l'impossible	20-1

NEUVIEME COURSE: 3 ans et plus, a réclamer $2,500, 6 1/2 furlongs. BOURSE: $1,900.

4—Over The Limit	R. Pion (116)	la clé de l'exacta	5-2
6—Arctic Blue	VanKeuren (113)	finira proche	3-1
1—Jack's Mt	J. Bacon (118)	la classe	4-1
2—Sandy Rabbit	(E. Heitner) (118)	entraineur patient	6-1
7—Aye Aye	(R. Pion) (116)	dangereux	8-1
5—Erikette	K. Robinson (109)	jockey consistant	10-1
8—Sturdy Son	Willoughby (114)	quelle derniere	15-1
3—Comedy Show	R. Scott (116)	beau prix ici	20-1
9—Sherry-Cherie	(C. Vaughn) (111)	vive la cerise	20-1

par un nez

par Robert Lee

Le monde des courses à l'anglaise

Les programmes de courses de chevaux sont truffés d'expressions anglaises qui embêtent souvent le parieur qui aimerait bien miser son "petit deux" en français. Le français n'est pas encore la langue des courses.

Evidemment, comme au hockey ou au baseball, certaines expressions sont difficiles à traduire. Mais au moins, dans ces sports, un effort a été fait pour trouver le plus de termes français possible.

Voici une série d'expressions et leur signification. Si vous avez des suggestions pour les franciser, ne vous gênez pas. Reste à savoir si le monde des courses accepterait et appliquerait vos suggestions.

Pulled Up: Le cheval cesse de courir.

Outdist: La distance qui sépare ce cheval du meneur, au fil d'arrivée, est trop grande pour pouvoir lui accorder une cote de vitesse.

Router: Cheval qui court habituellement sur de longues distances de un mille et plus. Après un repos prolongé, on le fait souvent courir sur des courtes distances pour lui redonner sa forme d'antan. On mise très rarement sur ces chevaux lorsqu'ils participent à des courses "furlongs."

Front Runner: Cheval qui prend les devants à une allure endiablée et finit presque toujours ses courses en queue de poisson. Le jockey est aussi moins intelligent que la bête en pareille circonstance. On a actuellement plus de 60 pour cent des jockeys à B.B. qui feraient mieux de conduire des vaches au lieu de chevaux.

Stretch-Runner: Cheval à retardement. Il traîne de l'arrière durant les trois quarts du trajet. Un bon stretch-runner se maintient généralement entre six et huit longueurs derrière le meneur. Il donne sa poussée fatale pour ses opposants dans le dernier droit. On dit généralement: **"Il vient de nulle part pour gagner la course."**

Mes choix pour dimanche

1ière course: 9: Potential Champ; 6: Jane N. Carol; 4: Chad's Princess.

2e course: 6: Arobenac; 1: Sage Candy; 7: Sterling Cedar.

3e course: 8: Hubie V; 4: Whirl On; 3: Roman Brick.

4e course: 4: Christie Crinkle; 6: Lucky Neartic; 5: Run For John.

5e course: 6: Telltale Evidence; 4: Meadow Hawk; 2: Maiden's Folly.

6e course: 5: Joey B. Good; 4: Count Siena; 3: Nearjay.

7e course: 1: Come On Maggie; 10: Bio Artic; 7: Kiyoko.

8e course: 5: Gentleman Conn; Entrée A; 6: Henry Tudor.

9e course: 4: Over The Limit; 1: Jack's Mt; 7: Aye Aye.

Chevaux à surveiller pour lundi

1ière course: 1: Sir Magnus; 7: Sir Edward; 2: Chalkanna.

2e course: 5: Noth Cote; 8: Kettledrum; 7: Jurisdiction.

3e course: 3: Green Lawn; 5: Royal Theaf; 7: Wajora.

4e course: 6: Chinookan; 4: Seven Sails; 2: L. Off Muskoka.

5e course: 3: Louise Lee; 5: Peaceful Valley; 2: Embrer Tamber.

6e course: 6: Fleur enchantée; 9: Purple Moon; 5: Laurentide.

7e course: 3: Balperion; 4: Rare Charger; 1: Hurricane Lord.

8e course: 2: Pickle Onion; 3: Hidden Lagacy; 1: Mr. Strite.

9e course: 10: Scalping Knife; 4: Admiral Harry; 5: Metal Trust.

Martin

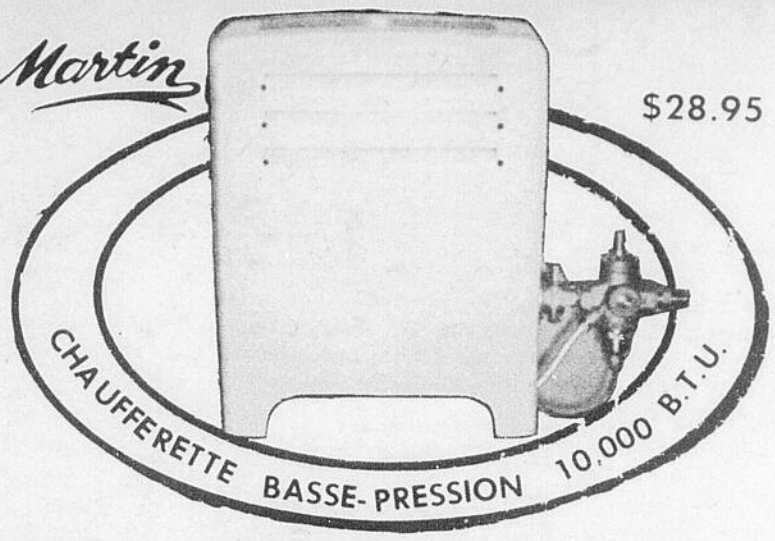

CHAUFFERETTE BASSE-PRESSION 10,000 B.T.U.

$28.95

SERVICE

CONSEILS

BAS PRIX

REPARATION

CAMPING

PRIMUS

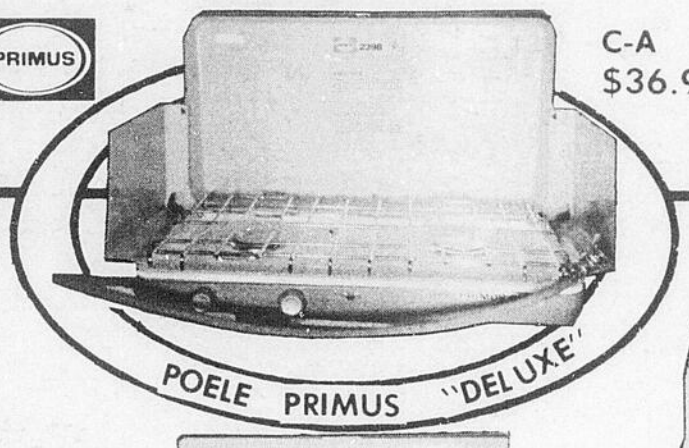

POELE PRIMUS "DELUXE"

C-A
$36.95

PRIMUS

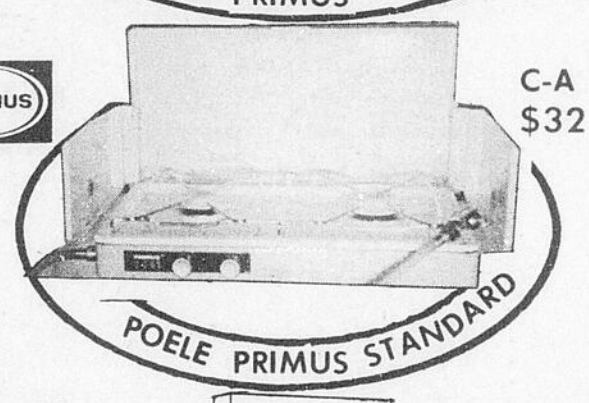

POELE PRIMUS STANDARD

C-A
$32.95

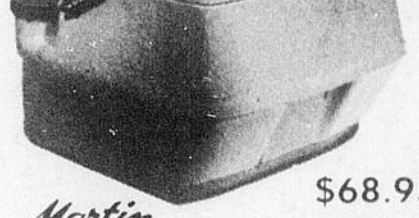

Martin

$68.95
TOILETTE
"POT POURRI"

Martin

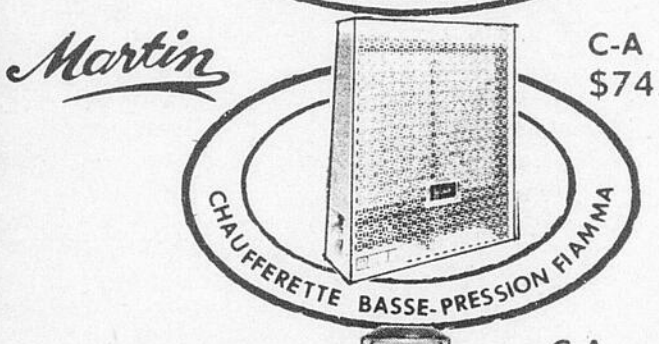

CHAUFFERETTE BASSE-PRESSION FIAMMA

C-A
$74.95

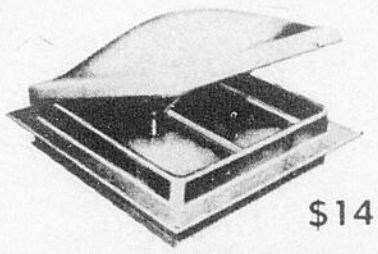

$14.95
VENTILATEUR POUR ROULOTTES

C-A
$9.25
EVIER EMAILLE
CHOIX DE COULEUR

Martin

LAMPE JET-GAZ

C-A
$13.25
ALLUMAGE AUTOMATIQUE

PRIMUS

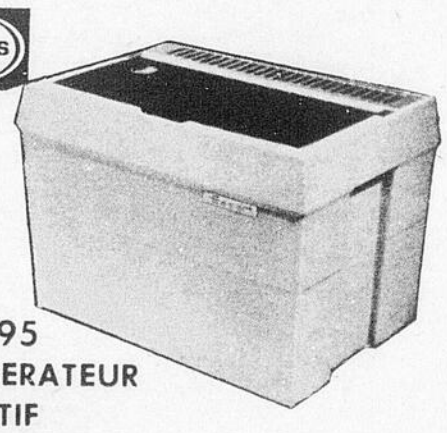

C-A
$139.95
REFRIGERATEUR
PORTATIF
ESCORT S3-C

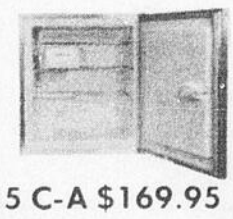

MINI-15 C-A $169.95

OUF!

BONBONNES
20 lbs
avec gaz
$15.95
REMPLISSAGE
$1.85

RÉVOLUTION AU QUÉBEC DANS LE CHAUFFAGE AVEC LA CHAUFFERETTE BASSE-PRESSION FIAMMA;
pas de flamme;
pas d'odeur,
de toute securite
pour les enfants!

LES PLUS BAS PRIX AU QUEBEC

GAZ PROPANE BLANCHARD VOUS OFFRE DES PRIX REDUITS SUR TOUT LE MATERIEL PENDANT TOUTE L'ANNEE. DE PLUS, EN DEVENANT SON CLIENT, VOUS BENEFICIEZ DU C-A DE CONFIANCE... IL VOUS EXPLIQUERA CA LUI-MEME...ET VOUS DEVIENDREZ DE VRAIS AMIS.

GAZ PROPANE GAS

22 ANS D'EXPERIENCE... A VOTRE SERVICE

GAZ PROPANE BLANCHARD ltee

5300 BOUL. LEVESQUE ST-VINCENT-DE-PAUL (LAVAL) RTES 18-38 661-7783

La Société du Bivouac proteste

Une vieille loi ressuscitée tue le commerce dans les Laurentides

par Pierre Terroux

Les propriétaires du parc Onontio, terrain de camping de grande réputation situé à L'Ascension, dans les Laurentides, ont pris la tête récemment d'un mouvement de protestation contre la décision du gouvernement du Québec d'appliquer une vieille loi régissant l'affichage publicitaire le long des routes.

Cette loi interdit l'affichage à moins de 150 pieds du centre de la route. **"Son application** de dire M. François Béliveau, président de la Société du Bivouac qui administre ce parc, **met en péril l'existence de nombreux petits commerces qui n'avaient que ce moyen pour attirer leur clientèle. C'est absolument insensé."**

Selon M. Béliveau, le gouvernement du Québec n'applique même pas cette loi à ses propres commerces. **"Nous avons été forcés de retirer le panneau par lequel nous indiquions à quel endroit de la route 11 il faut quitter la voie principale et emprunter une voie secondaire pour se rendre au parc. Mais, à 15 milles de là, le parc Sainte-Véronique, qui a été construit au coût de près de $5 millions, arbore toujours deux superbes panneaux publicitaires en bordure immédiate de la route. Il jouirait, a-t-on appris, d'une entente interministérielle."**

La faillite

Plusieurs petits commerçants de cette région, dûrement touchés par l'application de la loi, devront peut-être fermer boutique prochainement ou licencier plusieurs de leurs employés. Aucun de ces petits commerçants ne peut faire installer une affiche "lisible" à 200 pieds de la route sans risquer la faillite. Un riche commerçant de la région a fait installer un tel panneau. Il lui en a coûté près de $4,000 pour cette opération.

"Sans compter, de dire M. Béliveau, **que ces panneaux ne s'érigent pas sans qu'on soit obligé de couper des arbres, de raser le sol, de détruire le paysage."**

M. Béliveau s'étonne que cette décision, génératrice de chômage, de nature à chasser les investisseurs de la région, vienne d'un gouvernement qui se fait fort de créer des emplois, de favoriser l'entreprise privée, d'organiser les loisirs et les sports et de veiller à la conservation de la nature.

Fermer ses portes

Les promoteurs du parc Onontio ressentent déjà les effets de cette loi. Plusieurs campeurs se sont égarés faute de signalisation; plusieurs de ceux-ci se sont installés ailleurs. Un panneau de 4 pieds sur 8, luminescent, installé à 150 pieds du centre de la route se révèle inefficace.

Si les campeurs ne peuvent pas se rendre au parc, comment celui-ci pourra-t-il continuer d'exister? C'est pourquoi les promoteurs du parc envisagent la fermeture si la situation persiste.

Cette région des Laurentides perdrait, avec la fermeture de ce parc, un endroit de vacances extraordinaire, un générateur de loisirs (chansonniers, cinéma, sports) et un investisseur important créateur de quelques emplois, ce qui est si rare.

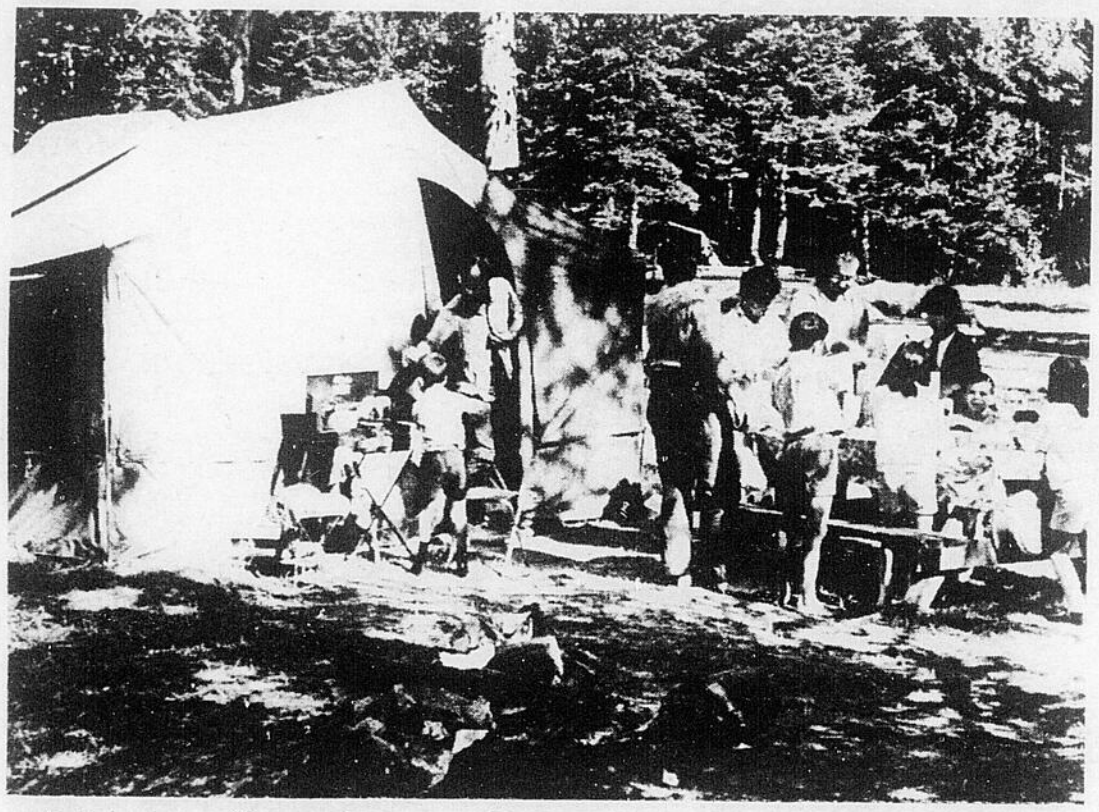

Cette scène a été croquée au parc Onontio, à l'Ascension, dans les Laurentides. Une vieille loi que le Gouvernement s'est mis soudainement à appliquer compromet l'existence de ce terrain de camping et de plusieurs petits commerces de cette région.

classement

Ligue Nationale

Division Est

	g.	p.	moy.	diff.
Pittsburgh	40	25	.615	-
New York	41	26	.612	-
Chicago	37	29	.561	3½
Saint-Louis	34	33	.507	7
Montréal	**29**	**38**	**.433**	**12**
Philadelphie	24	42	.364	16½

Division Ouest

Cincinnati	41	27	.603	-
Houston	41	28	.594	½
Los Angeles	36	32	.529	5
Atlanta	31	36	.463	9½
San Francisco	27	46	.378	16
San Diego	24	44	.333	17

Au baseball

Ronde éliminatoire en vue du championnat junior du Canada

La ville de Pointe-aux-Trembles ainsi que celle de Repentigny présenteront les compétitions de baseball amateur en vue de déterminer l'équipe qui représentera le Québec aux prochains championnats canadiens de baseball amateur.

Au cours des deux dernières saisons, l'équipe d'étoiles de la ligue Montréal junior, a représenté le Québec et s'est mérité les honneurs du championnat canadien.

Cette année encore, la ligue Montréal junior tentera de se mériter le droit de participer à cette grande finale canadienne. Les autres équipes inscrites dans ce marathon-élimination sont la ligue Majeure du Québec, la ligue de baseball Laurentienne et la ligue Gatineau-Outaouais.

Le financement de ces jeux sera fait en grande partie par des industries québécoises dont la brasserie O'Keefe, la banque Provinciale, Jean Ladouceur, la banque Impériale de Commerce, Coca-Cola, etc...

Voici le calendrier des joutes:

14 juillet: 7:00h. p.m.
Ligue Laurentienne vs Mtl junior
14 juillet: 9:30h. p.m.
L'Outaouais vs Ligue Majeure du Québec.
15 juillet: 9:00h. a.m.
Laurentienne vs Outaouais.
15 juillet: 12:00h. p.m.
Mtl junior vs Ligue majeure du Québec.
15 juillet: 3:00h. p.m.
Ligue Majeure du Québec vs Laurentienne.
15 juillet: 6:00h. p.m.
L'Outaouais vs Mtl junior
16 juillet: 9:00h. a.m.
Demi finale A 1-3
16 juillet: 12:00h. p.m.
Demi-finale B 2-4
16 juillet: 4:00h. p.m.
Finale A-B.

vite

par Pierre Terroux

Aménagement des lacs artificiels

Vient également de paraître aux Editions La Liberté, un ouvrage sur l'aménagement et exploitation piscicoles des lacs artificiels. L'auteur, M. Pierre L. Landry voudrait rendre accessible à tous les connaissances nécessaires pour la construction, l'entretien et l'exploitation rationnelle d'un lac artificiel. Dans son avant-propos, l'auteur écrit: "D'expérience, nous savons que la plupart des étangs artificiels sont mal construits et aménagés de façon inadéquate. L'auteur aurait atteint son but, si grâce aux conseils prodigués dans ce modeste ouvrage, le constructeur éventuel d'un lac à truites menait son projet à bonne fin".

Le tounoi Béliveau-Perreault

Le deuxième tournoi de golf Jean Béliveau-Gilbert Perreault a lieu cette fin de semaine-ci au club de Victoriaville. Plus de 600 golfeurs y prendront part dont plusieurs artistes et joueurs de Hockey. Jean Ratelle, Gilles Marotte, Bernard Geoffrion, Guy Lafleur, Carol Vadnais et Marcel Dionne seront de la partie tandis que chez les artistes il y aura un dangereux quatuor à surveiller: Jean-Pierre Masson, Doris Lussier, Tex Lecor et Jean Lapointe, des Jérolas.

Accélération à Napierville

Dix voitures de type "funny cars" participeront à des épreuves d'accélération cet après-midi à la piste de Napierville. Ces bolides atteignent parfois les 200 milles à l'heure en quelques secondes.

Boros à l'omnium canadien

Le golfeur de 52 ans, Julius Boros, gagnant de l'omnium des Etats-Unis en 1963 et du championnat de la PGA en 1968, s'est inscrit à l'imnium canadien qui commence jeudi prochain à Cherry Hill, en Ontario.

Trois Québécois en vedette

Trois membres de l'équipe masculine québécoise du lancer du javelot tenteront de se qualifier pour les Jeux olympiques de Munich, les 22 et 23 juillet, au stade Birchmount de Scarborough, en Ontario. Ce sont André Claude, Michel Morency et André Lajoie. Claude a le plus de chances de se qualifier puisqu'il a déjà effectué des lancers de 264 pieds et 263 pieds dépassant ainsi le minimum de 262 pieds et 6 pouces exigé pour faire partie de l'équipe olympique.

Billy Joe Booth décédé

Billy Joe Booth, le puissant joueur de ligne des Rough Riders d'Ottawa a tragiquement perdu la vie, vendredi dernier lorsque le petit avion qu'il occupait en compagnie de James Magee s'est écrasé à Dorchester, petit village sis à environ dix milles d'Ottawa. Booth participait alors à une excursion de pêche.

Billy Joe Booth était âgé de 32 ans et aurait entrepris sa douzième saison dans l'uniforme des Riders.

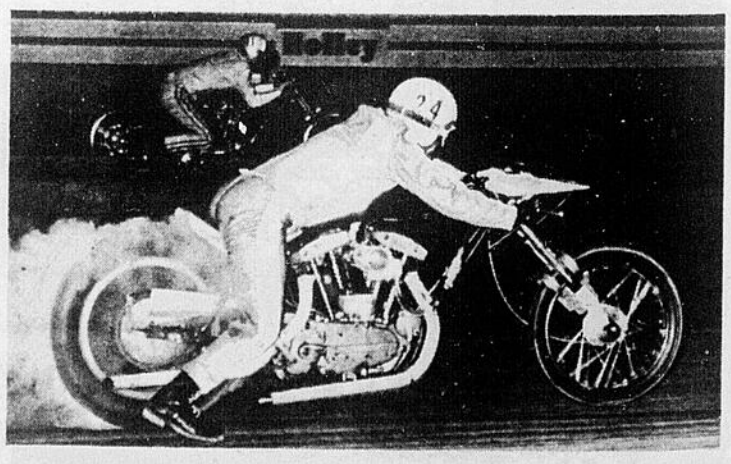

CONFORTABLEMENT ASSIS, ce motocycliste poussera sa machine à plus de 160 milles à l'heures. Des épreuves du genre ont lieu cet après-midi à la piste Sanair, à Saint-Pie de Bagot.

coup de griffe

Quand Bailey sortira de sa "storpeur"

par André Houle

Si vous consultez la fiche des frappeurs des Expos par les temps courants, vous vous rendrez à l'évidence que c'est Bob Bailey qui domine dans le domaine des points produits avec 27, et aussi dans celui des coups de circuit avec sept. C'est presque incroyable, mais c'est la vérité! Si au moins Bailey pouvait à l'occasion exécuter un beau jeu défensif. . . mais on dirait plutôt qu'il se spécialise dans les erreurs commises au mauvais moment. De pius, son attitude nonchalante au bâton soulève souvent, et avec raison, l'ire des partisans des Expos.

Il est un fait indéniable que les Expos manquent de puissance au bâton. Vendredi dernier, les spectateurs présents au Parc Jarry ont assisté à la farce de l'année. Balor Moore qui avait connu un début de match chancelant en donnant quatre points aux Mets dès la première manche, s'était admirablent bien ressaisi en retirant huit frappeurs sur des prises et en n'accordant que deux coups sûrs aux hommes de Yogi Berra au cours des cinq manches suivantes. De plus les Expos avaient sensiblement rétréci la marge en marquant trois points. Le public goûtait fort bien le spectacle et applaudissait le jeune Moore à chacune de ses présences au marbre.

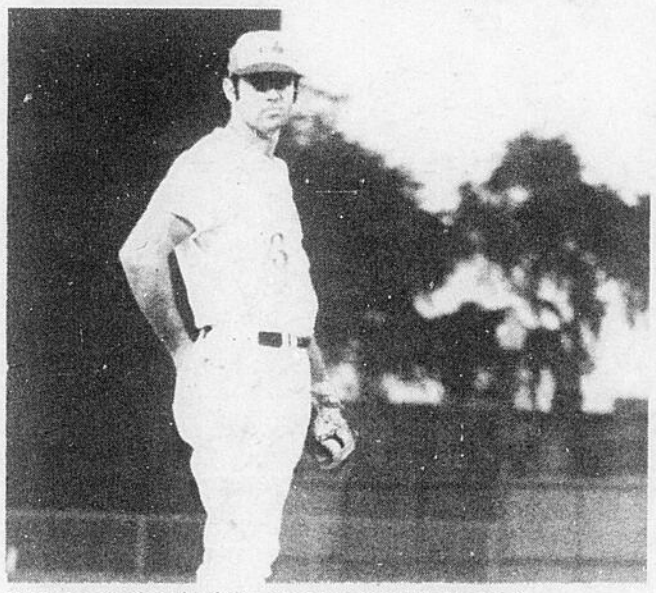

"Ote tes mains de d'dans tes poches pis frappe".

Or voici qu'à la sixième, Mauch décide de remplacer son lanceur par un frappeur d'urgence de puissance en la personne de Bobby Wine. . .Si au moins, on avait eu la décence d'utiliser Singleton ou McCarver, peut-être qu'on aurait compris, mais Wine dans le rôle d'un frappeur d'urgence, c'est trop fort!!!

Mais soyons gentil, laissons le bénéfice du doute au génial Mauch et supposons qu'il voulait par là, surprendre les Mets en envoyant Wine au bâton; question de stratégie. . . Peut-être aussi que la calculatrice électronique disait que Wine, dans les circonstances et à cause de ses antécédents contre les Mets, s'avérait le choix logique. Il y a tellement de choses que le public ne sait pas! Peut-être aussi que c'était trop simple et partant trop banal et indigne d'un instructeur du calibre et de la réputation de Mauch de laisser Moore au monticule ou de le remplacer par un bon frappeur droitier. . . A force de vouloir jouer au stratège et de vouloir se singulariser, il arrive que l'on commet des erreurs. . . Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas donner tout le blâme à Mauch, car avec le matériel qu'il a sous la main, il ne faut pas lui demander des miracles. S'il avait eu un Hank Aaron sur le banc, peut-être qu'il n'aurait pas envoyé Wine en relève.

Il nous faudra être patients

Les Expos demeurent une équipe de l'expansion et il nous faudra attendre que les jeunes tels que Foli, Jorgenson, Humphrey et cie aient atteint leur maturité avant que notre équipe puisse nous procurer des victoires à pofusion. Mais en attendant, si les vétérans comme Bailey, Fairly et autres pouvaient sortir de leur torpeur et justifier un tant soit peu le salaire élevé qu'on leur verse, la situation serait meilleure chez les Expos.

Mets 2, Expos 0

Koosman a le meilleur sur Torrez

Les Mets de New York ont infligé un second revers consécutif aux Expos de Montréal hier. Les Mets ont profité de deux coups sûrs de suite de Bud Harellson et Dave Marshall à la troisième pour marquer leur premier point et d'un circuit en solo de Marshall à la cinquième pour enregistrer ce gain de 2 à 0.

Le lanceur des Mets, Jerry Koosman, a très bien fait en espaçant quatre coups sûrs et en retirant 6 Expos sur des prises.

L'artilleur des Expos, Mike Torrez, a vainement tenté d'enregistrer sa dixième victoire de l'année (sa fiche est de 9-4) mais malgré ses 8 retraits au bâton, il n'a pu rien faire en l'absence d'une offensive soutenue de ses coéquipiers.

Le champ gauche Ted Martinez et le voltigeur de droite Dave Marshall ont été les bêtes noires des Expos à l'offensive avec respectivement deux et trois coups sûrs.

Les 4 coups sûrs des Expos appartiennent à Ron Hunt, Tim Foli, Mike Torrez et Hector Torres. Les gros canons du club, comme c'est devenue une sinistre habitude, n'ont rien fait qui vaille.

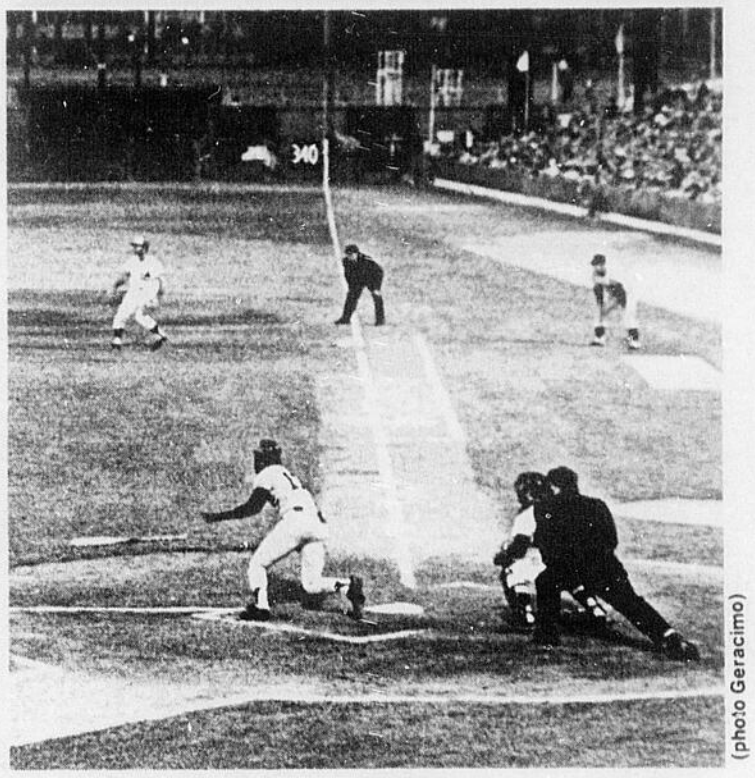

(photo Geracimo)

UN TROIS-BUT ET DEUX SIMPLES, voilà la contribution de Ted Martinez (17) dans la victoire de 2-0 des Mets de New York sur les Expos de Montréal, hier au parc Jarry.

À l'omnium des États-Unis

Jocelyne Bourassa 8e

Mamaroneck, N Y — La jeune golfeuse de Shawinigan, Jocelyne Bourassa, se cramponne parmi les 10 meilleures de l'omnium féminin des Etats-Unis. Hier, elle a joué une troisième ronde de 78 pour totaliser 229 après ses deux premières tournées de 76 et 75.

Elle tire de l'arrière par 5 coups sur la meneuse, Mlle Tam Barnett qui a joué 75 et présente une fiche de 224 après trois jours.

Le MACPTC lance une campagne d'information

Le Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur le territoire de la Couronne vient de lancer une campagne d'information auprès des travailleurs des comtés de Québec, Portneuf, Charlevoix, Beauce et Montmagny, avec l'aide de la CSN.

Le MACPTC veut sensibiliser les travailleurs au fait que 87 pour cent des clubs de chasse et de pêche sont actuellement des clubs privés, ce qui, sans jeu de mots, prive la population d'un territoire ayant une superficie de 20,848 milles carrés.

Une brochure

Le MACPTC prépare actuellement une brochure, en collaboration avec la CSN, pour dénoncer les clubs privés et leurs protecteurs au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, qui est placé sous le haut patronage du ministre beau-frère Claude Simard.

Les dirigeants du MACPTC ont rencontré récemment M. Noël Lizotte, un haut fonctionnaire du ministère des Terres et Forêts. Ce dernier a déclaré à cette occasion que les clubs privés ne détiennent que le strict privilège de la chasse ou de la pêche, mais que les territoires demeurent sous la juridiction du ministère des Terres et Forêts, qui seul possède le pouvoir d'en interdire l'accès à la population.

Ce qui signifie que la population peut camper, pique-niquer, circuler, photographier etc., le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche n'ayant juridiction que sur l'octroi de permis de chasse et de pêche.

La ligue de baseball Montréal junior est le paradis des frappeurs

Les frappeurs de la ligue de baseball junior de la région de Montréal auront une autre occasion de s'en donner a coeur joie aujourd'hui alors que 10 matches seront à l'affiche.

Depuis le début de la présente saison, par un phénomène inexplicable, les frappeurs ridiculisent les lanceurs. Les circuits pleuvent. Déjà, Marcel Labelle, premier-but des Voltigeurs de Saine-Thérèse, a égalé la marque pour le nombre de coups de circuits dans une saison avec 7. Plusieurs des meilleurs joueurs à avoir passé dans ce circuit, dont Randy Brown, détenaient cette marque qui sera vraisemblablement abaissée par Labelle. Le statisticien de la ligue Gérald Ethier s'étonne du rendement des frappeurs: "Jamais autant de joueurs n'ont présenté une moyenne aussi élevée à ce stade de la saison. Autrefois, on se contentait d'un ou deux grands chelems par année. Déjà 5 ont été frappés. C'est surprenant."

En matinée

Deux parties seront jouée à compter de 2 heures. Ville-Mont-Royal recevra le Royal d'Anjou tandis que les 300 de Repentigny visiteront les Braves de Saint-Laurent qui végètent en dernière place de la division Ouest.

En soirée.

Les 8 autres parties commenceront à 8 heures. Dorval jouera à Pointe-aux-Trembles, Lachine à Ville-Marie, Verdun à Longueuil, Saint-Henri à Immaculée-Conception, Saint-Jérôme à Ahuntsic, Rosemont à Sainte-Thérèse, Concorde à Laval et Ville-Mont-Royal à Repentigny.

Les Alouettes reçoivent les Blue Bombers

Les Alouettes de Montréal de la ligue Canadienne disputeront demain soir un match d'exhibition contre les Blue Bombers de Winnipeg au stade McGill.

Les Alouettes en seront alors à leur premier test pour juger du talent de leur nouveaux joueurs. "Le Roi", Jim Corcoran, et le quart régulier de l'an dernier, Sonny Wade, se partageront la besogne derrière la ligne de mêlée, à moins que Sam Etcheverry continue de considérer Jim Chasey comme son "général" pour la saison qui s'annonce et lui fasse commencer le match.

Le loisir: une activité de pointe au Québec

par Denis Vincent

De plus en plus de Québécois s'intéressent, depuis une dizaine d'années surtout, à des activités de loisirs, de sports (que l'on pratique et non pas que l'on regarde béatement comme spectateurs). Depuis les cinq dernières années surtout, le mouvement s'est précipité, tout le monde parle du loisir, tout le monde pratique sous une forme ou une autre une activité qui a pour caractéristiques d'être volontaire, d'être satisfaisante et d'être épanouissante.

Le gouvernement du Québec, obligé de se pencher sur cette activité qui devient de plus en plus un phénomène de masse, n'a pas encore réussi à définir une politique dans ce domaine. Récemment, le ministre de l'Education, dont dépend le haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, annonçait un train de mesures pour mettre un peu d'ordre dans ce domaine.

Le parti Québécois, par son porte-parole, le député de Lafontaine, M. Marcel Léger, n'a pas été long à réagir en soulignant les deux principales lacunes dans les mesures annoncées par le ministre François Cloutier.

Un ministère

Alors que le gouvernement libéral forme un comité ministériel pour coordonner les activités d'une demi-douzaine de ministères qui peuvent avoir une importance dans le domaine du loisir, le PQ considère cette activité comme suffisamment importante pour qu'un ministre en assume la responsabilité. Ce n'est pas pour rien que le député Gilles Houde, qui avait la responsabilité du haut commissariat, a remis sa démission. N'ayant pas le même statut que les autres membres du cabinet, il est en effet inutile de demander à un simple député de discuter sur un pied d'égalité avec des ministres jaloux comme il se doit de leurs prérogatives.

Un conseil supérieur

Le ministre François Cloutier a également annoncé la formation d'un conseil CONSULTATIF dont les membres seraient nommés par le conseil des ministres. Le PQ rétorque en demandant la formation d'un Conseil Supérieur dans ce domaine comme dans celui de l'Education, conseil qui aurait pour tâche de définir la politique dans les domaines du loisir, du sport et de la jeunesse. Les efforts consentis par les principaux artisans dans ces domaines constituent une expérience plus que valable qui doit, dans ce domaine, plus que dans n'importe quel autre, être à la base de toute action future.

Dans leurs moments libres, en effet, les individus doivent avoir le choix de leurs occupations. Si ce principe doit se concrétiser, il ne pourrait l'être dans le cadre d'une politique trop précise, pensée à des échelons supérieurs et imposée par la suite. L'homme, dans ses moments libres, recherchera telle ou telle activité parce qu'elle le valorisera ou qu'elle le distraira. C'est toute la qualité de la société de demain qui est remise en cause par une politique du loisir.

La consultation

C'est dans cet esprit de laisser le maximum d'initiatives à ceux qui sont actuellement responsables du loisir que le député de Lafontaine organisa le 19 juin dernier une assemblée de consultation qui a permis à quelque 16 organismes municipaux et paroissiaux de son comté de venir dire leurs problèmes, leurs souhaits, leurs objectifs.

Il est évident, pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à cette question, qu'il règne actuellement un climat presque anarchique dans le domaine du loisir. Ce climat est à la fois normal et néfaste. Normal, parce que le monde prouve ainsi qu'il n'a pas les mêmes goûts, les mêmes besoins, les mêmes possibilités en temps ou en capacité. Néfaste, parce que les différents champs de loisir ne s'offrent pas à l'ensemble de la population, les efforts consentis par des corps publics ou des citoyens s'annulant très souvent, les équipements mis sur pied à grands frais n'étant pas utilisés suffisamment...

Un responsable

Il serait bon qu'un seul ministre soit responsable de l'application d'une politique définie et décidée par la population intéressée. Il serait bon que le gouvernement fédéral cesse d'intervenir à tort et à travers dans ce domaine. Il serait bon que les efforts des municipalités et des commissions scolaires se fassent selon un ordre certain, que les équipements payés par les impôts soient mis à la disposition de tous. Il serait bon que les comités paroissiaux, que les organisations bénévoles oeuvrent dans une certaine harmonie et puissent profiter des équipements publics.

Un petit fait entre tous. Le système de réflecteurs du parc Pierre-Tétrault, à Montréal, demeure inexplicablement inutilisé depuis le début de l'été, malgré le fait que des citoyens aimeraient, comme par les années passées, jouer dans ce parc. Et si la chose vous arrive, tentez de trouver le responsable de la ville de Montréal qui a décidé de ne pas allumer les lumières.

Une philosophie

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, il est évident que, faute d'une philosophie qui accorde à l'homme toute sa place dans la société, le gouvernement actuel ne pourra mettre en vigueur une politique satisfaisante dans le domaine du loisir. Il a prouvé par ses récentes décisions qu'il n'a pas d'objectifs, qu'il tente par une politique à la petite semaine d'éviter les critiques trop virulentes, mais qu'il n'a pas l'intention de donner au loisir la place qui doit être la sienne, c'est-à-dire celle d'une activité privilégiée parce qu'elle est plus libre.